

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

---

## DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL, COMMENCE A RÉALISER  
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

---

### CHAPITRE VII.

DEUXIEME GUERRE DES IROQUOIS, DE 1646 A 1650.

(*Suite.*)

XXXI.

La bravoure des Iroquois inspire de la crainte aux colons et à M. de Montmagny  
lui-même. (1648.)

Il est certain que les Français ne s'attendaient pas à trouver dans ces barbares tant de résolution et de bravoure. C'est la remarque du P. Vimont: " Nos soldats, écrivait-il, sont bien étonnés de voir le courage et la résolution d'un ennemi qui passe, dans l'estime de ceux qui ne le connaissent pas, pour timide, et qui fait des actions d'une très-grande hardiesse; ne pensant pas que des gens qui portent le nom de sauvages eussent les armes si bien en la main: tel s'avança pour mettre le pied dans une barque; d'autres tirèrent dans la redoute par les meurtrières mêmes." La Mère Marie de l'Incarnation écrivait, de son côté: " Jamais les Iroquois n'avaient osé attaquer les Français dans leurs Forts; et si M. de Montmagny n'eût pas été sur le lieu, tout était perdu." Comme donc, après la déclaration de la seconde guerre, ce Gouverneur ne doutait pas que le Fort ne fût attaqué par les Iroquois, lorsqu'ils viendraient à descendre pour faire leurs hostilités dans la colonie, et que d'ailleurs il ne pouvait y mettre une garnison assez nombreuse ou assez résolue pour leur faire tête, il prit le parti de l'abandonner tout à fait; ou, s'il y mit des hommes, ceux-ci l'évacuèrent. Cette conduite n'a rien qui doive surprendre, si on considère la crainte que le renouvellement de la guerre

avait inspirée, même tout auprès du Fort de Québec, puisque les sauvages de Sillery n'osaient plus sortir de chez eux pour la chasse, et que même ils abandonnèrent l'enceinte de pieux, dont nous avons parlé, dans laquelle se trouvait la maison des missionnaires. Enfin, pour les mettre à l'abri des insultes de l'ennemi dans le temps de leurs moissons et de leurs semailles, on résolut de construire un Fort au milieu de leurs champs ; et M. de Montmagny alla lui-même en désigner la place. Aussi ne voyons-nous pas que ce Gouverneur, malgré l'emploi qu'il exerçait dans la colonie, ait prit aucune part aux mouvements de guerre qui agitèrent l'île de Montréal ; et ce qu'on aurait de la peine à croire, s'il n'était attesté par M. Dollier de Casson, et qui montre la grande crainte que M. de Montmagny avait conçue des dangers de ce poste avancé, il s'efforçait d'arrêter et de retenir à Québec tous ceux qui venaient de France pour monter à Villemarie assurant que ce lieu n'était pas tenable, quoique pourtant on fût dans une absolue nécessité d'y envoyer des hommes si l'on voulait conserver Québec et tout le reste de la colonie.

## XXXII.

Sur le refus de M. de Maisonneuve, la place de Gouverneur Général est réservée à M. D'Ailleboust.

Pour toutes les raisons que nous venons d'énumérer, plusieurs personnes sincèrement affectionnées au pays, désiraient qu'on fît aux articles dont nous parlions des amendements considérables. Il paraît que M. de Maisonneuve avait agi dans ce sens pendant son dernier séjour en France, et ses avis devaient inspirer d'autant plus de confiance que jusqu'alors il avait donné des preuves incontestables de prudence, de zèle pour la colonie, de courage et d'un parfait désintéressement. On lui offrit même la place de Gouverneur général, en remplacement de M. de Montmagny, qui allait être rappelé ; mais comprenant de quelle importance il était de conserver le poste de Villemarie, il refusa cette charge, par une sagesse, dit M. Dollier de Casson, qui sera mieux connue dans l'autre monde que dans celui-ci. Comme on désirait cependant qu'il y eût un parfait accord entre tous ceux qui étaient les dépositaires de l'autorité royale en Canada, on convint, sur le refus de M. de Maisonneuve, de nommer à cette charge un autre associé de Montréal, M. d'Ailleboust, ce qui fut conclu et arrêté d'une manière définitive, avant même que M. de Maisonneuve eût quitté Paris. Nous devons ajouter que, de retour à Villemarie, celui-ci, en annonçant à M. d'Ailleboust, son lieutenant, qu'il eût à partir pour la France, et qu'il reviendrait avec la commission de Gouverneur général, ne lui fit point connaître, par une très-rare humilité, qu'il eût lui-même refusé cette place.

## XXXIII.

Justification de M. Maisonneuve et de M. d'Ailleboust dans la révocation de M. de Montmagny.

Tels furent les motifs du rappel de M. de Montmagny, continué jusqu'alors de trois ans en trois ans dans la charge de Gouverneur de la Nouvelle-France. C'est là cependant ce que M. de La Chesnaye, dans un mémoire fort peu exact, composé cinquante ans plus tard, qualifie une *cabale* ourdie contre ce Gouverneur, par cinq ou six familles, qui passèrent, dit-on, en France, et firent nommer l'un d'eux (\*). Parlant sans doute ici, entre autres, de M. de Maisonneuve, de M. d'Ailleboust, de M. des Châtelets, il suppose que ce fut pour s'enrichir eux-mêmes qu'ils firent révoquer M. de Montmagny. Mais assurément on ne peut attribuer un pareil motif à M. de Maisonneuve ; son désintéressement n'a jamais été conté é ni en France ni en Canada ; ce fut lui d'ailleurs qui, dans le Conseil, à Québec, refusa de signer, comme contraire au bien général, un certain article par lequel les autres conseillers voulaient s'attribuer des gratifications exorbitantes, en sorte que, par son refus, cet article n'eut point lieu, malgré les intrigues des intéressés. " Tous ceux du Conseil, rapporte le P. Lallemant, se firent puissamment augmenter leurs gages et récompenser de leurs services ; ce qui apporta une telle confusion qu'on en eut honte, et que, M. de Maisonneuve n'ayant point voulu signer, rien ne fut signé de ces gratifications." On ne peut non plus le soupçonner d'avoir voulu dominer, en sollicitant la révocation de M. de Montmagny, puisqu'il refusa la place de Gouverneur général, lorsqu'elle lui était offerte. Quant à M. Louis d'Ailleboust, il y aurait de l'injustice à l'accuser d'avoir brigué cette charge. M. de Maisonneuve lui ayant annoncé, en arrivant de France, qu'elle lui avait été réservée à son insu. On ne pourrait non plus le soupçonner d'avoir voulu s'enrichir, puisque, dans cette occasion, il alla en France, comme député des habitants, ainsi que M. des Châtelets pour demander, entre autres choses, que les appointements du Gouverneur général, au lieu d'être maintenus à la somme de vingt-cinq mille livres, fussent réduits à celle de dix mille ; ce qui fut approuvé par la Cour ainsi que les autres amendements qu'ils proposèrent de faire à l'arrêt de 1647.

## XXXIV.

Triste état de la Colonie à la fin du gouvernement de M. de Montmagny.

Au reste, la supplique des colons, qui servit de motifs au nouvel arrêt du conseil du 5 mars 1648, fait assez connaître le triste état où la colonie

---

(\*) Ce mémoire, composé en 1695, est assez inexact, pour ne rien dire davantage ; l'auteur attribue même à cette prétendue *intrigue*, ourdie en 1647, l'abandon fait aux habitants du commerce des pelleteries, qui avait eu lieu deux ans auparavant, et qu'il représente comme un coup porté aux Cent-Associés, et la ruine de leur Compagnie.

était réduite à la fin du gouvernement de M. de Montmagny. “ L’intention de Sa Majesté et des rois ses prédécesseurs, disent-ils, était d’accroître les colonies et de peupler le Canada de Français catholiques, afin de disposer plus facilement, par leurs exemples, les sauvages à la religion chrétienne et à une vie civile, comme aussi de tirer de ces terres quelque commerce avantageux et utile à ses sujets. Néanmoins, au lieu de cela, le pays se dépeuple et le commerce y dépérit, tant par défaut de police que pour les grandes dettes qu’on y contracte pour subvenir aux dépenses nécessaires, comme aussi pour l’inobservation de plusieurs articles de l’Edit d’établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France, et même pour l’inexécution de l’arrêt du dernier règlement de mars 1647 ; mais principalement à cause des incursions des Iroquois, ennemis communs de tout le pays, qui pillent et ravagent les habitations Françaises et sauvages par eau et par terre, sans qu’on se mette en devoir d’y remédier. Afin donc qu’il soit pourvu par Sa Majesté à ces maux, les sieurs d’Ailleboust et des Châtelets, députés des habitants de la Nouvelle-France, supplient qu’en interprétant et modifiant le règlement dernier, il lui plaise de leur accorder les articles énoncés dans leur requête.”

## XXXV.

Création d’un nouveau conseil ; établissement d’un camp volant pour la sûreté de la Colonie.

Ces articles, ayant été examinés au Conseil du Roi, en présence de la Reine régente, furent approuvés pour servir de règle à l’avenir. Le Roi ordonna que le Conseil fût composé non plus de trois membres, mais de cinq : du Gouverneur, du Supérieur ecclésiastique et de MM. de Chavigny, Godefroy de Québec et Giffard, ou même de sept membres, lorsque les Gouverneurs particuliers de Montréal et des Trois-Rivières se trouveraient à Québec ; enfin il déclara qu’en l’absence de quelques-uns des conseillers, il serait nécessaire qu’ils fussent au moins deux pour délibérer légitimement avec le Gouverneur, et même trois, si le Gouverneur était continué dans sa charge. Il réduisit les appointements du Gouverneur général à dix mille livres, les soixante-dix tonneaux de fret à douze, et sa garnison à douze soldats, et régla que les Gouverneurs particuliers de Montréal et des Trois-Rivières recevraient trois mille livres, qu’ils auraient six tonneaux de fret et six soldats pour leur garnison. Enfin, quant aux dix-neuf mille livres supprimées par cet arrêt, et prises sur les appointements assignés par celui de 1647, le Roi ordonne qu’elles soient employées à former, sans délai, un camp volant de quarante soldats, qui seront tirés des garnisons déjà existantes, si l’on y trouve ce nombre d’hommes disponibles, ou, dans l’autre cas, qui seront levés le plus tôt qu’il se pourra. L’été, ce camp volant gardera les passages par eau et par terre, sous la conduite de celui que le Gouverneur général en jugera capable ; et l’hiver, il

sera départi dans les garnisons pour aller de là battre la campagne et courir le pays. Le reste des dix-neuf mille livres sera employé en achat d'armes, de munitions de guerre et au soulagement des sauvages, suivant les ordres du Conseil de Québec. Outre ce camp volant, le Roi permet de faire passer tous les ans au pays des Hurons une compagnie composée de ceux des habitants qui auraient le désir d'y aller à leurs frais pour servir d'escorte tant aux Hurons qui seront venus à la traite qu'aux missionnaires, qui ne peuvent plus s'y rendre sans ce secours. Et pour donner à cette Compagnie de volontaires le moyen de subsister, le Roi leur permet le négoce des pelletteries durant leur voyage, à la charge de les rapporter aux magasins du pays pour le prix qui aura été fixé par le Conseil de Québec.

## XXXVI.

Murmures contre M. d'Ailleboust. Mort de M. de Répentigny.

Les changements que nous énumérons ici, quoique tous dans l'intérêt public, ne furent pas cependant goûtés par quelques particuliers, qui devaient sans doute en recevoir du dommage, en se voyant déçus de leurs prétentions. Quelques-uns de ces derniers, qui allaient retourner en Canada sur les vaisseaux de la flotte, en prirent même occasion de se montrer ouvertement opposés à M. d'Ailleboust ; et il semble que M. de Répentigny, jusqu'alors Général de cette flotte, était du nombre des mécontents. Du moins le Roi, informé des oppositions faites à M. d'Ailleboust, nomma celui-ci Général de la flotte, pour ce voyage seulement, sans que sa nomination dût tirer à conséquence pour l'avenir ; en même temps il lui donna le pouvoir de nommer les Commandants de vaisseaux qu'il aurait pour agréables ; et quant à M. de Répentigny, il déclara qu'il ne serait Général de la flotte qu'au prochain retour en France des mêmes vaisseaux. Cette mesure sévère, qui réduisait M. de Répentigny à faire la traversée, cette fois, comme simple particulier, était de nature à l'affecter beaucoup. Il tomba malade dans la traversée et mourut même avant que la flotte fût arrivée à Québec.

## XXXVII.

M. d'Ailleboust succède à M. de Montmagny comme Gouverneur général.

Le 20 août, fête de saint Bernard, M. d'Ailleboust arriva devant ce poste, et fut reçu comme Gouverneur général avec tout l'appareil usité en pareille rencontre. Les principaux du pays le complimentèrent ; et les sauvages qui se trouvaient présents lui firent une petite harangue, qui fut interprétée par un Religieux de la Compagnie de Jésus. Le P. Lallemand fait remarquer que M. de Montmagny, dès qu'il eut connaissance de son rappel, ne se contenta pas de l'accepter avec le respect et l'honneur dus à la volonté du Roi et à celle de la Reine ; mais que, de plus, il fit paraître une *généreuse magnanimité*, en ordonnant qu'on disposât toutes choses pour

la digne réception de son successeur. L'emphase de cette expression semblerait donner à entendre qu'il ne quitta la Nouvelle-France qu'à regret, et que son rappel lui offrit la matière d'un vrai sacrifice. Quoiqu'il en soit, il partit le 23 de septembre suivant, sur le vaisseau amiral, qu'il commanda lui-même, et où était M. Godefroy, qui fut amiral au retour en remplacement de M. de Répentigny. Madame d'Ailleboust, dont le mari devait résider à Québec, en sa qualité de Gouverneur, quitta Villemarie pour aller le joindre ; et à cette occasion mademoiselle Philippine de Boulongne, sa sœur, qui l'y suivit, exécuta le dessein qu'elle avait conçu d'embrasser l'Institut des Ursulines, au noviciat desquelles elle entra le 2 décembre de la même année 1648. Nous pouvons remarquer ici, en passant, que, le 19 mars de l'année suivante, M. d'Ailleboust leva des Fonts baptismaux Marie Morin, qui fut dans la suite Religieuse hospitalière à Villemarie, et l'auteur des *Annales de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph*, cités plusieurs fois dans cette histoire.

## XXXVIII.

## Arrivée du camp volant à Villemarie.

Au printemps, M. d'Ailleboust envoya à Villemarie le camp volant ordonné par le Roi, composé de quarante hommes, sous la conduite de M. Charles d'Ailleboust des Musseaux, son neveu. Ce renfort, dès qu'il parut, excita parmi tous les colons une grande joie, augmentée encore par le nom et la qualité de celui qui en avait le commandement. M. des Musseaux venait, en effet, pour les aider à repousser les Iroquois, " ce qui, " dit M. Dollier de Casson, était plus aisé que de les battre ; car à peine " ces barbares entendaient-ils le bruit des rames des chaloupes du camp " volant, qu'ils s'enfuyaient tout aussitôt avec une telle vitesse, qu'il n'é- " tait pas facile de les joindre, et par conséquent de les attaquer. Si l'on " avait eu alors, ajoute-t-il, l'expérience que nous avons aujourd'hui, et la " connaissance du pays de ces barbares, quarante hommes bien comman- " dés se seraient acquis beaucoup de gloire, auraient rendu des services " très-signalés et retenu nos ennemis dans une grande crainte, par les " coups qu'ils auraient faits sur eux. Mais nous n'avions pas les lumières " que nous avons aujourd'hui, et nous étions moins habiles que nous ne le " sommes maintenant à la navigation du canot, qui est l'unique moyen " dont on doit user pour poursuivre ces barbares." D'après le règlement du Roi, ce camp volant devait être composé de quarante soldats, et M. d'Ailleboust, qui en comprenait la nécessité, l'accrut encore de trente hommes en 1651.

## XXXIX.

## Arrivée de M. d'Ailleboust à Villemarie.

Le nouveau Gouverneur monta lui-même à Villemarie, au printemps de l'année 1649, et réjouit, par sa présence, tous les colons, charmés de voir

ainsi dans sa personne l'un des Associés de Montréal occuper la place de Gouverneur du pays. Les hostilités incessantes des Iroquois ne permettaient guère de voyager alors sur le fleuve sans escorte, et nous voyons que M. d'Ailleboust, en faisant ce voyage, avait dans sa chaloupe douze soldats armés. Cependant, toute l'année 1648 et surtout la suivante, la plupart des Iroquois ayant été occupés à harceler les Hurons dans leur pays et à y mettre tout à feu et à sang, on n'eut à repousser à Villemarie que de petits partis de ces barbares, dont M. de Maisonneuve vint aisément à bout, par sa prudence et le courage intrépide de ses soldats. Il ne perdit qu'un seul homme, qui fut pris le 30 mai par les Iroquois, et conduit sans doute dans leur pays : car les registres de la paroisse ne font nullement mention de sa sépulture. M. d'Ailleboust annonça à M. de Maisonneuve que la grande Compagnie, voulant reconnaître les bons et agréables services que le pays recevait de Villemarie sous son digne Gouverneur, en avait augmenté la garnison de six soldats, et qu'au lieu de trois mille livres qui lui avaient été assignées pour lui et sa garnison, il en recevrait à l'avenir quatre mille. Il apporta aussi un règlement que les Associés de Montréal avaient fait touchant l'administration de l'Hôtel Dieu. Entre autres choses, ils ordonnaient que le chirurgien de cette maison servirait gratuitement tous les habitants de l'île, tant Français que sauvages, et que, chaque année, l'administration rendrait ses comptes au Gouverneur de Villemarie, au Supérieur ecclésiastique et aux syndics des habitants, qui signeraient la copie de cet acte qu'on enverrait à Paris.

## XL.

Seigneurie de la prairie de la Madeleine, concédée aux RR. PP. Jésuites.

Dans le séjour qu'il fit alors à Villemarie, M. d'Ailleboust mit les RR. PP. Jésuites en possession de la seigneurie de la Prairie de la Magdeleine, qui leur avait été concédée depuis deux ans. Comme la Compagnie de Montréal refusait de faire aux gens de mainmorte d'autres concessions que celles qu'elle accordait aux habitants, M. François de Lauson, conseiller au Parlement de Bordeaux, avait donné, le 1er avril 1647, aux RR. PP. Jésuites, deux lieues de terre, sur quatre lieues de profondeur, en face de Villemarie, du côté du sud, à commencer depuis l'île Sainte-Hélène et à continuer, en tirant de là, le Sault Saint-Louis, jusqu'à un quart de lieue au-delà d'une prairie dite alors *de la Magdeleine*. Ces Religieux n'ayant pas encore été mis en possession de cette seigneurie, M. d'Ailleboust, comme Gouverneur général, les en investit selon les formes le 3 mai de cette année, assisté de Jean Bourdon, qualifié ingénieur arpenteur, et de François de Chavigny, l'un des conseillers de Québec. L'acte de cette prise de possession fut écrit et signé au Fort de Villemarie.



# LES TRIBUS SAUVAGES

DE

## L'Amérique Méridionale.

---

II.

### HABITANTS AQUATIQUES DE MARACAÏBO.

A l'ouest du grand bassin de l'Orénoque et en face de la mer des Caraïbes, se trouve une vallée non moins étendue que l'Irlande ; et la vallée contient, dans la partie centrale, une nappe d'eau qui occupe le tiers de sa surface. Cette nappe d'eau fut appelée, par les Européens qui la découvrirent, *lac de Maracaïbo*, du nom d'un cacique, c'est-à-dire d'un chef, qu'ils rencontrèrent sur ses bords.

Mais, en dépit de l'ancienneté de sa découverte, le lac Maracaïbo et le territoire qui l'entoure, ne nous sont pas moins inconnus que s'ils étaient enfouis dans les déserts d'Afrique.

Ce territoire est pourtant des plus intéressants ; il possède une faune particulière, et sa flore est l'une des plus riches du monde. Faire le catalogue des végétaux qu'il renferme serait énumérer presque toutes les espèces de l'Amérique tropicale. La médecine y trouve le sassafras, la salsepareille, le cinchona ; et si l'on y rencontre la liane du curare, on y a l'entidote de cet affreux poison dans le gaïac et le mikania guaco. Enfin il offre au commerce l'indigo, le sang-dragon, bien connus comme matières tinctoriales, et fournit les bois si précieux à l'ébéniste et au luthier, par la diversité de leur nuance et la finesse de leur grain.

Mais on n'a pas encore exploité ces richesses. Quelques petits établissements situés à l'entrée du lac ; ça et là une misérable bourgade, alimentée par le cabotage ou la coupe des bois de teinture ; de loin en loin quelques hameaux de pêcheurs ; à d'immenses intervalles un troupeau de vaches, ou une plantation de coca, y sont les seuls indices de la présence de l'homme.

On a souvent donné au lac Maracaïbo la désignation de bras de mer ; on a eu tort ; cette qualité n'appartient qu'au golfe de même nom, qui en effet n'est qu'une partie de la mer des Caraïbes, dont la nappe intérieure, qui nous occupe, diffère essentiellement. Celle-ci est un lac d'eau douce, séparé du golfe par un canal étroit, canal qui n'est pas même saumâtre, si ce n'est à l'époque des grandes marées, ou lorsque le vent du nord souffle pendant longtemps.

Décrivant un ovale, du nord au sud, le lac de Maracaïbo doit à ce détroit, dont il est emmanché, la forme d'une mandoline ; et cette ressemblance n'a pas échappé aux Espagnols, chez qui cet instrument est d'un usage très commun.

Une autre particularité du Maracaïbo est son peu de profondeur aux environs de ses bords. Placé très loin du sommet des montagnes dont les derniers plis s'affaissent dans la vallée, il recouvre la base de ces pentes insensibles qui se prolongent en mourant sous le pourtour de ses eaux ; on peut, à certaines places, y pénétrer à gué jusqu'à plusieurs milles du rivage ; puis tout à coup le sol vous manque, et fait place à l'abîme.

Plus étrange encore est un phénomène qui, depuis Christophe Colomb, n'a pas seulement intrigué les curieux, mais embarrassé les savants qui n'ont pu l'expliquer d'une manière satisfaisante. C'est une clarté remarquable, une lumière qui apparaît au milieu de la nuit, vers la pointe méridionale du lac. Cette lueur phosphorescente a beaucoup d'analogie avec les feux follets de nos marécages ; elle est probablement de la même nature mais beaucoup plus forte, puisqu'elle est visible à une très grande distance. Comme elle se trouve dans la direction du canal, et qu'elle surgit toujours au même endroit, elle sert de phare à ceux qui naviguent sur le lac, et a reçu des marins de ces parages le nom de *lanterne de Maracaïbo*.

On a dit, sans en être certain, mais avec une apparence de raison, que ce phénomène était produit par les effluves d'un vaste marécage situé à l'embouchure de la Zoulia, où brille précisément la clarté mystérieuse ; l'atmosphère y est, en général, d'une température plus chaude que dans les lieux voisins, et l'on suppose qu'elle est fortement électrique. Du reste, quelque soit son origine, cette flamme projette sa lumière en silence et n'a jamais été accompagnée d'une explosion quelconque, du moins à ce que l'on sache.

Mais de tous les traits particuliers du Macaraïbo, celui qui nous offre le plus d'intérêt, c'est la population qui l'habite. Lorsque les Espagnols, suivant les bords du golfe, arrivèrent à l'entrée du canal, ils découvrirent, non pas de simples cabanes, mais des villages entiers qui semblaient voguer sur le lac ; ils approchèrent et virent que ces villages étaient bâtis sur pilotis. La ville de Venise, également construite au milieu des eaux, leur revint à la mémoire, et ils donnèrent à cette partie de la côte le nom de Vénézuéla (petite Venise), qui maintenant est celui de toute la province.

Il existe encore aujourd'hui quelques-uns de ces villages, dont les principaux renferment de cinquante à cent familles. Plusieurs habitants de ces hameaux ont accepté l'enseignement des missionnaires espagnols et se sont faits catholiques. Une de leurs bourgades se distingue par un édifice plus grand que les autres, et qui, d'une architecture peu prétentieuse, est surmonté d'une campanile, dont la cloche annonce la présence de la maison de prière.

Bien qu'ils appartiennent à la même race, les villageois du lac diffèrent essentiellement du Goajiro qui habite sur la rive occidentale : l'un est guerrier, les autres sont d'humeur pacifique et vivent de leur travail.

Ils s'adonnent à la pêche et quelquefois à la chasse ; mais n'anticipons pas, et occupons-nous d'abord de leur singulier domicile.

Lorsqu'ils veulent se construire une maison, nos Maracaïbiens, comme tous ceux qui bâtissent, commencent par choisir un emplacement qui leur convienne. L'eau doit y avoir peu de profondeur, et cependant plus il sera loin du rivage, mieux il remplira les conditions voulues ; un banc de sable ou un flot submergé fait précisément l'affaire.

La place trouvée, notre homme se met en quête d'un certain nombre d'arbres assez forts pour lui servir de piles. Toutes les espèces ne sauraient lui convenir ; il y en a peu qui résisteraient à l'influence de l'eau, et seraient à l'abri des insectes dont le lac est abondamment peuplé. Bâtir dans un pareil milieu, exige beaucoup de peine, même pour y élever une hutte grossière ; et afin de n'avoir pas à la réparer sans cesse, notre Indien cherche à donner à sa case toute la solidité possible.

Il y a précisément dans la forêt voisine un bois qui semble créé tout exprès pour le but qu'il se propose : le *palo sano* des Espagnols, le gaïac des indigènes, le *guayacum* des savants : un arbre qui a cent pieds de hauteur, la cime en parasol, et des fleurs brillantes d'une belle teinte orangée. Le bois en est si dur qu'il émousse la hache, et les Indiens s'imaginent que s'il restait enterré pendant assez longtemps, il deviendrait du fer.

Prise à la lettre, cette croyance est une erreur, mais beaucoup moins grande qu'on ne le suppose ; enfoui dans le sol des Maracaïbiens, ou plongé dans le lac, ce bois déjà si dur se transforme réellement, non pas en fer, mais en pierre. On a souvent trouvé sur le rivage du gaïac pétrifié ; et ce qui paraît plus étrange, le pilotis des cases subit fréquemment pareille métamorphose ; d'où il résulte que les piliers qui soutiennent ces dernières, au lieu de s'être altérés, sont devenus de vraies colonnes.

C'est donc cet arbre précieux que notre Indien va chercher pour faire les fondations ; il coupe ses piliers de la longueur voulue, et les traîne au bord du lac, d'où il les conduit, nécessairement par eau, à l'endroit où ils doivent être placés. Quand il a terminé son pilotis, le constructeur y établit une plate-forme dont le bois est plus léger ; c'est ordinairement le bombax qui en fournit la matière, ou bien encore le cédrel noir de la famille des Méliacées, et qui, de même que le précédent, croît en abondance au bord du lac.

Sur cette plate-forme, qui s'élève à peu près à trois pieds au-dessus de l'eau, sont dressées les parois qui doivent soutenir la toiture. De jeunes bambous suffisent, les intervalles qui les séparent n'ont pas même de clayonnage. Le froid est ignoré dans le pays ; pourquoi y ferait-on des murs

épais ! Il y a bien une époque où la pluie est torrentielle ; mais on s'en préserve au moyen de larges feuilles de l'énéa, et du vihaï (sorte de bananier), qui remplacent parfaitement la tuile ou l'ardoise. La nature, dans ces lieux, est généreuse, et pourvoit spontanément à tous les besoins de l'homme ; elle lui fournit même des cordes pour fixer les pièces de sa charpente ; ses câbles, formés de la tige des lianes, employées quand elles sont vertes, se retirent en séchant, et retiennent les solives et la toiture avec tant de force que celle-ci résiste à la tempête.

L'habitation est finie ; reste à savoir pourquoi notre Indien l'a placée dans cet étrange milieu ? En construisant sur la rive, il aurait pu se rapprocher des bois, et s'éviter l'énorme peine que lui a donné le flottage de ses poteaux.

Voulait-il se mettre à l'abri d'une invasion ? Echapper à quelque peuplade voisine ? Non ; il a des ennemis comme tous les autres peuples ; mais ce n'est pas la crainte de l'homme qui l'a fait se réfugier dans le lac.

C'est donc pour fuir les animaux féroces ? Probablement le jaguar ? Pas du tout ; ce qui l'a réduit à cette extrémité, c'est bien un être vivant, mais si petit, si misérable en apparence, que vous allez sourire à l'idée qu'une aussi humble créature a pu mettre en fuite une nation. Il est vrai que cet ennemi devient formidable par ses légions sans nombre.

Vous devinez qu'il s'agit des moustiques ; nulle part ils ne sont en plus grande quantité, ni plus altérés de sang ; il y en a de toute espèce : jéjens, zancudes et tempranéros, abondent sur les bords de ce lac immense. Ils y apparaissent à une heure précise du jour ou de la nuit, *montent la garde* tour à tour, suivant l'expression des malheureux qu'ils persécutent, et laissent à peine quelque intervalle entre leurs attaques.

Or, il se trouve que les moustiques, dont les endroits marécageux, le bord des eaux, constituent l'habitat, s'éloignent rarement de la terre. Ils se plaisent à l'ombre des feuilles, ou parmi les plantes aquatiques, près desquelles ils se sont formés, et ne quittent le rivage, pour voler au-dessus de l'eau, que si le vent les y entraîne.

Si donc les Maracaïbiens s'établissent sur le lac, c'est pour échapper aux moustiques.

Ainsi que la plupart des natifs de l'Amérique tropicale, et même des latitudes plus élevées, les Indiens du Maracaïbo n'ont pour vêtement qu'une ceinture. Toutefois ceux qui ont accepté le catholicisme ont un costume plus décent, composé d'un tablier, soit en coton, soit en fibre de palme, et qui leur vient aux genoux.

Mais il ne suffit pas d'être vêtu et logé, il faut encore se nourrir. La pêche est la profession de notre Indien, et les eaux du lac lui fournissent à cet égard des ressources inépuisables. Il y trouve d'abord la *liza*, une espèce de raie bien connue, à reflets lumineux et bleuâtres, sur un fond argenté. Ce poisson, qui a tout au plus un pied de longueur, est excellent ;

et séché, il s'exporte aux Antilles. Beaucoup d'habitants de la côte de Cumane et de celle de Margarita se livrent à cette pêche ; mais bien que la liza soit un poisson de mer, elle n'en abonde pas moins dans les eaux douces du Maracaïbo. Elle est prise au moyen de seines fabriquées avec le fil de l'agave, ou celui du *mauritia*. Séchés au soleil, les ceufs de la liza jouissent d'une grande réputation, et forment un objet de commerce d'une certaine importance.

Le *pargo*, dont les écailles sont blanches, teintées de roses, est encore plus délicat, sans être moins abondant.

Un charmant petit poisson, nommé *doncella*, c'est-à-dire jeune fille, pullule tellement dans certaines parties du Macaraïbo, que l'une de ses baies en a tiré son nom.

Le *Vagre*, un poisson très laid, muni d'une grosse tête et d'une énorme bouche entourée de barbillons, fait également partie de la pêche de nos Indiens, qui le tuent à la lance, ou à coup de flèche lorsqu'il monte à la surface de l'eau. Ils s'emparent de la même manière du *Carité*, poisson de forme presque ronde, qui a près de dix pieds de tour, et qui est aussi affreux que le précédent.

Le lac fournit encore la *viegila* ou vieille femme, qui se nourrit de frétin, surtout de petits crustacés, et qui doit son nom bizarre au bruit qu'elle émet, bruit qui rappelle la voix chevrotante d'une femme très-âgée.

Il y a la *dorade*, ainsi appelée de ses couleurs chatoyantes à reflets d'or, et qui est pêchée à la ligne, sans autre amorce qu'une petite guenille blanche ; cet appât s'agite sans cesse par le mouvement de la pirogue à laquelle on l'attache, et il attire la dorade au point de la faire mordre à l'hameçon qu'il recouvre.

Enfin la *lebranche* qui forme des bancs considérables, et remonte dans les lagunes et les rivières à l'époque du frai. La *goubina*, et plusieurs espèces de sardines qui, enfermées dans des boîtes d'étain, sont envoyées en Europe, fournissent leur contingent à l'industrie de notre pêcheur, car il fait du commerce.

On ne peut pas vivre exclusivement de poisson, et le Maracaïbien veut manger un peu de cassave, aliment qu'il préfère à tous les autres et qu'il est obligé d'acheter.

C'est dans une ville appelée aussi Maracaïbo que l'indien va acheter sa farine ; il la paye avec le produit de sa chasse et de l'exploitation du caoutchouc. Cette ville est située sur le canal qui unit le lac Maracaïbo au golfe de ce nom.

Ce n'est pas seulement pour acheter de la cassave que le Maracaïbien a besoin d'argent ; c'est aussi pour contribuer aux frais du culte et pour laisser de quoi se faire enterrer honorablement, ce dont il est fort préoccupé.

La pêche ne suffit pas ; il a donc recours à la chasse. Aux approches

de l'hiver, tous les oiseaux qui nichaient dans la zone boréale, quittent ces régions glacées pour un climat plus doux, et des myriades de canards, de sarcelles, de rémipèdes de toute espèce, viennent s'établir sur le lac. C'est une fortune pour le chasseur. Toutefois, malgré leur nombre, il est tellement difficile d'en approcher, qu'on en tuerait bien peu si l'on n'usait pas de ruse.

Que fait alors notre Indien ? Il se pourvoit d'une certaine quantité de Calebasses, de la grosseur de sa tête. Une plante de la famille des courges, et un arbre, qui tous deux prospèrent dans le voisinage, les lui fournissent. Il remplit sa piroque de ces gourdes, choisit un endroit où rien ne peut effrayer les volatiles et où cependant il n'ait d'eau que jusqu'au menton. Ce n'est pas pour lui qu'il recherche ce dernier point, car il nage aussi bien que les canards ; mais il est nécessaire qu'il puisse à toute heure surveiller les oiseaux, et comment faire s'ils sont trop loin du bord ?

Quand il a trouvé un bon endroit, il y sème les gourdes qu'il a mises dans sa piroque. Etant légères elles flottent sur l'eau, et pour empêcher qu'elles ne se dispersent, l'Indien les a fixées chacune par une ficelle dont l'autre bout s'attache à une pierre ; celle-ci va au fond, et la calabasse surnage comme une plante aquatique.

Cette besogne finie, l'Indien s'éloigne. Les oiseaux envisagent d'abord avec crainte ces objets ronds et jaunes qui se sont introduits dans leur domaine. Cependant les heures s'écoulent ; les intrus n'ont fait aucun mal. Les trembleurs s'enhardissent, les plus aventureux s'approchent, la curiosité les pousse, et chacun s'aventure au milieu de ces boules inoffensives. Il est de plus en plus certain que ces masses flottantes ne sont pas à redouter ; et l'on finit par aller et venir sans la moindre inquiétude. C'est le moment qu'attendait notre chasseur : il s'équipe en toute hâte, se met autour de la taille une corde où sont attachées beaucoup de lanières, et se fourre la tête dans une gourde exactement pareille à celles qui flottent sur l'eau, si ce n'est que la sienne a trois ouvertures qui correspondent à ses yeux et à ses narines.

Ainsi accoutré, il glisse de sa plate-forme, où il était à l'affût, et nage doucement du côté des canards. Lorsqu'il a gagné l'endroit où il peut marcher sans qu'on voie ses épaules, il se relève, et, ridant à peine la surface de l'eau, va se mêler aux calabasses dont les oiseaux ne se méfient pas.

Ceux-ci batifolent toujours ; pourquoi se défieraient-ils de cette nouvelle machine dont l'expérience leur a appris qu'ils n'avaient rien à craindre.

En effet, le stratagème est si bien conçu, que des créatures raisonnables y seraient également prises. Il est possible, d'ailleurs, que pas un des oiseaux n'ait remarqué cette boule supplémentaire.

Cependant la nouvelle venue, glissant toujours sans bruit, va et vient au milieu de la bande. Chose étrange : tous les canards dont elle appro-

che disparaissent immédiatement ; en outre, au lieu d'enfoncer la tête la première, ainsi qu'ils en ont l'habitude, ils font la culbute comme si on les tirait par les pieds, et cela d'une manière si rapide, qu'ils n'ont pas le temps de pousser un couac.

Ces plongeurs excentriques se continuent sans qu'on voie reparaitre ceux qui les exécutent ; les autres finissent par soupçonner la calebasse mouvante, et s'en éloignent soit à la nage, soit au vol.

Mais si le stratagème a été bien mis en œuvre, la perfide calebasse aura fait plus d'un voyage du lieu où sont les oiseaux à celui où s'élèvent les cases bâties sur les plates-formes ; et chaque fois qu'elle se sera trouvée près de ces dernières, on aura vu qu'elle coiffait un homme à la peau cuivrée, ayant pour ceinture un double rang de canards suspendus par le cou.

Cette chasse est naturellement l'occasion d'un festin. Pendant toute la saison, notre pêcheur se régale de rôti. Il ne pense guère à mettre son gibier sur un lit de petits pois, à le bourrer de thym et d'oignons ; mais une forte dose de piment est indispensable. Il a un carré de cette plante dans un coin du voisinage ; ou, s'il n'a pas pu la cultiver, il a grand soin d'en faire ajouter au manioc et au maïos contre lesquels il troque les produits de sa pêche et de sa chasse, qui, à vrai dire, n'est qu'une autre forme de pêche. (\*)

M. R.

---

(\*) L'extraction du caoutchouc forme une autre branche très productive de commerce pour les Maracaïbiens. Les articles spéciaux que *l'Echo* publie en ce moment sur cette industrie précieuse, nous dispensent d'entrer dans des détails qui auraient naturellement trouvé ici leur place.

## LE CAOUTCHOUC.

(Suite.)

### II.

#### SA RÉCOLTE.

Le rapport de La Condamine nous a fait connaître déjà la manière d'extraire et d'employer le suc laiteux de l'Hhévé. Nous allons maintenant entrer dans de plus grands détails sur cet intéressant sujet, en tenant compte des remarques de M. Fresneau.

On commence par laver le pied de l'arbre, ensuite on fait, avec un instrument tranchant, des incisions légèrement obliques qui doivent pénétrer toute l'épaisseur de l'écorce, en ayant soin de les pratiquer les unes au-dessus des autres, de telle manière que ce qui sort de la plus élevée tombe dans celle qui est immédiatement au-dessous et ainsi de suite jusqu'à la dernière. Au bas on dispose une feuille de balisier, en forme de rigole, pour amener le suc dans un vase placé au pied de l'arbre.

On voit que cette méthode diffère essentiellement de celle que nous employons en Canada pour l'extraction du sucre. Dans l'érable, ce n'est pas la sève descendante, celle qui se trouve entre l'écorce et le bois, qu'on utilise mais bien la sève ascendante qui seule contient une proportion notable de sucre. Des incisions pratiquées dans l'écorce ne seraient donc pas suffisantes et l'on est obligé de recourir à des trous de tarière pénétrant au cœur du bois pour faire écouler la liqueur sucrée qui monte par les nombreux vaisseaux du système lacteux.

Pour utiliser le suc de l'Hhévé, M. Fresneau commençait par se procurer des moules en terre glaise auxquels il adaptait un manche de bois afin de pouvoir les tenir plus commodément et ménager une ouverture dans les objets de caoutchouc. Le moule une fois poli et adouci avec de l'eau, il l'enduisait de suc laiteux avec les doigts et l'exposait ensuite à la fumée épaisse d'un feu modéré, en ayant soin de tourner continuellement pour obtenir une couche bien uniforme. Il était essentiel que la flamme ne vint pas au contact de l'objet en préparation, car le suc laiteux serait entré immédiatement en ébullition et il en aurait résulté des solutions de continuité. Dès qu'il voyait une couleur jaune se manifester et que le doigt ne s'attachait plus au premier enduit, M. Fresneau appliquait une



seconde couche qu'il traitait de la même manière et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il eut atteint l'épaisseur désirée, alors il tenait la matière longtemps sur le feu, jusqu'à évaporation complète de toute humidité. Il profitait du temps où l'ouvrage n'était pas encore entièrement desséché pour y imprimer divers dessins au moyen d'un poinçon en fer ou simplement en bois dur.

“ J'ai imité, dit-il, des coutures de bottes avec un morceau de bois denté à distances égales, avec lequel, en l'appliquant à plat, je faisais refluer la matière tout le long de la couture feinte, toujours du même côté, ce qui formait une trace en zigzag ; ensuite j'appliquais l'outil de l'autre côté en sens contraire, en faisant semblablement et à pareille distance refluer la matière, observant de placer les vides de l'outil vis-à-vis le plein de ce qui était formé. Par ces deux opérations, j'ai imité une couture où l'alène et le ligneul n'ont point eu de part. J'ai fait aussi de certains agréments avec le canon d'une clef dont je me suis servi à peu près comme d'un emporte-pièce. De même on imaginera d'autres agréments, tels qu'une roulette de pâtisserie, etc., qu'on pourra mettre en pratique et poncer tels dessins qu'on jugera à propos.”

Depuis l'époque où avaient lieu les recherches de La Condamine et du chevalier Fresneau, on a découvert en Asie, principalement sur les bords du Gange, d'immenses forêts de figuiers riches en caoutchouc. On le tire en grande quantité du *ficus elastica*, arbre magnifique qui s'élève à une hauteur de plus de 100 pieds et couvre de son feuillage un cercle de 70 à 80 pieds de diamètre. Toute fois la gomme du Parà et celle de la Guyane sont plus recherchées à cause de leur grande pureté et l'Amérique méridionale est restée le principal marché du caoutchouc.

On n'a ajouté que peu de chose aux anciens procédés de récolte. Elle se fait toujours au moyen d'incisions qu'on renouvelle sans inconvénient sur le même arbre tous les quinze jours ; on choisit de préférence la saison d'hiver, afin de ne pas arrêter la vigueur de la végétation pendant l'été.

Le suc fraîchement recueilli a presque la consistance et la couleur de la crème. Les premières proportions qui s'écoulent de l'arbre donnent à peu près 20 pour 100 de caoutchouc solide et les autres peuvent en fournir jusqu'à 37 pour 100.

Pour séparer le caoutchouc du suc laiteux qui le contient, on fait bouillir, en agitant avec soin, et le caoutchouc s'isole promptement du liquide sous forme de grumeaux qui se réunissent en masse spongieuse ; la séparation est facilitée par l'addition d'une certaine quantité de rhum ; on presse la masse entre les plis d'un tissu grossier, pour en séparer les matières étrangères ; c'est ainsi que s'obtiennent les caoutchoucs d'Assam et de Java, qui sont blancs et inodores.

Plus généralement, le caoutchouc du commerce est sous la forme de poires lisses ou tatouées de divers dessins et de couleur brune. Pour ob-

tenir ces poires, on forme des moules pyriformes de terre glaise, qu'on plonge à diverses reprises dans le suc laiteux fraîchement séparé de l'arbre, et on retire, couche par couche, une masse de caoutchouc que l'on durcit à un feu de branches résineuses, ce qui lui donne une couleur brune plus ou moins foncée. Le caoutchouc ainsi préparé contient, outre la fumée qui le colore, toutes les matières étrangères qui existaient dans le suc.

Maintenant que la consommation est augmentée dans une proportion telle que les bras manquent au travail, les sauvages laissent souvent couler les arbres et sécher la gomme au soleil. Il se forme de grands blocs ayant la forme d'une plaque épaisse ou de longs cylindres, de couleur légèrement jaunâtre due à l'action lente de l'air. Au Brésil, on allume des feux d'herbe sous les arbres producteurs, pour activer la solidification.

Depuis plus de vingt ans on est parvenu à expédier le suc lui-même en Europe, après l'avoir introduit dans un flacon de verre ou d'étain qu'on a soin de remplir et de bien boucher. Cette manière de livrer le caoutchouc au commerce réussit bien, mais il est préférable d'employer la méthode imaginée par M. Lec Norris, de New-York : elle consiste à filtrer d'abord le jus, puis à l'agiter vivement avec un vingtième de son poids d'ammoniaque très forte qui a pour effet de le préserver de l'action oxydante de l'air. Il suffit de chauffer à quinze ou vingt degrés pour chasser l'ammoniaque quand on veut utiliser le caoutchouc.

Le suc ainsi expédié contracte après quelque temps une odeur aigrelette mêlée de l'odeur de pourri, ce qui tient à l'altération d'une partie de l'albumine végétale qui s'y trouve dissoute. Quand on le chauffe sans addition, le caoutchouc se coagule de suite, et vient nager à la surface de la liqueur, entraîné par l'albumine, qui, en se coagulant, réunit en masse le caoutchouc naturellement tenu en suspension sous forme émulsive dans le suc employé.

Par une analogie singulière avec le lait, si l'on abandonne le suc à lui-même, les matières émulsives qu'il renferme s'élèvent, comme de la crème à la surface de la liqueur qui demeure brune et limpide. On peut étendre ce suc d'eau sans qu'il se coagule et sans qu'il en soit altéré ; la chaleur, l'évaporation, les alcalis, etc., agissent ensuite sur lui comme auparavant.

Pour isoler le caoutchouc pur, on mêle le suc avec quatre fois son volume d'eau et on place ce mélange dans un vase dont le fond est muni d'une ouverture. Au bout de vingt-quatre heures, le caoutchouc s'est rassemblée, sous forme d'une crème, à la surface de la liqueur ; on soutire celle-ci ; on mêle le résidu avec une nouvelle quantité d'eau que l'on soutire aussi quand elle s'est éclaircie, et on renouvelle ce traitement jusqu'à ce que l'eau ne dissolve plus rien. Mais comme le caoutchouc se maintient en suspension dans l'eau pure, sans se réunir à la surface, il est nécessaire d'ajouter à l'eau de lavage un peu de sel marin ou d'acide chlorhydrique que l'on enlève ensuite facilement par quelque lavages à

l'eau pure. L'eau salée ou acidulée sert à débarrasser le caoutchouc des matières végétales étrangères.

Le caoutchouc que l'on obtient ainsi est pur et très divisé. Délayé dans l'eau, il s'y résout en un lait qui s'éclaircit lentement, et dans lequel le caoutchouc ne subit aucune altération. La surface en contact avec l'air forme peu à peu par l'évaporation une pellicule mince de caoutchouc. Ainsi divisé, le caoutchouc est d'un blanc de lait ; pour le rendre cohérent il suffit de le placer sur du papier buvard pour absorber l'eau. Dès qu'il a perdu une certaine quantité d'eau, les particules commencent à se souder sans perdre leur blancheur. A mesure que l'eau s'évapore, la cohérence du caoutchouc augmente, et bientôt il constitue une pellicule blanche, opaque, élastique, qui, après l'évaporation complète de l'eau, se montre transparente et incolore comme une gelée sans texture fibreuse. Dès que le caoutchouc a pris quelque cohésion, il est facile d'en exprimer une grande partie de l'eau comme d'une éponge, mais celle-ci prend et conserve la forme du corps sur lequel on l'applique.

Rien de plus simple, dit M. Dumas, à qui nous empruntons ces détails, que ces phénomènes. Le caoutchouc existe dans le suc à l'état de division, en particules microscopiques, qui se soudent entr'elles à mesure que l'eau s'évapore, précisément comme les particules grasses du lait se soudent par le baratage pour former les masses de beurre.

N. N.

(A continuer.)

---

## CHRONIQUE DU CONCILE.

Le Concile et la paix.—L'attitude du Concile.—La Petite Eglise.—Les difficultés du Concile.—La salle des séances.—Première congrégation générale, 10 Décembre : Députation des excuses, des controverses, des *Postulata*.—Seconde congrégation, 14 décembre : Députation de la Foi.—Troisième congrégation, 20 décembre : Députation de la Discipline. Espérance de l'épiscopat.—Quatrième congrégation, 28 décembre : Députation des Réguliers, ouverture des discussions.—Cinquième Congrégation, 3 janvier : Nécrologie du concile.—Sixième Congrégation, 4 janvier. Deuxième Session, 6 janvier : Profession de Foi.—L'anti-Concile ou la comédie à Naples.

### I.

Le Concile c'est l'assemblée des Messagers de la paix ; et le concile lui-même c'est la paix, la paix promise à tous les hommes de bonne volonté sur la terre. Aussi remarquez comme dès son ouverture, ces controverses passionnées et éclatantes qui agitaient le monde religieux et politique sont tombées. Ce n'est pas que les esprits soient devenus plus indifférents, mais aujourd'hui l'esprit de Dieu plane sur le monde, et si en dehors de l'auguste assemblée, l'esprit de l'homme s'agite, au dedans règne l'Esprit divin, l'Esprit de paix et de douceur ; et quelques soient les divergences des sentiments, elles finiront par se fondre dans une admirable unité, sous l'influence de cet Esprit d'union et de concorde.

Je dis divergence et non pas opposition, car il ne faut pas croire un mot de ce que l'on dit de l'*animation des partis* dans le Concile. Il n'y a point de partis dans le sein de l'Eglise, et par conséquent dans la sainte assemblée qui la représente. Il peut y exister des nuances d'opinions parmi les évêques ; mais ces opinions, dans les réunions synodales, y sont toujours exprimées avec sagesse et mesure. Il ne se formera pas dans la salle du Concile de droite ou de gauche, on n'y rencontrera que des serviteurs dévoués de l'Eglisevoilà ; pourquoi il ne faut pas croire à tous les cancons que ramassent les journaux hostiles et les correspondants en quête de nouvelles, et qu'ils nous envoient comme des vérités. Deux jours après nous les voyons invariablement démentis par les Feuilles sérieuses et bien informées.

La physionomie que présente l'auguste assemblée ne ressemble en rien à l'aspect qu'offrent aux curieux nos corps législatifs. Ce ne sont pas ces groupes animés, ce n'est pas cette agitation fiévreuse que l'on remarque trop souvent chez nos députés : ici, dit un témoin oculaire, tout est calme, grave et noble dans l'attitude des Pères du Concile. Tous prient et médi-

tent, ils comprennent que leur mission est divine et qu'ils doivent rester étrangers aux passions humaines."

Ne vous étonnez donc pas que ce spectacle impressionne et remue les âmes sérieuses et sincères. Voici un nouveau fait qui prouve jusqu'à quel point le Concile a agité les âmes et les consciences.

En 1801, à l'époque du Concordat avec Napoléon 1er, le pape Pie VII ne crut pouvoir remédier au mal de la situation religieuse en France, qu'en abolissant tous les sièges épiscopaux de cette vaste Eglise pour en créer de nouveaux. C'était un fait inouï dans l'histoire de l'Eglise ; c'était rompre la succession apostolique d'une des plus belles portions de la chrétienté ; les évêques émigrés furent étonnés, affligés de se voir ainsi dépouillés, de titres et d'églises pour lesquelles ils avaient enduré les souffrances et le martyr de l'exil. Le très-grand nombre se résigna, quelques-uns crurent que le Souverain Pontife avait outrepassé ses droits et protestèrent dans un mémoire qu'ils lui adressèrent en 1803. Ceux qui signèrent ce mémoire, les prêtres et les fidèles qui s'unirent à eux et qui ne voulurent pas revenir de leur sentiment erroné, formèrent ce que l'on a appelé en France la *Petite Eglise*. Un petit reste de cette secte subsiste encore dans le département des Deux-Sèvres, n'ayant plus de prêtres, ils se baptisent, se marient, s'enterrent, récitent entre eux les prières de la messe le dimanche, et conservent tout ce qu'ils peuvent du culte catholique.

Mais ce reste, si petit qu'il soit, s'est réveillé à la nouvelle du Concile ; l'espérance de pouvoir rentrer dans l'unité universelle a brillé à ses yeux, il a fait un pas en avant : il a adressé au Pape et au Concile un mémoire où il cherche à justifier sa conduite, et demande au Concile de proclamer l'*inamovibilité absolue* de l'épiscopat. Ce mémoire n'est pas nouveau, c'est celui de 1803 que l'on a fait réimprimer à Lyon. Les signataires de cette pièce terminent en se déclarant ; " Les fils soumis et dévoués du Saint-Père.

Si cette formule n'est pas en vain mot, nous serons prochainement invités à tuer le veau gras, à dresser le festin, à nous réjouir sur le retour de ce petit nombre de brebis égarées, car il y a plus de joie, dans l'Eglise, pour un prodigue qui revient que pour quatre vingt dix fidèles qui persévèrent.

Tout en constatant cette paix et cette influence du Concile, nous ne voulons pas dire qu'il n'a point ses difficultés, ce serait un miracle qu'une telle entreprise s'accomplisse sans contradiction. Non, il ne se faut point faire illusion, il y a des difficultés à décourager les plus fermes volontés, si elles n'étaient pas appuyées sur la confiance dans le secours divin. " Ici, à Rome, pour peu qu'on prête l'oreille tant aux bruits de la rue, qu'aux conversations de salon, l'on est oppressé, inquiet, (1) " et les bruits de l'étranger ne sont pas de nature à ramener l'assurance, il y a les difficultés matérielles qui sont immenses. Comment cette assemblée, si nombreuse, se distribuera-

(1) Veuillot.

t-elle son incalculable travail, et en verra-t-elle la fin ? Il y a les difficultés intérieures qui naissent de la divergence des opinions de tant de Pères de contrées si diverses, sur l'opportunité de mille mesures qui devront être prises. Et si l'on examine avec quelle anxieuse curiosité la révolution et les agents diplomatiques de toutes les puissances, même non catholiques, suivent la distribution des votes dans la nomination des Déléguations théologiques, on comprendra quelle pourra être la pression extérieure lorsque les Pères seront entrés dans la discussion et le vif des questions dogmatiques ou disciplinaires. Sans doute il n'y a point lieu de s'inquiéter pour l'Eglise de Dieu, mais il faut prier, et prier beaucoup pour que l'œuvre de Dieu s'accomplisse dans toute l'étendue des vues de la miséricorde divine sur le monde.

## II.

Avant de vous faire assister aux diverses Congrégations qui se sont tenues depuis le 8 Décembre, il convient, je crois, de vous parler de la salle où elles se sont tenues, salle digne de l'auguste assemblée qui s'y réunit, malgré son défaut d'acoustique qui ne permettait pas aux orateurs de se faire entendre, et auquel on a remédié en diminuant l'étendue par un vaste rideau. Cette description aurait pu venir plus tôt, mais elle nous est arrivée par pièces et nous en attendions la dernière, pour donner le tout complet.

Vous savez sans doute que la basilique de Saint-Pierre forme une croix latine dont le tombeau des saints apôtres occupe le centre. Au-dessus du tombeau, Michel-Ange a lancé dans les airs ce dôme fameux qui, par son élévation audacieuse, laisse bien derrière lui le Panthéon, son modèle.

C'est dans la chapelle formant, en face de la *confession* de Saint-Pierre, le bras droit de la croix, qu'auront lieu les réunions conciliaires. Cette partie de la basilique a été fermée par une cloison dans le style de l'église. Sur le fronton, qui en couronne la vaste porte d'entrée, on lit ces mots, expression de l'autorité doctrinale de l'Eglise, et de la fidélité des promesses qui lui ont été faites par Jésus-Christ : *Docete omnes gentes... Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem seculi* " Enseignez toutes les nations... Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles." C'était, ou jamais non, le temps et le lieu d'inscrire ces mémorables et immortelles paroles.

N'admirez-vous pas avec moi l'heureuse pensée qu'a eue l'Eglise de choisir de tout temps ses basiliques comme lieu de réunion de ses conciles œcuméniques ? Les peuples bâtissent des palais pour être le siège de leurs assemblées délibérantes, la religion pense que la maison de la prière doit être aussi le foyer de la doctrine, et que l'esprit de Dieu ne saurait se faire entendre nulle part ailleurs mieux qu'en face du tabernacle où réside le Fils de Dieu. Je rencontre même ici une convenance de plus. C'est

en face du tombeau, ou, pour employer le langage consacré, de la *Confession* de Pierre, que nos évêques délibéreront sur les grands intérêts de la foi et des âmes. Il me semble que ce tombeau parle encore, que Pierre reedit toujours cette confession immortelle : *Vous êtes le Christ Fils de Dieu !* Le concile n'aura qu'à prolonger le son de cette parole : aussi est-ce une disposition particulièrement heureuse et sans précédent dans l'histoire des conciles œcuméniques, que celle qui place l'écho actuel de cette grande parole à côté même des restes de celui dont la voix l'a proclamée la première.

Pénétrons dans l'enceinte conciliaire.

Au fond du transept et adossé à l'autel des saints Processus et Martien, gardiens de saint Pierre dans la prison Mamertine, apparaît le trône du saint-père. C'est un simple siège orné de soie blanche. A droite et à gauche, formant l'hémicycle, vous apercevez les sièges couleur de pourpre des cardinaux. Les patriarches et primats sont devant le saint-père et un peu au-dessous de son trône. Le long des parois du transept, à droite et à gauche, sont les bancs des archevêques et évêques. Ils forment sept rangs de chaque côté, ornés de tentures vert et or. L'aspect en est simple, et digne de la gravité de l'assemblée. Les théologiens du pape occupent les derniers sièges, au-dessous des évêques.

En face de la porte d'entrée, et à quelques pas dans l'enceinte, a été dressé l'autel sur lequel on offre le saint sacrifice au début de chaque session. C'est sur cet autel, dans une sorte de tabernacle richement décoré, que repose le livre des Ecritures, la règle sacrée des délibérations conciliaires.

La chaire des orateurs est à gauche, au pied des stalles des évêques, un peu en avant de l'autel. Les sténographes occupent des tribunes établies de chaque côté, sous les arceaux du transept. C'est dans l'espace laissé vide par le renforcement des arceaux qu'ont été établies les diverses tribunes réservées. Elles sont au nombre de huit et superposées deux à deux ; elles ont été attribuées aux ambassadeurs et aux théologiens des évêques, ou autres personnes assez heureuses pour obtenir des autorisations spéciales.

Pour compléter l'ornement de la salle conciliaire, on y a peint plusieurs tableaux de circonstance ainsi qu'un certain nombre de portraits de papes.

Le tableau qui se trouve au-dessus du trône du saint-père représente la descente du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte.—Aux quatre angles de la salle on a figuré les quatre conciles œcuméniques de Jérusalem, de Nicée, de Latran et de Trente. Ces tableaux sont reliés entre eux par les médaillons des papes qui ont présidé ces saintes assemblées.

Ces décorations donnent à la salle un grand caractère ; mais ce qui en est incontestablement le plus magnifique ornement, c'est le grand style architectural du transept de la basilique vaticane avec la pureté de ses

ignes, la hauteur de ses voûtes, la beauté de ses marbres, la profusion des richesses artistiques que le génie et les âges chrétiens y ont prodiguées. Quel peuple pourrait présenter dans les salles de son sénat ou de sa législature quelque chose, je ne dis pas de supérieur, mais même de pareil ?

## III.

Le 10 Décembre, deux jours après l'ouverture du Concile, s'est tenue la *Première Congrégation Générale*, ou assemblée secrète du Concile. Le but de cette réunion était de nommer les membres de deux *députations* ou commissions : de celle des *Juges des Excuses, Judices excusationum* et de celle des *Juges de Controverses, Judices querelarum et controversiarum*. La Congrégation, présidée par les Cardinaux légats de Luca, Bizarri, Bilio et Capalti, a duré deux heures. Les suffrages ont été donnés au scrutin secret, le dépouillement s'en est fait les jours suivants et le résultat n'en a été proclamé que dans la congrégation suivante qui s'est tenue le 14 Décembre. Voici ce résultat :

DEPUTATION POUR LES EXCUSES, (*Judices Excusationum.*)

Mgr. Melchers, Arch. de Cologne.  
 Monzon y Martins, Arch. de Grenade.  
 Limberti, Arch. de Florence.  
 Landriot, Arch. de Reims.  
 Pedicini, Arch. de Bari.

DEPUTATION POUR LES CONFLITS, (*Judices querelarum et controversiarum.*)

Mgr. Angelini, Arch. de Corinthe.  
 Mermillod, Ev. d'Hebron.  
 Sannibale, Ev. de Gubbio.  
 Rosati, Ev. de Todi.  
 Canzi, Ev. de Cyrène.

Aux termes de la constitution *Multiplices inter* portant le règlement du Concile, et promulguée dans la réunion pro-synodale, le Saint-Père, tout en accordant aux membres du saint synode le droit d'initiative, s'était réservé le droit de nommer une commission spéciale, chargée de recevoir et d'apprécier les propositions devant être soumises à la vénérable assemblée. Les noms des membres de cette commission choisis par le Souverain Pontife ont été présentés aux Pères dans la seconde Congrégation générale, en même temps que les deux listes précédentes.



DÉPUTATION DITE DES *Postulata*.

- Les Cardinaux Patrizzi, Vicaire de Sa Sainteté.  
 Di Pietro, Ev. d'Albano.  
 De Angelis, Arch. de Ferme.  
 Corsi, Arch. de Tise.  
 Riario-Sforza, Arch. de Naples.  
 Rauscher, Arch. de Vienne.  
 De Bonnechose, Arch. de Rouen.  
 Cullen, Arch. de Dublin.  
 Barili, ancien nonce à Madrid.  
 Moreno, Arch. de Valladolid.  
 Monaco, La Valetta.  
 Antonelli, Secrétaire d'Etat.
- Les Patriarches Jussef, Patriarche d'Antioche,  
 Valerga, Patriarche de Jérusalem.
- Les Archevêques Guibert, Arch. de Tours.  
 Riccardi di Netro, Arch. de Turin.  
 Valdivieso, Arch. de St. Jacques, Chili.  
 Bahitarian, Arch. d'Amide, Arménie.  
 Barrio y Fernandez, Arch. de Valence.  
 Spalding, Arch. de Baltimore.  
 Apuzzo, Arch. de Sorrento.  
 Franchi, Arch. de Thessalonique.  
 Giannelli, Arch. de Sardes.  
 Manning, Arch. de Westminster.  
 Dechamps, Arch. de Malines.
- Les Evêques Martin, Ev. de Paderbon.  
 Cellesia, Ev. de Patti.

L'importance de cette commission ne saurait échapper à personne ; il y a tant de précautions à prendre, tant de périls à éviter dans la présentation de décrets faits par des particuliers qu'on ne s'étonnera pas de voir réunis dans cette liste, tant de noms importants par leur science, leurs vertus, leurs dignités, et qu'on admirera, une fois de plus, la prudence consommée du Vicaire de Jésus-Christ, chargé de pourvoir à tant d'intérêts divers.

Après cette communication, l'assemblée a dû s'occuper de nommer les quatre Députations qui doivent se partager les travaux dans l'étude des questions de *Dogme* et de *Discipline*, de celles concernant les *Réguliers* et le *Rite Oriental*. Chacune de ces commissions doit se composer de 24 membres.

Il était difficile de faire ces nominations en une séance. Aussi le secrétaire du concile, Mgr. Fesler, avait fait avertir préalablement les Pères,

qu'on n'aurait à s'occuper, cette fois, que de la Commission du Dogme, dite *de Fide*, c'est dans ces termes que le scrutin a été déclaré ouvert. Aussitôt les scrutateurs, accompagnés des Notaires, se sont mis à recueillir les suffrages écrits sur un carré de papier blanc.

Le résultat proclamé dans la congrégation générale suivante a été celui-ci :

DÉPUTATION DU DOGME, DITE *de Fide*.

*Président*, Le Cardinal Bilio.

1. Emmanuel-Garcia Gil, archevêque de Saragosse, (Espagne.)
2. Louis-François Pie, évêque de Poitiers, (France.)
3. Patrice Leahy, archevêque de Cashel, (Irlande.)
4. René-François Régnier, archevêque de Cambrai, (France.)
5. Jean Simor, archevêque de Strigonie ou Gran, (Hongrie.)
6. André-Ignace Schepman, archevêque d'Utrecht, (Hollande.)
7. Andoine Hassoun, patriarche de Cilicie des Arméniens.
8. Barthélemy d'Avanzo, évêque de Calvi et Teano, (Deux-Siciles.)
9. Miccislas Ledochowski, archevêque de Gnesne et Posen, (Prusse.)
10. François-Emile Cugini, archevêque de Modène.
11. Sébastien-Dias Larangeira, évêque de Saint-Pierre de Rio-Grande-du Sud, (Brésil.)
12. Ignace de Senestry, évêque de Ratisbonne, (Bavière.)
13. Victor-Auguste Deschamps, archevêque de Malines, (Belgique.)
14. Jean-Martin Spalding, archevêque de Baltimore, (Etats-Unis.)
15. Antoine Monescillo, évêque de Jaen, (Espagne.)
16. Pierre-Joseph de Preux, évêque de Sion, (Suisse.)
17. Vincent Gasser, évêque de Brixen, (Tyrol.)
18. Raphaël-Valentin Valdivieso, archevêque de Santiago, (Chili.)
19. Henri-Edouard Manning, archevêque de Wesminster, (Angleterre.)
20. Frédéric-Maria Zinelli, évêque de Trévis, (Vénétie.)
21. Joseph Cardoni, archevêque d'Edesse, (ancienne Antioche.)
22. Walter Steins, archevêque de Bostra, (Palestine.)
23. Conrad Martin, évêque de Paderborn, (Prusse.)
24. Joseph Sant'Aleman, archevêque de San-Francisco, (Californie.)

Toutes les nationalités y sont représentées, selon leur importance, mais non pas toutes les opinions ; ce qui permet de constater quel est l'esprit général qui anime la majorité de l'épiscopat, et aussi de concevoir l'espérance que tout marchera paisiblement et régulièrement.

A la suite de ce vote, Mgr. Fesler est monté à la tribune, et a lu une bulle pontificale relative aux censures *latæ sententiæ*, c'est-à-dire aux censures que l'on encourt pour cela même qu'on a posé certains actes, et avant toute sentence juridique. Comme cette bulle sera probablement publiée par l'autorité épiscopale, à qui l'initiative appartient dans le diocèse en pareille matière, nous nous abstenons de la publier ici.

On ne soupçonnait pas que l'élection des Commissions ou *Députations* exigerait un temps si long ; pas moins de quatre congrégations générales ont été consacrées à ce travail. On attribue cette lenteur au mode adopté pour le dépouillement du scrutin, on met autant de temps à faire le dépouillement des votes d'une congrégation où l'on compte 760 Pères, que l'on en met à Paris à faire le dépouillement des votes de deux cent mille électeurs. Il eut fallu diviser le travail par sections, c'est ce dont on s'aperçoit aujourd'hui, et l'on a proposé de diviser le bureau de dépouillement en douze ou vingt-quatre sections pour hâter ce travail.

Ce dépouillement se fait par un comité de prélats nommés par l'assemblée ; le résultat connu, il est aussitôt envoyé sous pli cacheté à chaque père, à son domicile, mais la promulgation officielle n'en est faite que dans la Congrégation générale suivante :

Le 20 Décembre a eu lieu la troisième Congrégation générale, où l'on a voté pour former la seconde Députation relative aux questions de disciplines. La Messe a été célébrée par Mgr. l'Archevêque de Salzbourg. Après la messe, le cardinal président a récité les prières d'usage, et le sous-secrétaire du concile, Mgr. Jacobini, a proclamé les noms formant la commission dogmatique ; on a ensuite procédé aux votes pour la Commission disciplinaire.

#### DÉPUTATION OU COMMISSION DE LA DISCIPLINE,

(DITE *de rebus disciplinæ ecclesiasticæ.*)

*Président*, le cardinal Caterini.

1. Jean Mac-Kloskey, archevêque de New-York, (Etats-Unis.)
2. Guillaume Ullathorne, évêque de Birmingham, (Angleterre.)
3. Jean Mac-Hale, archevêque de Tuam, (Irlande.)
4. Pélage de Labastida y Davalos, archevêque de Mexico.
5. Pantalçon Monserra y Navarro, évêque de Barcelone, (Espagne.)
6. Anastase Yusto, archevêque de Burgos, (Espagne.)
7. Jules Arrigoni, archevêque de Lucques, (Toscane.)
8. François Baillargeon, archevêque de Québec, (Canada.)
9. Paul Ballerini, patriarche latin d'Alexandrie, (Egypte.)
10. Claude-Henri Plantier, évêque de Nîmes, (France.)
11. Théodore de Montpellier, évêque de Liège, (Belgique.)
12. Etienne Marilley, évêque de Lausanne et Genève, (Suisse.)
13. François-Xavier Wierzechleyski, évêque latin de Lemberg, (Galicie.)
14. Georges Stahl, évêque de Wurtzbourg, (Bavière.)
15. Jean-Ambroise Huerta, évêque de Puno, (Pérou.)
16. Charles Fillion, évêque du Mans, (France.)
17. Jean-Baptiste Zwenger, évêque de Seckau, (Styrie.)
18. Nicolas Sergent, évêque de Quimper, (France.)
19. Michel Heiss, évêque de la Crosse, (au Wisconsin, Etats-Unis.)

20. Mariano Ricciardi, archevêque de Reggio, (Modène.)
21. Léon Meurin, évêque d'Ascalon.
22. Jean Guttadauro di Reburdone, évêque de Caltanisetta, (Sicile.)
33. Marino Marini, archevêque d'Orvieto, (Etats de l'Eglise.)
24. Joseph Aggarbati, évêque de Sinigaglia, (Etats de l'Eglise.)

Sans crainte de se tromper on peut affirmer que l'épiscopat attend beaucoup de cette députation disciplinaire. Sans doute les questions dogmatiques priment les autres, mais la lumière est faite sur bien des points, et l'on sait que de ce côté les passions humaines se tairont dans le concile, et que toute décision portera le cachet de l'Esprit-Saint. Aussi se préoccupe-t-on moins des décrets dogmatiques qui pourront sortir du concile.

Mais on n'en saurait dire autant des décrets disciplinaires ; ici, est le point capital, le point pratique ; ici, la plus parfaite abnégation ne pourra demeurer indifférente. La révolution a soustrait à la législation générale de l'Eglise un grand nombre d'églises qui, par la force des choses, la coaction des gouvernements, vivent en dehors du droit commun et désireraient y rentrer.

D'un autre côté, l'abolition des bénéfices a changé considérablement en Europe la condition du clergé.

En Amérique, l'Eglise se présente dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles. Jusqu'ici elle n'a cessé d'être considérée comme pays de missions et conséquemment d'y être gouvernée par des lois spéciales. Mais le progrès immense qui s'est opéré de ce côté de l'Atlantique, au point de vue catholique, fait naître parmi les populations, et surtout parmi le clergé, le désir de voir la législation générale de l'Eglise appliquée ici, partout où cela est possible, c'est pourquoi la presse américaine demande avec instance au Concile une constitution semblable à celle de tous les autres pays, en d'autres termes le droit canon, et l'érection de paroisses véritables, et de cures inamovibles. Dans tous les Etats-Unis on n'en compte encore qu'une seule, celle qui vient d'être érigée par l'évêque d'Albany et donnée aux R. R. Pères Oblats.

Joignant la pratique à la théorie, le clergé a résolu de déléguer à Rome quelques-uns de ses membres pour soumettre au Saint-Père la situation qui leur est faite et demander une organisation conforme au droit commun.

“ Je ne sais, ajoute le Correspondant romain, jusqu'à quel point tout ce qui se débite dans les journaux américains est fondé, ce qu'il y a de vrai, c'est que la démarche dont j'ai parlé doit être faite, et un prélat canadien que j'ai interrogé m'en a confirmé la nouvelle. Il pense même que l'on décidera quelque chose dans le sens de la pétition, “ et, a-t-il ajouté, *c'est justice, puisqu'il y a des évêchés en titre avec des diocèses, on ne voit pas trop pourquoi on ne substituerait pas désormais les curés proprement dits aux missionnaires.*”

Dans la Congrégation générale du 28 Décembre ont été nommés les

membres de la Députation des Ordres Religieux. En voici la liste par ordre des suffrages :

1. François Fleix y Solans, Primat, archevêque de Sarragone (Espagne).
2. André Ræss, évêque de Strasbourg (France)
3. Godefroy Saint-Marc, archevêque de Rennes (France).
4. Ferdinand Blanco, évêque d'Avila (Espagne).
5. Jean Derry, évêque de Clonfert (Irlande).
6. Joseph Benoit Dusmet, de la Congrégation des Bénédictins du Mont-Cassin, archevêque de Catane (Sicile).
7. Félix Cantimorri, de l'ordre des Mineurs Capucins, évêque de Parme.
8. Joseph-Ignace Checa, archevêque de Quito (République de l'Équateur).
9. Frédéric, landgrave de Furstenberg, archevêque d'Olmütz (Moravie).
10. Charles Pooten, archevêque d'Ativari et Scutari (Albanie).
11. Paul Micaloff, de l'ordre des Augustins, évêque de Città di Castello (Etats de l'Eglise).
12. Etienne-Vincent Ryan, évêque de Buffalo (Etats-Unis).
13. Simon Spilotros, de l'ordre des Carmes Déchaussés, évêque de Tricarico (Deux-Siciles).
14. Alexandre Angeloni, archevêque d'Urbini (Etats de l'Eglise).
15. Ignace Moracs Cardoso, évêque de Faro (Portugal).
16. François, baron de Leonrod, évêque d'Eichstætt (Bavière),
17. Guillaume-Joseph Clifford, évêque de Clifton (Angleterre).
18. Thomas-Michel Salzano, de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque *in partibus* de Tanes ou Tanis (Égypte).
19. Jean-Joseph Faict, évêque de Bruges (Belgique).
20. Marie-Ephrem Garrelon, évêque *in partibus* de Némésis (Chypre).
21. Louis-Nasaire di Calabiana, archevêque de Milan (Lombardie).
22. Georges Ebediesu Kayatt, archevêque chaldéen de Diarbékir (Kurdistan).
23. Gaspard Willi, évêque *in partibus* d'Antipatros (Palestine).
24. Jean-Thomas Ghilardi, de l'ordre des Frères Prêcheurs, évêque de Mondovi (Piémont).

L'ordre du jour pour cette quatrième Congrégation générale, portait qu'à la suite de l'élection commenceraient les discussions sur les propositions dogmatiques. En effet, le cardinal de Luca, premier président, les suffrages recueillis, a donné la parole à ceux des orateurs qui s'étaient fait inscrire. Ils étaient quatorze, dit-on, sept seulement ont parlé, le secret le plus inviolable couvre et l'objet de ces discussions, et les discussions elles-mêmes.

Dans la cinquième Congrégation générale qui s'est tenue le 3 janvier, on

a annoncé la nomination du cardinal De Angelis, à la place du cardinal de Reisach, décédé dernièrement au couvent des Rédemptoristes, à Contamines, Haute-Savoie.

Né à Rottre, le 6 juillet 1800, il fut préconisé évêque en 1836, et promu au cardinalat en 1855.

La vaste science dont il avait donné de très-nombreuses preuves, l'avait fait nommer, par le Saint-Père, préfet de la congrégation des Etudes, et rapporteur pour la correction des livres de l'Eglise orientale. Dès qu'il fut question du Concile, la voix publique le désigna pour la présidence de la grande assemblée ; il fut nommé, en effet, le premier des Légats qui devaient la présider, mais il ne put siéger. L'Eglise perd en lui un prélat dévoué, d'un conseil sûr et une de ses plus brillantes lumières. Il est mort dans les sentiments de la plus admirable résignation et après avoir reçu toutes les consolations de l'Eglise.

Les autres pertes du Concile également annoncées dans cette séance sont celles :

Du cardinal Pentini.

De Mgr. Francolla, de Toggia, *Deux-Siciles*.

De Mgr. Manastyrski, de Grzemysl, *Galicie*.

Après cette annonce, la discussion s'est ouverte. Quatre Pères ont parlé : la discussion s'est continuée le lendemain.

Le 4 janvier, après la célébration du saint sacrifice et les prières d'usage qui ouvrent toutes les séances, les pères ont poursuivi la discussion du premier *schema*, qui comporte la condamnation des erreurs doctrinales de la philosophie moderne ; d'accord sur le fond, les pères n'ont discuté que la forme et la rédaction des décrets que l'on doit promulguer.

Avant la clôture de la séance une nouvelle mort a été annoncée, celle de Mgr. Vasquez, Evêque de Panama.

La seconde session s'est tenue le 6, présidée par le Pape, comme elle avait été annoncée ; mais comme il n'y avait aucun décret à promulguer, les Pères se sont contentés, après la messe, de la cérémonie de la profession de foi en usage dans les conciles et dont voici la formule.

Moi, N. . . , je crois d'une foi ferme et professe tous et chacun des articles qui sont contenus dans le symbole de foi en usage dans la Sainte Eglise romaine. Ainsi :

Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, toutes les choses visibles et invisibles ; je crois en un seul Seigneur Jésus-Christ, fils unique de Dieu et né du Père avant tous les siècles : Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu ; qui n'a pas été fait, mais engendré ; consubstantiel au Père ; par qui toutes choses ont été faites ; pour qui nous autres hommes et pour notre salut est descendu des cieux ; qui s'est incarné par l'opération du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie, et s'est fait homme, qui a été aussi crucifié pour nous sous Ponce-

Pilate, a souffert et a été enseveli ; qui est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures ; est monté au ciel ; est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau avec gloire pour juger les vivants et les morts ; dont le règne n'aura point de fin. Je crois aussi en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et donne la vie, qui procède du Père et du Fils ; qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le fils ; qui a parlé par les prophètes. Je crois l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse un seul baptême pour la rémission des péchés. Et j'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. Ainsi soit-il.

J'admets et embrasse très-fermement les traditions apostoliques et ecclésiastiques et toutes les autres observances et constitutions de la même Eglise.

J'admets aussi la Sainte-Eglise, selon le sens qu'a suivi et que suit notre sainte mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des saintes Ecritures ; et je ne l'entendrai et l'interpréterai jamais que selon l'unanime accord des Pères.

Je professe encore qu'il y a vraiment et proprement sept sacrements de la loi nouvelle, institués par Jésus-Christ Notre-Seigneur, et nécessaires au salut du genre humain, quoiqu'ils ne le soient pas tous à chacun en particulier, savoir : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ; je reconnais que ces sacrements confèrent la grâce, et qu'il en est trois, le baptême, la confirmation et l'ordre, qui ne peuvent être réitérés sans sacrilège.

Je crois même et admets tous les rites de l'Eglise catholique reçus et approuvés dans l'administration solennelle de tous les susdits sacrements.

J'embrasse et reçois toutes et chacune des choses qui ont été définies et déclarées dans le très-saint Concile de Trente touchant le péché originel et la justification.

Je professe également que, dans la messe, est offert à Dieu un sacrifice véritable, proprement dit, et propitiatoire pour les vivants et pour les morts, et que dans le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie sont véritablement, réellement et substantiellement le corps et le sang conjointement avec l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qu'il s'opère un changement de toute la substance du vin en son sang, changement que l'Eglise catholique appelle Transubstantiation. Je confesse aussi que sous une seule de ces deux espèces on reçoit Jésus-Christ tout entier, et le sacrement dans sa vérité.

Je tiens fermement qu'il y a un purgatoire, et que les âmes qui s'y trouvent détenues sont soulagées par les suffrages des fidèles.

Je crois de même qu'il faut honorer et invoquer les saints qui règnent avec Jésus Christ, et qu'ils offrent à Dieu des prières pour nous, et qu'il faut vénérer leurs reliques.

Je déclare avec une assurance entière que les images de Jésus-Christ

et de la Mère de Dieu toujours vierge, et celles des autres saints doivent être gardées et retenues, et qu'il faut leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus.

J'affirme aussi que le pouvoir des indulgences a été laissé par Jésus-Christ dans l'Eglise, et que l'usage en est très-salutaire au peuple chrétien.

Je reconnais que l'Eglise romaine, sainte, catholique et apostolique, es mère et maîtresse de toutes les Eglises ; et je promets et jure vraie obéissance au Pontife romain, le successeur de saint Pierre, prince des Apôtres et Vicaire de Jésus-Christ.

Je reçois aussi et professe sans aucun doute toutes les autres vérités qui ont été transmises, définies et déclarées par les sacrés canons et par les Conciles œcuméniques, et principalement par le très-saint Concile de Trente.

Et en même temps, toutes les erreurs contraires, ainsi que les hérésies, quelles qu'elles soient, qui ont été condamnées, rejetées et anathématisées par l'Eglise, je les condamne moi-même, je les rejette et les anathématise de la même manière.

Cette vraie loi catholique, hors de laquelle personne ne peut être sauvé, cette foi que de plein gré je professe présentement et à laquelle je tiens en toute vérité, j'aurai soin, Dieu aidant, de la conserver et de la confesser très-constamment dans toute son intégrité et sa pureté jusqu'au dernier soupir de ma vie ; je ferai également en sorte, autant qu'il dépendra de moi, que ceux qui vivent sous mon autorité ou dont le soin m'appartiendra à raison de ma charge, y soient maintenus, et qu'elle leur soit enseignée et prêchée : c'est ce que moi N. . . , je promets, voue et jure. Qu'ainsi Dieu me soit en aide et ces saints Evangiles de Dieu !

## IV.

Et l'*Anti-Concile* de Naples, d'où devait sortir la lumière et le salut de l'Univers, au dire des libres-penseurs de tous les pays, qu'est-il devenu, personne n'en parle plus !

La raison en est bonne, l'*Anti-Concile* est mort, et de la manière la plus misérable. D'abord les libres-penseurs, plus superstitieux qu'on ne pense, moins braves qu'ils ne le crient, n'ont pas osé se réunir le 8 Décembre ; ils pressentaient que ce jour leur porterait malheur et qu'ils ne braveraient pas en vain *celle qui dans le monde a écrasé toutes les erreurs*.

Ce n'est donc que le 10 que s'est ouvert le conciliabule de Naples ; après avoir longtemps cherché une salle, les *pères de la libre-pensée* se sont assemblés dans un théâtre ; dès lors il était facile de prévoir que ce ne serait que farce et comédie.

Mais silence : les *Pères* ont pris place, la séance est ouverte. Sur la scène, un bureau et une estrade, un président, des assesseurs comme dans toute assemblée qui se respecte. A côté, une tribune, et les accessoires



bligés, verre d'eau et sucre, les armes sont prêtes, il ne s'agit plus que d'ouvrir le feu.

Cet honneur est réservé au Président Ricciardi. Le discours d'ouverture a duré une demi-heure, phraséologie sentimentale, grands mots, grands gestes, rien ne manque à l'orateur italien, jugez-en par ce passage :

“ Le Pape a convoqué le concile œcuménique à Rome, au nom d'une Trinité ; nous, libres-penseurs, c'est au nom d'une autre trinité que nous nous réunissons, trinité de raison, de vérité et de liberté.”

Deux mille quatre cents mains battent avec fracas, on crie : “ Vive la liberté.”

Puis on acclame l'Espagne pour avoir banni les Bourbons ; le Mexique pour avoir fusillé Maximilien. On lit les lettres sympathiques des grands épistoliers Garibaldi, Victor Hugo, de Campanella. Enfin, l'on prend le Pape à partie, la France et l'occupation de Rome sont mis sur la selette. “ Vivent les Français ! A bas l'empire ! !

Mais les Français n'étaient pas là, la tempête les avait retenus à Gêne ; ils arrivèrent le lendemain, portant la guerre dans les plis de leurs manteaux. M. Regnard monte à la tribune, ce n'est pas un discours qu'il prononce, mais un réquisitoire ardent, violent, impitoyable, contre le gouvernement français : Vive la république ! hurle la foule agitée comme la houle ; le tumulte croît toujours, mais le gouvernement de Florence qui ne veut point se compromettre près de l'empereur, avait donné ses ordres. Au milieu de cette scène infernale une voix sonore se fait entendre :

“ *Au nom de la loi ! la réunion est dissoute.*”

Le Président proteste, les orateurs protestent, la foule proteste, mais évacue la salle, et se dissipe comme une bande de gamins ou de malfaiteurs à la vue d'un homme de police.

Avant de retourner dans leur pays, les chefs se sont réunis dans un cabaret, et là, sous l'influence des vapeurs enivrantes, ont rédigé une profession de foi, qui paraîtrait incroyable si nous ne la citions textuellement et qu'il est bon d'ailleurs de connaître ; car les principes nous disent quels sont les hommes, et demeurez persuadés que ceux qui professent ces mêmes principes en Canada, ne valent pas mieux que ceux qui les promulguent en Italie.

#### DÉCLARATION DE PRINCIPES DES LIBRES-PENSEURS.

“ Les soussignés, délégués de différentes nations du monde civilisé, réunis à Naples pour prendre part à l'*Anti-Concile*, affirment les principes suivants :

“ Ils proclament la libre raison en face de l'autorité religieuse, l'indépendance de l'homme en face du despotisme de l'Eglise et de l'Etat, la solidarité des peuples en face de l'alliance des princes et des prêtres, l'école libre en face de l'enseignement du clergé, le droit en face du privilège.

“ Ne reconnaissant d’autre base que la science, ils proclament l’homme libre et souverain dans l’Etat libre, et la nécessité de l’abolition de toute Eglise officielle.

“ La femme doit être affranchie des entraves que l’Eglise et la Législation opposent à son entier développement.

“ Ils affirment la nécessité de l’instruction en dehors de toute intervention religieuse, la morale devant être complètement indépendante de cette intervention.”

NAPLES, le 17 Décembre 1869.

*(Suivent les signatures.)*

A cette déclaration, il faut joindre le programme des libres-penseurs parisiens :

“ Les libres-penseurs de Paris reconnaissent et proclament la liberté de conscience, la liberté d’examen, la dignité humaine.

“ Ils considèrent la science comme base unique de toute croyance et repoussent par conséquent tout dogme fondé sur une révélation quelconque.

“ Ils reconnaissent que l’égalité sociale et la liberté ne peuvent exister que lorsque l’individu est instruit. Ils réclament par conséquent l’instruction gratuite à tous les degrés, obligatoire, exclusivement laïque et matérialiste : le devoir de la société est de mettre l’individu à même de la donner aux enfants.

En ce qui concerne la question philosophique et religieuse :

“ Considérant que l’idée de Dieu est la source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité :

“ Considérant que la Religion Catholique est la personnification la plus complète et la plus terrible de cette idée, que l’ensemble de ses dogmes est la négation même de la société :

“ Les libres-penseurs de Paris s’engagent à travailler à l’abolition prompte et radicale du catholicisme, et à poursuivre son anéantissement par tous les moyens compatibles avec la justice, en comprenant au nombre de ces moyens la force révolutionnaire qui n’est que l’application à la société du droit de légitime défense.”

REGNARD.

Pour copie conforme à l’original,

C. RICCIARDI.

Est-ce assez ignoble ! est-ce assez méprisable ? L’ATHÉISME et le MATÉRIALISME, c’est-à-dire l’abrutissement de l’esprit et du cœur, voilà le terme final où la Franc-Maçonnerie veut conduire toute société, et le moyen sera le renversement de l’EGLISE et de l’ETAT par la force brutale de la révolution. Allons, que les honnêtes gens en prennent sérieusement leur parti ; plus de compromis, plus de conciliation, de tels professeurs doivent être rejetés par la société comme des empoisonneurs publics qui en veulent à la source même de la vie. Ce ne sont ni les intérêts de l’Eglise, ni ceux de l’Etat qui sont ici le plus compromis, ce sont ceux de chaque propriétaire, de chaque père de famille, de tout homme qui veut jouir de sa liberté de croire et d’agir selon sa foi.

## INSTITUT DES ARTISANS.

ST. FRANCOIS D'ASSISE.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Après vous avoir entretenus des Arts industriels, qui intéressent l'Institution à laquelle vous consacrez votre zèle, je passerai à un sujet qui peut avoir quelque attrait pour vous comme chrétiens, mais qui est aussi rempli d'importance au point de vue de l'Art ; je vous parlerai du Sanctuaire de St. François et de toutes les merveilles qu'il renferme.

\*  
\* \*

Le samedi, 24 avril 1868, nous nous trouvions sur le chemin de fer de Florence à Rome, et étant arrivés vers une heure de l'après-midi à la station de Sta. Maria Dei Angeli, Ste. Marie des Anges, nous nous arrê tâmes, très-désireux d'aller honorer le tombeau de St. François d'Assise.

Nous descendîmes du wagon, et aussitôt nous apercevons dans la montagne, à deux milles devant nous, le couvent de St. François et la ville d'Assise, et nous pouvons vérifier la justesse de cette parole du Dante :

FERTILE, COSTA D'ALTO MONTE PENDE (1)

Après avoir vu sur notre parcours depuis Florence, ces bourgs et ces villes perchés comme des nids d'aigles sur les sommets des Apennins qui méritent tous une visite, " car il n'est pas dans ce parcours de cime si âpre et si nue qui n'ait son ermitage et son sanctuaire visités des pèlerins ;" (2)

Après avoir songé aux pieux et touchants souvenirs que nous rappellent ces noms si célèbres pour l'art et la piété, comme *Arezzo*, *Cortone*, *Perouse*, quelle douce satisfaction éprouvions-nous, en nous trouvant en vue de ce sanctuaire si admirable d'Assise, qui dit tant de choses à l'âme et au cœur !

La température était élevée, comme elle l'est déjà au mois d'avril en Italie ; les arbres couverts de feuilles, les champs fraîchement ouverts par le soc de la charrue, contrastaient par leurs teintes éclatantes avec les couleurs douces d'une verdure naissante.

---

1) C'est une côte fertile qui est suspendue sur une montagne élevée.—*Paradis*, XI, 45.

(2) Ozanam. Assise. Tome V, chap. 2.

Ici, la chaîne des Apennins s'ouvre en amphithéâtre ; trois sommets s'élèvent en cercle devant vos regards : sur l'un est le couvent le *Sacro-Convento*, sur l'autre la ville entourée de ses remparts et de tours, et couronnée par une immense citadelle ; sur le troisième sommet, à droite, l'entrée du désert, où François passa tant de jours dans la solitude et la prière ; enfin, devant soi, cette plaine, où plusieurs fois avant sa mort, le saint put voir camper ses disciples trop nombreux pour loger dans la ville ; mais du reste, le site ajoute encore à l'impression de ces souvenirs. Ces monuments sont entourés de toutes les richesses de la nature, avec un beau ciel, un doux climat, éclairés par la plus riche lumière.

On sait quelle était la dévotion de St. François pour les splendeurs de la création, et en voyant Assise, par un beau jour, vous comprenez le sentiment qui inspira le saint pour l'astre que, dans un cantique enthousiaste, il appelle *Monseigneur le Soleil* !

En effet, quand nous arrivâmes, le ciel était d'un bleu pur et limpide, c'était une voûte de saphir ; l'air si clair et si transparent, que les constructions du couvent et de la ville apparaissaient nettes et détaillées à deux milles de distance, comme si elles eussent été à deux pas. Nous pouvions tout distinguer : le monastère massif comme une forteresse, supporté par deux rangs d'arcades en granit superposées, qui n'ont pas moins de 100 pieds d'élévation et près de 1000 pieds de longueur, et au-dessus de tout se découpant sur le ciel la silhouette de la grande Église avec ses tourelles et son campanile.

La vue de la campagne d'Italie a de telles beautés qu'on ne peut l'exprimer. Que de mots il faudrait pour dire ce que vous éprouvez en un instant : un ciel éclatant et doux, point de distances à cause de la pureté de l'air, une lumière qui transfigure les objets. L'herbe est une tenture de velours aux reflets changeants, les constructions ont tantôt les tons de la neige, tantôt l'éclat de l'or, tandis que dans les lointains les différents plans des montagnes apparaissent séparés par des foyers de lumière, c'est là qu'en peut reconnaître ce qui a été souvent dit, qu'en Italie le soleil est un grand peintre, un grand enchanteur ; c'est là qu'on comprend les enthousiasmes que St. François éprouvait pour lui.

Enfin, on s'explique aussi comment ceux qui habitent les climats brumeux et les cieux voilés du Nord de l'Europe, Anglais, et Russes, traversent sans cesse les Alpes, remplissent les voies et les hôtels de l'Italie et ne peuvent se lasser de venir admirer ces merveilles. D'ailleurs cet éclat n'a pas un seul aspect uniforme ou monotone, la lumière scintille, l'air vibre et à certains changements de nuages, il arrive de ces transformations merveilleuses dont on ne peut avoir une idée en d'autres pays, que lorsqu'on recourt aux splendeurs des illuminations électriques.

Dans le lointain, les dernières cimes apparaissent toutes bleues, se

détachant sur les fonds rouges et blancs d'un horizon qui embrasse, en cet endroit, au moins 30 lieues.

\*  
\* \*

Nous fîmes bientôt tirés de cette contemplation par des cris effrayants. On avait ouvert la porte de la station, et nous nous trouvions en présence d'une masse de voituriers, de guides, de *ciceroni* qui se disputaient l'avantage de nous conduire *al Sacro Convento*. Quelques-uns étaient surtout remarquables par une volubilité de paroles indéscriptible, d'autres par une pantomime et des contorsions telles qu'ils semblaient prêts à éclater et à sortir de leur peau ; il était difficile, du reste, de décider qui est-ce qui criait le plus fort ; mais comme ils faisaient mine de se jeter sur nous et que nous aurions couru le risque d'être séparés les uns des autres, nous nous empressâmes d'aviser dans le groupe, celui que nous jugeâmes le plus capable de nous soustraire à l'élan de ces énergumènes. Et en effet, après lui avoir signifié que nous n'avions pas besoin d'un autre cocher que lui, il répéta notre injonction sur un ton qui ne permettait pas de réplique, étant accompagné de gestes exécutés avec un énorme manche de fouet.

Nous montons en voiture, mais notre conducteur n'avait compris qu'un seul point de nos recommandations, c'est que nous ne voulions qu'un seul cocher, et dès lors il pensait qu'il n'avait pas à s'inquiéter des guides. Aussi à peine en marche nous nous voyons accompagnés par trois de ces honnêtes fonctionnaires. L'un sur le siège du cocher, l'autre sur notre dos sur le strapontin, enfin le troisième courant près des roues du véhicule, et tous les trois nous assourdissant à la fois de la description anticipée de toutes ces merveilles que nous allions contempler à Assise.

Nous étions tellement étourdis de ce triple discours débité à tue-tête, que nous enjoignons à notre cocher de nous débarrasser de ces trois intrus. Il commence par nous rétorquer avec la plus extrême violence que nous ne lui en avons pas parlé en le prenant, mais comme nous ne céditions pas, il se retourne alors avec toute son éloquence contre les trois interlocuteurs qui répondent sur un ton encore plus haut, entremêlant leur vacarme de gestes si véhéments et si passionnés à poings fermés que nous pouvions penser que nous allions assister à quelque bataille, lorsque tout à coup et au plus fort de leur harangue, les guides jugeant qu'il n'y avait rien à attendre de nous, se faisaient comme par enchantement sur un dernier cri, sautent en bas de la voiture et disparaissent en un instant, ce qui n'est pas étonnant, vu l'immense quantité de poussière que notre véhicule au galop soulevait sur notre passage.

Enfin délivrés de toute obsession, nous pouvions nous recueillir à notre gré et n'avoir d'attention que pour le but de notre saint et pieux pèlerinage.

Ces importunités auxquelles on est exposé en voyage ont leur côté intéressant, parce qu'elles mettent en relief ce caractère italien, si vif, si impétueux, mais en même temps si rempli d'aimables et riches qualités ; ces gens qui s'empressent pour vous être utiles s'attendent sans doute à un salaire, mais ils le font avec une telle bonne grâce et de tels témoignages de dévouement et de bonne volonté, qu'on ne peut leur en savoir absolument mauvais gré, et qu'on leur pardonne. Dès qu'on s'est prononcé résolument et qu'on a bien déclaré ses intentions, et qu'ils n'ont plus à croire qu'on change de décision, alors on peut être assuré qu'ils ne reviendront plus à la charge, de même qu'on peut généralement compter sur le zèle et sur le dévouement de celui que l'on a choisi et à qui l'on a donné sa confiance, ce qu'il ne faut faire toutefois que sous bénéfice d'inventaire.

\*  
\* \*  
\*

En ce moment, que de souvenirs pieux et touchants nous rappelait la perspective que nous avions devant les yeux. Voici le lieu où S. François a reçu le jour, voici sur les remparts ces terrasses élevées où il méditait sur les volontés divines ; là, cette montagne où il allait ensevelir ses plus rudes pénitences. Près de nous, Ste. Marie des Anges qu'il embauma de tant de prières ; ces champs que nous traversons il les a parcourus et ils n'ont pas changé d'aspect, depuis son passage ; le chemin où nous sommes est le lieu où, mourant à l'âge de 44 ans, il fit arrêter la litière sur laquelle on le portait, pour bénir de loin cette patrie qu'il avait tant aimée ; et enfin, sur la cime, son tombeau, cette église à trois étages et aux douze flèches en mémoire des Saints Apôtres.

La voiture continue sa course et nous méditons sur la vie du grand saint que nous venons honorer.

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'Église était arrivée à l'une des plus grandes crises qu'elle eût jamais traversées : avec les années, les vertus chrétiennes s'étaient altérées, les maximes de l'Évangile n'étaient plus en honneur ; les grands dévouements manquaient, les grands exemples étaient surtout pour le scandale, et les cœurs se tournaient de nouveau vers les illusions des temps payens.

Toutes les classes participaient à cet entraînement, les grands semblaient n'avoir d'autre ambition que d'affronter la destinée du mauvais riche de l'Évangile, tandis que la multitude, ne pouvant aspirer aux mêmes ouïssances, s'en voyant exclue, ne rêvait que les moyens violents qui pourraient les lui procurer.

Aussi l'égoïsme et la jalousie se partageaient le monde, et les chrétiens égénérés, se préparaient en blasphémant à des luttes épouvantables.

Les S.S. Pontifes furent les premiers à signaler le mal, ils voyaient dans des songes prophétiques l'édifice de l'Église, s'incliner, pencher vers sa ruine et ils cherchaient dans leur sollicitude à le raffermir et à l'assurer

sur sa base. Rome envoya des missionnaires, des prélats, un légat même pour prêcher la paix, la vérité et la soumission aux puissances temporelles ; mais les envoyés de Rome furent repoussés, chassés, et toute l'Europe poussa un cri d'horreur, lorsqu'on apprit que Pierre de Castelnau, légat du St. Siège, avait été assassiné par les rebelles du Midi de la France.

Le mal se répandait, il y avait les Albigeois dans le Languedoc, les Pauvres de Lyon qui prêchaient la révolte, les Vaudois en Italie, et les uns et les autres avaient des adhérents dans le reste de l'Europe.

Les moyens de persuasion n'ayant pas réussi, l'autorité temporelle employa ses ressources. Les Seigneurs menacés dans leur puissance descendirent de leurs forteresses avec leurs hommes d'armes, contre les multitudes soulevées, qui proclamaient la destruction de toute puissance spirituelle et temporelle et qui avaient semé partout l'incendie et les massacres. Les armées couvertes de fer se jetèrent sur les novateurs, de grands combats furent livrés, des champs de bataille couverts de victimes, des villes rasées, des populations entières égorgées comme à Carcassone et à Beziers où l'on comptait les victimes par des dix et vingt mille ; mais ces moyens violents n'assuraient pas la victoire et les Saints Pontifes prévoyaient avec douleur des ressentiments implacables et d'affreuses représailles.

\*  
\* \*

Or, en ce temps-là, à Assise il y avait un jeune homme nommé François, connu et aimé de toute la ville par de brillantes et aimables qualités. Les jeunes le regardaient comme leur chef dans leurs fêtes, par l'entrain et la vivacité de son caractère ; les pauvres, les malheureux le bénissaient parce qu'ils avaient éprouvé souvent la bonté de son cœur, enfin les plus sages et les plus pieux l'estimaient, quelques-uns même avaient comme une sorte de vénération pour lui, parce que au milieu de l'entraînement de l'âge, ils avaient reconnu en lui une pureté et une horreur du mal qui lui faisait fuir avec répulsion tout ce qui pouvait être mauvais et funeste aux vertus qu'une mère pieuse et exemplaire avait déposées dans son cœur. (1)

Quoiqu'il en soit, des dispositions heureuses de François, c'était surtout pour ses qualités extérieures qu'il était regardé et traité par ses amis comme le chef de la jeunesse, et on le voyait souvent, suivi d'une troupe nombreuse de compagnons, tous couronnés de fleurs, parcourant les rues, le soir, avec des torches et en chantant ; lui, le bâton de commandant à la main.

Or Dieu qui en ce temps parlait aux prélats de l'Eglise et aux âmes les plus saintes pour leur révéler les maux qui menaçaient l'œuvre de son

---

(1) *Acta Sanctorum*. Thomas Cellano, Vita St. Francisci.

divin fils, ne dédaigna pas de parler à cette âme si vive, si légère, si éprise de plaisir, mais qui, dans ses plus grands entraînements, avait au moins conservé précieusement ces qualités excellentes, si chères au cœur de Dieu, la bonté, la compassion, la pureté, et l'aversion du mal.

François entendit cette voix, d'abord avec surprise, mais il ne la repoussa pas ; il vit les dangers épouvantables que courait le monde ravagé par l'impiété et le débordement des plus affreuses passions ; il gémissait en considérant son Maître de nouveau immolé et tourmenté sur la croix ; il se désolait en pensant aux maux de l'Eglise, et en voyant sur le penchant des abîmes les âmes qu'il aimait le plus en ce monde, et après s'être livré à ces pensées, en même temps il ressentait un grand vide dans son cœur. Dieu le rendait chaque jour plus sensible aux maux de l'iniquité croissante, et le monde avec ses espérances et ses joies s'évanouissait à ses yeux comme une vaine image. Ce qui occupait de plus en plus son cœur, c'était son Dieu crucifié, les âmes menacées, et les abîmes de l'enfer s'entrouvrant devant des multitudes abusées.

François lutta d'abord contre ces impressions intérieures, si éloignées de ses premiers sentiments ; il s'en allait encore chercher la distraction sur ces belles terrasses d'Assise où il aimait tant autrefois à s'enivrer du spectacle de la nature, du ciel et de cet horizon magnifique ; mais tout cela était devenu triste et sans charme pour lui ; (1) ou bien il réunissait ses compagnons, il organisait encore des fêtes brillantes et de ces réjouissances et de ces promenades qu'il conduisait autrefois avec tant de joie et d'ardeur, mais il s'y sentait pris d'amertumes et de tristesses indicibles. (2) Enfin la grâce porta ses derniers coups, ses yeux furent éclairés, son cœur gagné, et dans l'ardeur vive et pure qui le remplit, il comprit qu'il n'y avait que l'amour de Dieu et l'oubli du monde qui pouvait tout sauver, mais l'amour du Dieu crucifié, et l'oubli du monde poussé jusqu'au mépris de toutes ses jouissances et de ses biens.

Alors après avoir longtemps prié et affermi son cœur, il ne refuse pas de réaliser en lui-même ce qu'il croit nécessaire pour tous. Bien plus, pour consoler le cœur de son Dieu outragé, et sauver ses frères par l'exemple, il ne craint pas de pousser l'amour de la croix jusqu'à la folie, et le mépris des biens du monde jusqu'à un héroïsme effrayant et révoltant pour la nature.

Il lutte longtemps contre son père, contre ses amis, il ne se laisse ébranler ni par leurs insultes, ni par leurs menaces, et enfin un jour il sort dans les rues d'Assise, le regard ravi au ciel, vêtu d'un sac, ceint d'une corde, les pieds nus, lui, le prince de la jeunesse élégante, et rempli d'un saint transport que rien ne pouvait plus arrêter, il s'écrie en annonçant la nouvelle du salut :

---

(1) Cellano, Vita Francisci.

(2) Cellano, *Ibidem*.



*Seigneur, ayez pitié de nous et de madame la Pauvreté.*

En effet, il voyait en elle toutes les vertus chrétiennes et le salut de l'Eglise ; en elle l'amour du Dieu souffrant et pauvre, l'amour des vertus qu'il a enseignées et pratiquées, le détachement pour les plus riches, la patience pour les plus malheureux. En elle seulement, il voyait la réconciliation des enfants de Dieu, leur union et leur salut : et Dieu a montré qu'il ne s'était pas trompé.

“ Les premiers, dit Frédéric Ozanam, qui le virent passer, demi nu, déchaussé, sur les places de cette ville dont il avait été l'ornement et l'orgueil, le réputaient pour un insensé et lui jetaient de la boue et des pierres. Et cependant en se faisant pauvre et en fondant un ordre de pauvres comme lui, il honorait la pauvreté, c'est-à-dire la plus méprisée et la plus générale des conditions humaines, il montrait qu'on y peut trouver la paix, la dignité, le bonheur ; il calmait ainsi les ressentiments des classes indigentes, il les réconciliait avec les riches qu'elles apprenaient à ne plus envier, il apaisait cette vicille guerre de ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent, raffermissait les liens relâchés de la société chrétienne, en sorte qu'il n'y eut pas de politique plus profonde que celle de cet insensé.” (1)

Cette sagesse de l'amour ravit les âmes : peu d'années après, François avait plus de cinq mille disciples appartenant à toutes les contrées et à toutes les classes de la société qui l'entouraient comme leur sauveur. Mais ce n'est pas tout : “ François ouvrit une source de grâces pour toute l'Eglise, chacun pouvait y puiser ; il y avait des trésors pour chacun. Le Tiers Ordre qu'il fonda reçut une multitude de personnes qui ne pouvaient quitter le monde, mais qui pouvaient ainsi concilier les devoirs de leur condition avec la perfection monastique.”

Ce fut la gloire des princes, des souverains, pendant plusieurs siècles d'aller chercher dans le Tiers Ordre l'appui d'une règle plus forte contre les faiblesses humaines.

Que de réflexions ces souvenirs nous suggèrent ; actuellement la société se plaint et gémit, les autorités spirituelle et temporelle envisagent l'avenir avec crainte, les vertus chrétiennes sont mises en péril par des attaques et des exemples funestes ; les illusions des siècles payens ont repris leur empire ; de grands maux sont déjà arrivés, de plus grands encore sont redoutés pour l'avenir.

L'autorité spirituelle a signalé le mal et a souvent déclaré qu'elle n'attendait pas son salut de la force, de la puissance, mais surtout de la connaissance de la vérité, et du retour aux saintes doctrines de l'Evangile.

Mais comment se manifesteront les signes du salut et de la délivrance des peuples, quels grands exemples sont désormais nécessaires pour enlever

(1) Ozanam, les Franciscains, tome V.

la multitude à l'entraînement des biens du monde, et au mirage dangereux d'une liberté trompeuse ?

\*  
\* \*

Nous étions arrivés au sommet de la colline, et nous voyions alors de près la porte de la ville, voûte sombre et profonde appuyée par deux contre-forts imposants qui la relient à ces antiques remparts garnis de tours qui ceignent la vieille cité et qui l'ont plus d'une fois défendue contre ses ennemis. A peu de distance est l'endroit où Ste. Claire, portant la sainte Custode, apparut à l'armée des Sarrasins qui envahissaient l'enceinte, et, par un prodige qui eut toute la ville pour témoin, les renversa du haut des murs et les mit en fuite.

Nos chevaux gravissent des pentes rapides à travers des rues pavées d'énormes quartiers de roche, et où l'on ne peut faire dix pas en ligne droite ; tout est calculé pour mettre à l'abri du soleil, dans ces rues si contournées, où l'on a toujours quelque chance de trouver l'ombre, et si étroites que l'ombre se projette sur le mur opposé à une assez grande hauteur.

Enfin, on arrive à l'entrée du monastère précédé d'un cloître très-long, à arcades élégantes ; c'est là que les pèlerins des temps passés venaient attacher leurs montures.

A l'extrémité, on voit les trois églises bâties l'une sur l'autre. Le roc de la montagne a été taillé de manière à permettre l'accès aux deux églises inférieures, tandis que l'église supérieure est de plein pied avec le sommet du rocher. Le corps du Saint repose en bas dans un sanctuaire tout revêtu de marbre et creusé à près de cent pieds de profondeur. Ce sanctuaire est en communication avec l'église moyenne par un escalier immense, assez large pour que, du tombeau du Saint, on voie l'autre sanctuaire, et pour que, de celui-ci les pèlerins puissent assister aux messes célébrées au pied du tombeau où le saint repose derrière une châsse de fer.

Cette église de 90 pieds de longueur sur 60 de largeur, a été creusée et revêtue de marbre au commencement de ce siècle, et si elle est un signe de la vénération de notre temps pour St. François par la richesse de ses matériaux, par sa construction massive et disgracieuse, elle est un triste témoignage de la décadence où l'art religieux est tombé de nos jours.

Cependant elle a quelque chose de grave et de sérieux qui contraste avec les beautés que l'on entrevoit dans l'étage supérieur, et, comme l'a dit un publiciste éminent, elle exprime la destinée du chrétien qui, du milieu des ombres de la mort, peut contempler le rayonnement surnaturel du Sauveur.

Après avoir honoré le saint, vu la triple armature de fer dans laquelle il repose, les pèlerins montent ensuite dans l'église intermédiaire qui a près de 225 pieds de longueur et 90 de largeur avec ses chapelles latérales.

La nef du milieu est une voûte surbaissée supportée par douze faisceaux de colonnes, revêtues de torsades dorées ainsi que les chapiteaux ; et la voûte elle-même, en azur constellé d'or, est divisée par des nervures, rouge, blanc et or qui ont le plus riche aspect et brillent de mille reflets, à la lueur des cierges des pèlerins et placés dans des candelabres continuellement allumés.

L'ornementation est des plus riches ; broderies, torsades, enroulements, entremêlés de feuillages et d'ornements symboliques, figurines de saints et emblèmes ressortant délicatement sur des fonds d'or, et accompagnés d'encadrements pleins d'élégance et d'harmonie.

Que d'églises on donnerait pour cette seule voûte ! C'est d'un bout à l'autre comme une végétation immense qui part du sol, tapisse les murs s'enroule autour des faisceaux de colonnes, s'épanouit autour des chapiteaux et s'en va étendre ses fleurs et ses fruits d'or sur les nervures et l'azur des voûtes.

Outre ces merveilles de la décoration générale, il en est d'autres spéciales. Les stalles du chœur chargées de fines sculptures ; des escaliers tournants, montant à la troisième église et tout couverts d'ornements ; la chaire en marbre avec ses colonnettes de jaspe et de porphyre accompagnées de mosaïques précieuses ; et enfin les parois des murs, aux fresques éclatantes, entourées d'encadrements merveilleux.

L'harmonie de la décoration est parfaite ; ces diverses combinaisons de l'or, des mosaïques, des fresques sont excellentes, et se complètent les unes par les autres, montrant en particulier le génie admirable des artistes du XIII<sup>e</sup> siècle pour cette entente des couleurs que l'on a tant négligée et dont on ne trouve de trace actuellement que dans certains tapis de Perse ou de Turquie.

Les artistes de nos jours croient avoir tout fait quand, après avoir achevé une église, ils y suspendent une certaine quantité de tableaux communs, accrochés de travers contre les murs ou les colonnes, de manière à briser toutes les lignes et les ordonnances du monument, ce qui a beaucoup de rapport avec les enseignes des marchands de la rue, mais très-peu avec les exigences du goût.

Les hommes du moyen âge savaient encadrer leurs tableaux, et leurs fresques dans les lignes même de l'édifice et en faire un tout complet.

“ Enfin, nous dit Frédéric Ozanam, ils ne pensaient pas avoir achevé un monument pour avoir élevé pierre sur pierre : il fallait que ces pierres parlassent, et qu'elles parlassent le langage de la peinture qui est entendu du même des ignorants et des petits, ” et nous pourrions ajouter qui plait tant à toutes les âmes bien organisées, et jouissant de la plénitude de

leurs facultés ; “ il fallait que le ciel s’y rendit visible et que les Anges et “ les Saints demeurassent présents, par leurs images afin de consoler et de “ prêcher les peuples. (1)

Enfin, outre les peintures, que de chefs-d’œuvre dans ces grilles en fer forgé, du plus beau travail, dans ces tombeaux ornés et ciselés comme des coffrets d’orfèvrerie, resplendissant aux feux des candélabres qui méritent une attention particulière, les uns représentant des tours, des clochers, les autres des Cathédrales délicatement dessinées par l’acier étincelant.

Les Chapelles du pourtour ont chacune leur beauté et renferment des chefs-d’œuvre des plus grands Peintres, quelques-uns célèbres comme *Cimabué*, *Giotto*, *Orcagna*, *Simon Memuis*, *Taddeo Gaddi*. D’autres moins connus, comme *Buffamialco*, *Pietro Cavallini* etc., etc., mais qui ont mérité l’estime et la louange de *Raphaël* et de *Michel-Ange* et ont été imités par eux dans des travaux célèbres. (\*)

Après la nef on peut voir les chapelles, et l’on va de ravissements en ravissements : les chapelles de Ste. Catherine, et de Ste. Madleine par *Buffamialco* sont d’une expression saisissante ; d’un côté, la pureté, l’innocence brillent dans les traits de la jeune fille, de l’autre, le zèle, l’ardeur, l’amour resplendissent dans les traits de la pénitente pardonnée de l’Evangile.

\*  
\* \*

A Assise, on peut voir quelle a été l’influence de la piété et du zèle religieux, sur l’activité humaine, et en même temps l’influence de ses plus belles productions, sur l’extension du sentiment moral et chrétien.

C’est donc une étude intéressante à faire que celle des services que la Religion a rendus à l’Art en ces temps, et aussi de tous les secours qu’elle en a reçus en compensation.

Quant aux services rendus par la piété à l’activité humaine, à l’art, à l’industrie, il faut reconnaître dans les merveilles de ce sanctuaire, le zèle qui ne recula devant aucun sacrifice et attira à Assise, pendant un siècle, les meilleurs Artistes en tout genre ; on fit venir du fond de l’Allemagne celui qui passait pour le plus grand Architecte du temps, *Jacopo il Tedesco*, qui créa en Italie une école de grands artistes, et on lui adjoignit ceux qu’on regardait comme les premiers peintres du monde, les peintres de Pise, de Florence, de la Toscane et de l’Ombrie.

Pour toutes les variétés de l’art, on eut de ces hommes, vrais génies qui savaient donner à leurs créations une perfection qui en faisait des chefs-d’œuvre ; ainsi les sculpteurs sur bois, les mosaïstes et même les ouvriers en acier

(1) Ozanam, St. François d’Assise, Tome, V.

(\*) Les Sybilles et les Prophètes de la chapelle Sixtine et de *Sta. Maria della Pace* à Rome reproduisent les types de l’Eglise d’Assise.

et fer forgé, qui purent laisser, dans les grilles, les candelabres, et l'armature des tombeaux, de tels chefs-d'œuvre que les orfèvres et les bijoutiers les plus célèbres d'aujourd'hui ne sauraient les surpasser.

Grâce à ces travaux suscités par l'Eglise, ce fut en Italie comme une résurrection de l'Art, qui avait été mis à néant par les Barbares, et dont quelques moines, au fond de leur couvent, avaient seuls conservé quelque tradition.

Mais si la Religion rendit ce service, en compensation elle en recueillit des avantages aussi précieux qu'incontestables.

Quels enseignements touchants pour l'âme que ces temples admirables si remplis de la majesté de Dieu ! quelles leçons pour la piété et le cœur de l'homme, en ces reproductions si belles des Saints Mystères, et de l'héroïsme des Saints !

Il n'y a pas de livre, ni de langage qui parle d'une manière plus éloquente de l'excellence des vertus chrétiennes, que ces figures de saints et d'anges aux traits si purs et si élevés, aux attitudes si pieuses et si touchantes.

Ainsi s'exprime Vasari : " On voit en ces peintures quantité de saints et de saintes, si parfaits dans leurs attitudes et avec des airs si doux et si purs que l'on éprouve un charme incroyable à les contempler."

" On sent que dans le ciel, ils ne pourraient être autrement, et la délicatesse de leurs expressions est telle qu'on les dirait peints de la main des Anges et non des hommes. C'est à ne pouvoir s'en rassasier, et ils paraissent toujours nouveaux et agréables à voir. (1)

Quelle influence la vue de toutes ces merveilles n'exerçait-elle pas sur les fidèles qui voyaient si fidèlement reproduits et si magnifiquement commentées et interprétées les grandes vérités de la Religion. Et, comme disait Buflamalco, lui qui peignit la chapelle de Ste. Catherine et celle de Ste. Madeleine : " Tout notre but, en peignant les Saints et les Saintes sur les murs et dans des tableaux, est de rendre les hommes plus pieux et meilleurs." (2)

Enfin après avoir admiré cette église, on monte un escalier en spirale, un chef-d'œuvre d'ornements, qui nous conduit au sanctuaire supérieur qui a la longueur et la largeur de la nef inférieure, mais qui est beaucoup plus élevé ; environ 60 pieds de hauteur. Dans les trois sanctuaires, nous dit F. Ozanam, l'architecture avait dû représenter les trois stations de l'homme : sa vie avec ses combats, avec ses souffrances, et ses espérances, dans l'Eglise moyenne ; en bas, la mort avec ses horreurs et ses tristesses ; enfin en haut, les joies, les magnificences et les beautés du Paradis. (2)

(1) Vasari, histoire des Peintres. Vita di Fra Angelico.

(2) Vasari, Vita di Buflamalco.

(3) Ozanam, St. François d'Assise. Tome V.

Ici, toutes les beautés déjà vues sont effacées par de plus grandes splendeurs ; au lieu des voûtes surbaissées et ne laissant passer qu'une lumière confuse, où l'on ne pourrait presque rien distinguer sans les lumières des autels et les cierges des pèlerins ; ici, le jour passant par des fenêtres nombreuses et d'immenses verrières fait tout resplendir aux clartés éblouissantes de la lumière du ciel.

Ceux qui ont vu la Sainte Chapelle de Paris, et la chapelle St. Stephens, dans le palais de Westminster, à Londres, ou qui en ont vu des reproductions bien faites, peuvent avoir une idée de cette Eglise qui a le même style de décoration, mais qui en a quatre ou cinq fois les dimensions.

Sur cette longueur de 228 pieds, douze faisceaux de colonnettes s'élancent du pavé et vont se croiser dans les voûtes encadrant des vitraux et des rosaces magnifiques, ainsi que les parois de l'Eglise qui complètent et continuent la décoration des verrières, et reproduisent les Saints mystères, les pieuses légendes, et les grands personnages de l'histoire sacrée.

L'or brille en mille filets dans les torsades des colonnes, dans les ornements des chapiteaux, dans les dessins des nervures, dans les encadrements et dans les étoiles de la voûte, c'est comme un jaillissement continu d'une flamme merveilleuse qui dessine les lignes hardies et multiples du sanctuaire, et le fait resplendir d'un éclat tout céleste.

Ce n'est plus la terre avec ses obscurités, ses peines, ses inquiétudes ; partout, c'est le ciel avec ses splendeurs et les ravissements de l'extase.

“ Sous cette voûte qui, comme un dais aérien, semble ne pas s'appuyer sur la terre, parmi les scintillements de l'or et les rayonnements de la clarté transfigurée par les vitraux, dans cette infinie broderie de formes élan- cées et entre-croisées qui s'enchevêtrent comme une parure royale, l'homme se sentait transporté tout vivant dans le Paradis.” (1)

Trois rangs de peintures à fresque couvrent les murs de l'Eglise, en haut les faits de l'Ancien Testament, depuis la création jusqu'à Moïse en seize sujets, où tout est empreint de gravité, d'une majesté touchante dans la reproduction du Créateur et des Saints Patriarches, ceux qui ont vu les mêmes sujets dans les loges de Raphaël peuvent reconnaître les traits principaux de cette grandeur et de cette dignité divines dont les anciens n'avaient aucune idée, et dont Raphaël a profité en y ajoutant, il est vrai, une perfection de dessin à laquelle, on n'était pas encore arrivé. Mais en ces naïfs tableaux d'Assise que de trésors de sentiment, de pureté angélique, et de simplicité biblique.

Au second rang dix-huit sujets relatifs à l'Evangile depuis l'Annonciation jusqu'à la Pentecôte. N. S. et sa Sainte Mère, les Saints Apôtres, les Saintes Femmes ont trouvé là une âme pleine de foi et d'amour pour les comprendre, les reproduire, les rendre comme vivants aux yeux, et comme a dit Vasari, on ne peut se lasser de les voir et de les aimer, et on ne peut

s'imaginer qu'ils aient eu dans leur extérieur et leur expression rien de plus touchant, que ce que *Giotto* a si merveilleusement reproduit.

Enfin au troisième rang et en dessous des fenêtres, à la hauteur du spectateur, on voit vingt-huit sujets représentant la vie de St. François mise en regard des merveilles de la vie du Sauveur dont il a été la plus parfaite image dans tout le cours des siècles. Sa pauvreté, son renoncement, ses pénitences, ses extases, ses stigmates, ses épreuves, ses miracles, sa mort et les prodiges qui ont entouré ce tombeau. Les pierres parlent avec une expression qui ravit les âmes et leur montre, dans sa vérité, cette vie toute céleste et séraphique. Ajoutez à cela la prière et le recueillement des religieux, leurs chants faisant retentir les voûtes sonores, et vous aurez une idée de cette image du Paradis sur la terre que le Dante a si bien exprimé, lui, le contemporain, l'ami et le conseiller du *Giotto* : l'artiste et le poète, en ces temps merveilleux, s'inspiraient l'un l'autre et se revêlaient les sentiments qu'ils avaient du Ciel :

“ Une lueur, dit Dante en son *Paradis*, parcourut la forêt en toutes ses parties, si brillante que je doutais si ce n'était pas un éclair, et une douce mélodie courut dans l'air lumineux.

\*

“ Devant nous l'air comme un grand feu brillait sous les verts rameaux et le doux son devint un chant clair et distinct.

\*

“ Des Candélabres d'or flamboyaient les uns au-dessus des autres et derrière ces candélabres de saints personnages vêtus de blanc.

\*

“ Non jamais telle blancheur ne brilla ici-bas.....

\*\*

Lorsqu'on sort de l'Eglise on voit les cloîtres, et en particulier une grande galerie à arcades majestueuses qui règne autour du couvent et d'où les religieux contemplaient les vallées de l'Apennin qui s'ouvrent devant les regards à trente ou quarante lieues de distance.

\*\*

En terminant, M. l'Orateur exprima le désir que la Religion et l'industrie, se prêtant un mutuel secours en ce pays, comme à Assise au XIII<sup>e</sup> siècle, se développent et produisent encore des merveilles si douces à l'âme et qui seraient si précieuses pour les progrès de cette nationalité canadienne qui peut être appelée à un si grand avenir, sur la terre de l'Amérique.

## CONCILE ET JUBILE.

---

Compte-rendu des Conférences de Notre-Dame de Paris,  
prêchées par le R. P. Monsabré, de FF. PP

---

PREMIERE CONFERENCE.—28 NOVEMBRE 1869.

---

### De l'appel royal de l'Eglise.

Voici l'exorde de cette première conférence :

Messieurs,

Il y a dix-huit ans, à la place où je suis, un homme\* que vous avez admiré et aimé s'écriait : " O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autel qui m'avez béni, je ne me sépare point de vous ! . . ." Et cependant on ne le revit plus, la tombe a étouffé sa grande voix. Est-il mort tout à fait ? Non, messieurs, il vit dans la persévérante admiration de la France et du monde entier. Il vit en vous, qu'il a appelés sa gloire et sa couronne. Il vit dans l'humble enfant qui vient offrir aujourd'hui à vos regards le froc illustré par son génie et sa sainteté, vous faire entendre une voix qu'il a bénie, et travailler à sa renommée en vous prouvant une fois de plus que personne ne peut l'égaliser. Si vous vous rappelez tout ce que vous lui devez, vous me pardonnerez plus facilement, je l'espère, de n'être point ce que vous seriez en droit d'attendre.

Que vous dirai-je cette année, messieurs ? Rien que ce que l'on m'envoie vous dire. Comme Jésus-Christ mon maître, j'ai reçu un commandement de mon père, *mandatum accepi a patre meo*. Mon père, qui est le vôtre, le vénéré pasteur de ce diocèse, m'a chargé de vous préparer à un grand événement et à une grande grâce. Le grand événement, c'est celui qui préoccupe l'opinion publique, le concile œcuménique. La grande grâce, c'est la rémission plénière de nos fautes et des peines qu'elles ont méritées, l'indulgence du jubilé. Mon enseignement pendant cette

---

\* Le P. Lacordaire.



station ne sera donc que le commentaire des paroles si graves, si pleines de mesure et de sage réserve que votre archevêque, avant de vous quitter, a offertes à vos méditations. Vous comprenez tout de suite que je m'adresse particulièrement aux âmes chrétiennes ; cependant, je ne désespère pas, moyennant la grâce de Dieu, de toucher et d'instruire d'autres âmes. Daigne m'assister la maîtresse de ce lieu, à qui j'offre l'hommage de mon amour filial. O Marie ! ô mère du Verbe ! je vous consacre ma parole ; bénissez-la comme vous avez béni celle des apôtres, et pendant que vous la conduirez sur les flots lumineux de la vérité, n'oubliez pas *un autre de vos enfants* qui a si grand besoin de votre secours. Je sais qu'il vous aimait ; il vous aime encore. Si vous approchez votre douce main bien près de son cœur, il ne pourra pas refuser de la prendre, et vous nous le ramènerez. Ce sera grande joie pour nos âmes en deuil.

Ici le révérend père a annoncé son sujet *appel de l'Eglise ou la convocation du concile*. L'Eglise est reine, l'Eglise est mère, et c'est à ces deux titres qu'elle fait, de nos jours, un appel extraordinaire à ses forces.

*Appel royal*, par lequel elle se propose de repousser et de confondre toutes les accusations de ses ennemis, en s'affirmant plus solennellement que jamais.

*Appel maternel*, par lequel elle se propose de répondre à tous les besoins spirituels de la famille chrétienne dans la crise contemporaine.

L'Orateur sépare ces deux propositions et s'applique à la première. Il ne relèvera pas toutes les accusations qui souillent quantité de livres et de feuilles publiques, plus encore par leur révoltante banalité que par leur injustice ; deux l'occuperont seulement.

1o. *L'Eglise est accusée dans sa vie même :*

2o. *L'Eglise est accusée dans son esprit.*

#### PREMIERE PARTIE.

S'il fallait en croire les ennemis de l'Eglise, sa puissante vitalité lui échappe chaque jour ; l'Eglise est *caduque*, l'Eglise est finie. Mais, répond à cette singulière affirmation le R. P. Monsabré, partout où se porte le regard, sur la tête, sur les membres de l'Eglise, nous voyons jeunesse, vigueur et vie. Ici l'Orateur fait une peinture animée. 1o des travaux apostoliques de l'Eglise, si glorieusement couronnés par le martyre : 2o de la prodigalité des œuvres d'amour par l'Eglise, dont la main caressante calme les sourdes colères d'un sphinx assis au bas des degrés par lesquels on monte à la fortune, la misère publique ; 3o des résistances de l'Eglise contre tous les pouvoirs, qui comptaient obtenir de sa faiblesse la consécration de leurs injustices. Que ceux qui accusent l'Eglise de trop vieillir, a-t-il ajouté spirituellement, aillent *demandeur à certains gouvernements s'ils ne la trouvent pas trop jeune et trop vivante*. Enfin l'orateur a fait appel aux convictions et aux espérances de son auditoire. Mais ce qui manifeste avec plus d'évidence et de force que jamais la vitalité de l'Eglise, c'est l'acte qu'elle accomplit aujourd'hui et que le prédicateur décrit dans ces termes :

“ Rappeler à ses ennemis sa vie qu'ils oublient et qu'ils accusent, c'est, messieurs, ce que veut faire aujourd'hui l'Eglise, et pourquoi elle ajoute à l'activité de l'apostolat, à la prodigalité des œuvres d'amour, à la noble énergie de ses résistances, à l'influence quotidienne de sa doctrine et de ses vertus sur vos âmes, tous ces signes si évidents de sa vie, un signe plus évident encore [et que j'appelle son *acte vital* par excellence. Cet acte

vital de l'Eglise, c'est l'appel et le rassemblement de toutes ses forces actives vers le Chef auguste qui doit en diriger l'action ; c'est le *Concile œcuménique*. Dans l'état ordinaire, la vie de l'Eglise va, d'un mouvement tranquille et uniforme, de la tête aux membres, des membres à la tête ; mais quand des circonstances solennelles le réclament, la tête fait entendre un ordre souverain : aussitôt les membres se ramassent et s'apprêtent, comme ceux d'un athlète, à se porter, avec une commune impétuosité et vigueur, là où se doit manifester et dépenser la vie.

“ Ce phénomène exceptionnel dans l'existence de l'Eglise, vous l'avez sous vos yeux, messieurs. L'illustre Joseph de Maistre, qui se plut à mêler tant d'oracles à ses considérations philosophiques, le croyait impossible. “ Dans les temps modernes, écrivait-il il y a à peine un demi-siècle, depuis que l'univers policé s'est trouvé pour ainsi dire haché par tant de souverainetés, et qu'il a été immensément agrandi par nos hardis navigateurs, un concile œcuménique est devenu une chimère.” Et ailleurs : “ Pour convoquer seulement tous les évêques et pour faire constater légalement cette convocation, cinq ou six ans ne suffiraient pas.” Joseph de Maistre se trompait. Trop préoccupé des obstacles, il comptait sans les illuminations du génie, sans les progrès de la science, sans la suppression des distances, sans les mouvements qui devaient rapprocher les peuples, sans les aspirations d'une époque où la vie publique deviendrait un besoin, sans la revendication des principes dont les pouvoirs ont abusé pour se séparer de l'Eglise et consommer leur apostasie, sans la logique même de l'indifférence religieuse, dont Dieu sait tirer son propre bien. Il comptait surtout sans le noble et pieux Pontife à qui la Providence réservait la succession de Pierre. Nous l'avons vu ce roi infortuné et magnanime, comme Jésus-Christ son maître, se faire de la souffrance une couronne de gloire et d'honneur, et prendre la force dans les catastrophes où sombrent les puissances humaines. Qu'il était beau lorsque, rempart inexpugnable du droit, il résistait à toutes les perfidies et les brutalités de l'injustice ! Qu'il était beau lorsque, opprimé lui-même, il prenait sous sa protection les nations opprimées ! Qu'il était beau lorsque, par des fêtes sublimes, il appelait l'Eglise triomphante au secours de l'Eglise militante ! Mais qu'il est magnifique lorsque, pauvre et dépouillé de ses prestiges humains, il ose adresser à l'univers catholique son royal appel. Messieurs, saluez Pie IX et écoutez sa voix.”

Ici le révérend père cite les paroles de la bulle *Æterni Patris*, par lesquelles le souverain pontife, rappelant à ses vénérables frères les patriarches, archevêques, évêques, abbés du monde catholique, leur serment de fidélité, leur enjoint de se rendre au concile ou de s'y faire représenter. Puis il ajoute :

“ Ces paroles étaient à peine prononcées, messieurs, que dans l'assemblée de nos représentants un orateur s'écriait : “ Il y a là une audace, une grandeur qui me frappe de respect et d'admiration ; car j'aime les pouvoirs

forts qui ont confiance en eux-mêmes et qui développent et manifestent sans crainte, avec énergie, la foi qui les anime. C'est un grand spectacle (1) ! " Oh ! oui, messieurs, c'est un grand spectacle ; mais le voici dans toute sa magnificence. La tête a parlé, et, sans résistance comme sans retard, les membres, d'un mouvement unanime, ont répondu à son appel. Les évêques de la chrétienté ont quitté, les uns leurs palais, les autres leurs toits de palmiers ; ils ont traversé les continents et les mers. Sollicitée par une force irrésistible, des extrémités du monde, la vie de l'Eglise a reflué vers son centre. Elle est toute à Rome, science, éloquence, expérience, vertu, amour de l'humanité, tout cela pénétré par l'Esprit-Saint, lumière, charité, force de Dieu. Que l'erreur prenne garde, l'athlète est prêt. Et remarquez-le bien, messieurs, l'Eglise a fait toute seule ce grand mouvement. Autrefois on pouvait trouver prétexte de suspecter son initiative et sa puissance dans la convocation des empereurs ; mais les Constantin, les Marcien, les Théodose ne sont plus. Aucune autre voix royale ne se fait entendre que la voix royale de l'Eglise ; mieux que jamais elle justifie cette définition que saint Thomas donne de la vie : *Vivere dicuntur aliqua secundum quod operantur ex seipsis et non quasi ab aliis mota*, " Un être est dit vivre en tant qu'il opère de lui-même et n'est pas mû par un autre."

" *Videant et confundantur !* Maintenant, que les ennemis de l'Eglise voient et soient confondus. Qu'ils n'appellent plus *caduque* et infirme une société où la vie répond si vite et si fort aux appels de la vie.

*Videant et confundantur !* Qu'ils voient, qu'ils soient confondus aussi ceux qui, sans prédire ni attendre la mort prochaine de l'Eglise, osent lui offrir leur irrévérencieuse protection, et prétendent l'éclairer sur ce qu'elle doit faire, lui prescrire sa conduite et lui dicter des lois de prudence et de sûreté. S'il nous est permis, comme le dit saint Paul, de faire des observations respectueuses à ceux qui gouvernent nos âmes, nous n'avons pas mission de leur adresser des instructions publiques et ces sortes de mises en demeure où la défiance se cache sous les formes du respect. " Le disciple n'est pas au-dessus du maître, dit saint Cécilien ; c'est-à-dire que personne ne doit s'arroger le droit d'instruire au préjudice des docteurs." Quoi que vous soyez donc, fidèles ou dissidents, prêtres ou laïques, retirez, s'il vous plaît, vos bras trop complaisants. L'Eglise n'est pas une infirme dont il faille soutenir les pas chancelants. Elle vit ; vous le voyez bien ; laissez-la faire. Elle agira d'elle-même, *la sancta chiesa fara da se !*

" *Videant et confundantur !* Qu'ils voient et qu'ils soient confondus aussi ceux qui ne croient à la vie de l'Eglise que pour l'accuser d'un manque d'équilibre et d'harmonie, sorte de maladie chronique dont elle souffre depuis près de trois siècles. C'est la tête, disent-ils, qui absorbe

---

(1) Emile Ollivier.

tout ; c'est la cour de Rome hyperthopliée qui annule l'épiscopat par l'oubli persévérant de ses prérogatives les plus sacrées. Eh bien, *videant !* qu'ils voient ! Le concile, en appelant tous les évêques du monde à exercer leur office de juges et de définiteurs de la foi, est la protestation solennelle du respect de l'Eglise pour tous les droits et les pouvoirs venus de Dieu. *Confundantur !* Qu'ils soient confondus ! La convocation du concile, si unanimement accueillie et si promptement obéie, nous promet une consolante manifestation de la plus parfaite unité de vue et de la plus profonde intimité de cœur entre le pape, successeur de Pierre, et les évêques, successeurs des apôtres.

“ Enfin, messieurs, jetez aujourd'hui les yeux sur Rome, et soyez convaincus que l'Eglise vit d'une vie pleine, forte, réglée, comme au jour où elle naissait tout humide du sang de Jésus-Christ et toute radieuse des feux de l'Esprit-Saint. Et ainsi jusqu'au siècle des siècles.”

#### DEUXIEME PARTIE.

L'accusation qui pèse sur la vie même de l'Eglise étant écartée par l'évidente manifestation de cette vie, le R. P. Monsabré relève une seconde accusation qui pèse sur son esprit et nous fait voir de nouveau, dans l'appel qui convoque les témoins de la tradition et les interprètes de la foi, une réponse victorieuse à cette accusation.

L'Eglise, dit-on, est immobile et se fait une gloire de cette immobilité. Elle prend de l'humeur contre toutes agitations qui la troublent, et cette humeur dégénère en hostilité systématique contre toute science et tout progrès.

L'Eglise, répond l'Orateur, n'est point immobile, mais immuable. Elle garde un dépôt qui lui a été confié par Dieu ; loin de l'en accuser comme d'un caprice passé à l'état de manie, il faut y reconnaître et y vénérer la plus haute probité dont l'homme puisse s'honorer ici-bas. Probité éprouvée dans l'Eglise par toutes les contradictions de l'erreur, probité intelligente, puisque l'immuabilité des principes dont l'Eglise est dépositaire sert la cause de toute science et de tout progrès.

“ Un orateur dont la parole est depuis treize ans entourée de vos légitimes respects et auquel je suis heureux d'offrir, dès aujourd'hui, l'hommage de ma sympathique admiration pour ses longs, loyaux et brillants services dans cette chaire, le R. P. Félix, définit ainsi le progrès : “ Le mouvement selon des lois stables.” En effet, tout mouvement qui n'a pas pour point de départ et pour point d'arrivée l'immobile, l'invariable, est un effort insensé, une course folle aboutissant fatalement à quelque avortement ou à quelque catastrophe. Dans l'ordre humain, l'activité de l'esprit ne peut être préservée de ses propres excès que par des règles immuables qui la fixent à l'objet même sur lequel elle s'exerce. Mais, messieurs, au-dessus des principes particuliers propres à chaque science et réglant chaque progrès, il en est d'universels, qui approchent de plus près la cause première et finale de toutes choses, qui pénètrent tout, commandent tout, règlent tout : ce sont précisément les principes sacrés confiés à la garde de l'Eglise. Sous leur salutaire influence, tout écart est impossible et tout mouvement régulier atteint sa dernière limite ; en toutes choses il faut voir haut et

juste, et faire beau et grand. Ces principes rappellent au philosophe que la puissance de la raison est bornée et faillible, et qu'il est au-dessus d'elle une autre source de lumière, la révélation, qui nous préserve de toute erreur et par laquelle nous nous élevons jusqu'à la connaissance de la vie intime de Dieu, de la perfection de l'âme surnaturalisée, de nos éternelles et merveilleuses destinées. Ces principes rappellent à l'historien et la Providence qui conduit tous les événements, et le point central vers lequel ils convergent, Jésus-Christ, Verbe incarné. Ces principes rappellent au moraliste que la conscience, règle intime de nos actions, a reçu des préceptes chrétiens et des conseils évangéliques une empreinte plus lumineuse de la Divinité ; que le juste et l'honnête ne sont que des points de départ pour arriver au saint. Ces principes rappellent au naturaliste que non-seulement il ne faut pas oublier l'âme humaine dans une observation trop exclusive des phénomènes sensibles ; mais que toute loi, toute vie, tout ordre, toute harmonie d'ici-bas a son type dans un monde supérieur au monde de la nature, le monde surnaturel. Ces principes rappellent au politique qu'une législation est imparfaite si elle n'agit qu'à la surface de la société ; que la paix et la prospérité temporelle d'un peuple dépendent de la formation de sa conscience ; que cette conscience se déprave si on l'affranchit du joug sacré de la religion. Enfin, messieurs, j'ai bien dit : ces principes dominant tout, pènètrent tout, règlent tout. Les arts et l'industrie eux-mêmes, enfants des sciences, n'échappent pas à leur souverain empire. S'ils changeaient aujourd'hui, demain nous n'aurions plus devant nous qu'un naturalisme effronté ; après demain, un matérialisme abject. Remercions donc l'Eglise, qui nous les conserve, remercions la royale assemblée qui va encore une fois reconnaître leur majestueuse et salutaire immutabilité.

“ Vous voyez, messieurs, ce que c'est que l'immobilité de l'Eglise ; c'est l'immobilité du soleil inondant de lumière les routes où sa force maintient les planètes errantes ; c'est l'immobilité de Dieu lui-même, principe et règle suprême de tout mouvement.”

Après cela, il est impossible, dit le révérend père, d'accuser l'Eglise d'une hostilité systématique vis-à-vis des sciences et du progrès. Du reste, l'histoire nous affirme que c'est à l'Eglise et à ses conciles que nous devons en Europe l'organisation et le développement des sciences, l'instruction gratuite du peuple, l'étude des langues difficiles, qui ont mis l'Orient en rapport avec l'Occident, les grades dont nous nous servons encore pour récompenser la jeunesse.—Le prochain concile nous promet la science, et sera lui-même la mise à profit de tous les progrès auquel il devra la rapidité de ses mouvements, la facilité de ses travaux et la magnificence dont il entoure sa royale majesté.

*L'Eglise se couronne de toutes nos sciences et de nos progrès.*

Il y a plus, dans sa haute science des choses divines, l'Eglise progresse. “ Il doit y avoir, dit un docteur, un progrès dans l'Eglise, un très-grand progrès ; il est permis de soigner, limer et polir les dogmes de la philosophie divine ; la parole des docteurs illumine les obscurités de la foi, et grâce à leurs travaux, la postérité se réjouit de mieux comprendre ce que l'antiquité croyait, sans en avoir la même intelligence.”

“ Messieurs, s’est écrié l’Orateur, ces paroles de saint Vincent de Lérins résument l’œuvre des conciles successivement assemblés depuis dix-huit siècles. Après avoir rendu témoignage à l’immuabilité du dogme, ils l’ont purifié des scories dont l’avait couvert l’hérésie et l’ont orné, non de profanes nouveautés, mais de nouveautés divines, c’est-à-dire de ces formes exquises qu’on appelle des définitions, par lesquelles la vérité est plus complètement et plus universellement connue. Ainsi furent polis certains points de doctrine sur lesquels avait passé le limon de l’erreur ; ainsi fut ciselée la personne du Christ, comme sous le burin de l’orfèvre l’objet précieux dont le moule a déjà accusé les traits et les contours ; ainsi fut sculpté l’édifice merveilleux de la grâce et des sacrements, comme par le ciseau de nos artistes modernes, cette grande et belle Notre-Dame où le moyen âge a laissé partout les traces de son génie ; ainsi furent disposées avec ordre toutes les vérités traditionnelles, comme sur la parure d’une reine les diamants et les pierres, dont les feux harmonieusement combinés éblouissent le regard.

“ Tout n’est pas fini ; il faut polir, ciseler, sculpter, ordonner encore, Dieu le veut ; c’est pour cela qu’elle appelle en un même lieu tous ceux qui ont droit à l’assistance de l’Esprit-Saint. Allez donc, artistes divins, évêques de la sainte Eglise, pasteurs des peuples, allez où votre roi vous appelle. Travaillez avec lui au plus grand des progrès, dans la plus grande des science, et faites-nous voir, plus ravissante que jamais, l’immuable vérité dont vous avez fidèlement gardé le dépôt. Nous attendons vos décisions pour dire encore une fois aux ennemis de l’Eglise : *Videant et confundantur !* Ils annonçaient le prochain trépas de l’Eglise : elle leur répond par la voix de son concile : Jamais je n’ai eu autant de vie. Ils accusaient son esprit d’une immobilité funeste à la cause de la science et du progrès, elle leur répond par la voix de son concile : Je pars de l’immuable pour rentrer dans l’immuable ; mais sur ma route je prends à mon service toute science et tout progrès, et à mesure que j’avance, les avenues de l’éternelle science s’ouvrent plus larges devant moi. *Nobis scientiæ æternæ aditus largius aperitur.*”

Voici l’appréciation de *L’Univers* sur le succès de cette conférence. Malgré le mauvais temps, l’assistance était nombreuse et remplissait la vaste église. Le prédicateur a abordé cet immense auditoire avec une simplicité, une aisance, nous dirons même une rondeur qui a surpris et charmé tout le monde.

(A continuer.)

## NEUROLOGIE.

G. PEABODY.

Les deux mondes ont perdu un des plus généreux bienfaiteurs de l'humanité dans la personne de George Peabody, décédé à Londres le 4 novembre 1869.

Le futur millionnaire était né en 1795 à Danvers, d'une vieille famille anglaise, passée en 1657, en Amérique, et dans une situation très-voisine de la misère

Il fut d'abord commis dans un magasin d'épiceries, puis chez un de ses frères marchand de nouveautés, et enfin associé d'un de ses oncles négociant à Georgetown ; mais son aptitude pour le commerce ne lui avait pas encore fait rencontrer la fortune. Ce ne fut qu'après la guerre de 1812 où il servit comme volontaire, qu'associé à un riche marchand drapier, il commença à voir l'avenir plus souriant.

En 1826, M. Riggs se retira des affaires et laissa Peabody à la tête d'une maison honorable et en pleine prospérité.

Vers ce temps commencèrent ses voyages en Angleterre, où il se fixa définitivement en 1837, pour y fonder une maison de commission et de banque : ses opérations furent couronnées de succès, et en moins de vingt ans il se fit une fortune dépassant trente millions de dollars.

Tant de richesses ne pouvaient tomber en de meilleures mains. Il se charge, en 1851, de tous les frais de l'Exposition Américaine ; en 1852, il contribue pour 10,000 piastres à l'expédition de Grimell, partant à la recherche de Franklin.

Dans les divers séjours qu'il fit en Amérique, c'est par millions, qu'il faut compter, les dons faits aux maisons d'éducatons, aux Etablissements de charité, aux Institutions littéraires et scientifiques, aux églises. Après la guerre, il donna plus de trois millions, pour faire reflourir l'éducation dans le Sud.

A Londres, il a comblé tous les Etablissements de charité des marques de sa munificence.

Dans le voyage qu'il fit dernièrement à Rome on évalue à plus de un million de piastres les dons qu'il fit aux diverses Institutions de la Ville Sainte.

Au mois de juin dernier il était venu demander à l'Amérique le rétablissement d'une santé gravement compromise ; il en repartait le 20 septembre et environ un mois après, il quittait le monde à l'âge de 71 ans.

« La nouvelle de la mort de M. Peabody, écrivait le *Times*, sera appréciée avec un profond chagrin des deux côtés de l'Atlantique. Le sentiment de regret ne sera pas simplement un tribut passager de reconnaissance au magnifique bienfaiteur. M. Peabody, dans le cours de sa longue vie, a accumulé les titres de nature à faire déplorer sa perte. Ardent patriote, il ne réservait pas son affection à sa seule famille. Il était de la nouvelle Angleterre, et quand le Sud fut renversé dans la poussière, il réclama le droit de le secourir. Il n'était pas courtisan, et il a été honoré par les princes et les souverains. Il était prodigue dans sa charité qui n'appauvriissait personne. C'était un philanthrope, aussi aimé qu'honoré. Il n'y avait rien de rude ou d'étroit dans sa philanthropie ; il faisait simplement tout le bien possible.

La Reine a voulu que ses funérailles se fissent à Westminster, avec une pompe royale. Ses restes, déposés à bord du *Monarch*, ont été transportés en Amérique, escortés d'une flotille d'honneur composée de vaisseaux anglais, français et américains, reçus avec une pompe inouïe, conduits à leur dernière demeure au milieu d'un concours immense de toutes les illustrations de la République Américaine.

Une seule chose a manqué à ce grand cœur, c'est d'avoir été catholique. On regrette de voir des âmes si bien disposées pour la vertu vivre et mourir dans l'erreur ! Nous ne sommes cependant pas sans espoir, car Dieu peut prendre ses élus partout.

#### A. F. NETTEMENT.

La politique et la littérature religieuses viennent de faire une perte vivement sentie dans la personne de M. Alfred François Nettement, dont les journaux de la fin de novembre dernier nous ont appris la mort.

M. Nettement était né à Paris, en 1805. Au sortir de ses études, il débuta dans le journalisme par des articles de critique littéraire qui eurent assez de vogue.

Sa vie presque toute entière fut donnée au journalisme, et ses études à l'histoire, à la littérature, à la politique légitimiste. Dans ces dernières années il rédigeait l'excellent recueil littéraire, *La Semaine des Familles*.

M. Nettement n'a pas laissé que des articles de journaux, il a encore donné au public de nombreux ouvrages de longue haleine, parmi lesquels *l'Histoire de la littérature française sous la royauté de Juillet*, est un de ses principaux titres littéraires.

La grande gloire de M. Nettement est d'avoir toujours été, en histoire comme en littérature, un guide toujours sûr et éclairé ; d'avoir combattu



pour l'Eglise, et de s'être fait le défenseur des droits du Saint Siège, de la morale et de la religion. Frappé d'une maladie qui en trois jours est devenue mortelle, il est mort comme il avait vécu, en chrétien humble, ferme et fervent.

F. OVERBECK.

Presque dans le même temps, Rome avait à pleurer sur l'un des peintres chrétiens les plus remarquables de cette époque.

Frédéric Overbeck était né à Lubeck, en Allemagne, le 3 Juillet, 1789. Il étudia d'abord à Vienne, où il se passionna pour les chefs-d'œuvre italiens de la Renaissance. Ce goût l'entraîna à Rome où il se fixa en 1810, et il ne quitta plus la Ville Eternelle.

Une *Madone* et une *Adoration des Mages* le posèrent comme un artiste original et attirèrent autour de lui un certain nombre de disciples, qui formèrent le noyau de l'école romantique allemande.

Il posa ce principe célèbre : *que l'art n'existe pas pour lui-même et pour sa beauté, mais pour le service de la religion*, et il le sanctionna en se faisant catholique.

MM. Cornelius de Kock, Vogel, Jean et Philippe de Vert, Schaddorr, Eggers, et plus tard Schorr, artistes, résidant tous à Rome, s'unirent à lui pour accomplir, dans ce sens, la régénération de la peinture.

Ils se signalèrent d'abord par de grandes fresques, dont Overbeck dirigea l'exécution. Overbeck a laissé aussi d'excellents tableaux à l'huile ; la plupart de ses œuvres ont été reproduites par la gravure ou la lithographie. Il a publié à Paris une édition splendide de la *Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*.

Associé étranger de l'Institut de France, Overbeck comblé d'honneurs et de faveurs par Pie IX, vient de s'endormir, entouré de ses amis, de la mort des prédestinés.

A toutes ces morts illustres s'ajoutent celle de Dantan, célèbre sculpteur Français, mort en Septembre dernier.

Celle de JAMES WALKER, Secrétaire du trésor, sous la présidence de Polk et Gouverneur du Kansas, arrivée le 18 Novembre.

Celle du Général DULOE, arrivée peu de mois après son départ de Cuba, où il avait complètement échoué dans son œuvre de pacification.

Celle de M. BOREL, ingénieur en chef des travaux de l'Isthme de Suez, malheureusement arrivée à la veille de l'inauguration du canal, et au moment où il allait recevoir la récompense de ses gigantesques travaux.

## LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

LVIII.

LA DAME BLANCHE ET LES DEUX PAGES.

(*Suite.*)

Soudain la pensée vint à la Dame Blanche que la reine de Bohême était dans le château, et elle se dit que ces richesses lui appartenaient sans doute. L'énigme ainsi résolue, elle referma le cercueil.

—Hâtons-nous, mes jeunes amis, dit-elle. Et ils quittèrent le cimetière et gagnèrent la chambre des machines qu'il leur fallait, comme on sait, traverser pour rentrer dans la salle commune.

Mais juste au moment où ils mettaient le pied sur le seuil de cette pièce où se dressait le hideux mécanisme, au-dessous duquel coulait doucement le ruisseau, le tintement lointain d'une cloche frappa leurs oreilles.

Il n'y eut qu'un coup lent, comme la première note solennelle d'un glas funèbre ; et la dame blanche, qui en connaissait la signification, laissa échapper une exclamation d'indicible angoisse.

LIX.

LA CONFÉRENCE DE MINUIT.

Retournons à présent dans l'appartement occupé par la baronne Hamelin.

A cent lieues de se croire observé, et ne se doutant pas de la menace qui avait été proférée contre lui, le marquis de Schomberg entra dans la chambre où dormait la baronne. Il referma soigneusement la porte derrière lui, et s'approcha du lit. En voyant qu'elle dormait d'un profond sommeil, son premier mouvement fut de se retirer. Mais se rappelant qu'au milieu du souper elle avait su trouver moyen de lui dire qu'elle avait des choses importantes à lui communiquer, et de lui indiquer son appartement, il crut devoir l'éveiller.

Il lui posa la main sur l'épaule et la poussa doucement. Elle tressaillit, et, ouvrant les yeux, elle jeta autour d'elle un regard terrifié. Mais reconnaissant à la lueur de la lampe qu'elle avait laissée brûler sur la table, que

c'était le marquis de Schomberg, elle lui sourit et lui tendit la main, en lui disant :

— Oh ! je vous remercie de m'avoir éveillé si à propos !

— Et pourquoi cela ? demanda le marquis, à moins que ce ne soit à cause des communications que vous avez à me faire ?

— Je vous remercie, reprit la baronne en se dressant et en appuyant son coude sur l'oreiller, parce que je rêvais de choses horribles, et que vous m'avez épargné d'effroyables souffrances.

— Et ces souffrances ? dit le marquis.

— Celles de la statue de bronze et du baiser de la Vierge, répliqua la baronne que cette idée seule fit frémir.

— N'ayez donc pas d'aussi vilaines pensées, dit le marquis avec une sensation de malaise qu'il ne pouvait s'expliquer.

— C'est vainement que j'ai voulu combattre les idées qui m'assaillaient durant mon sommeil, dit la baronne : mais, Dieu merci ! votre arrivée les a mises en fuite.

— Il y a des hommes qui voient des avertissements dans les songes, et qui croient qu'ils ne sont jamais sans fondement, fit observer le marquis dont l'agitation était visible. Sûrement vous n'avez rien fait pour exciter la vengeance du tribunal dont vous et moi sommes membres influents ? Et cette fuite de Prague n'a d'autre cause que celle que vous nous avez dite ?

— Si, mon cher marquis, répondit la baronne d'un air sérieux et en baissant la voix : si, j'ai des projets ultérieurs, et j'ai résolu de faire de vous mon complice.

— Que voulez-vous dire ? demanda Schomberg qu'effrayait son accent mystérieux et solennel. Parlez, je vous en conjure.

— Pourquoi cette émotion ? demanda la baronne en le regardant avec étonnement. Est-ce qu'il est rien arrivé de nature à vous vexer ou à vous alarmer ? Ah ! je comprends ! s'écria-t-elle : vous êtes contrarié qu'on ait donné le commandement au baron de Rotenberg. Et vous avez raison de vous sentir blessé dans votre orgueil.

— Oui, en effet, répliqua le marquis, et ce n'est pas sans surprise que je vous ai vu tantôt le féliciter si cordialement.

— Quand on s'apprête à trahir les gens, on ne doit avoir pour eux que des paroles mielleuses, afin de mieux les mettre en dehors de leurs gardes, dit la baronne. C'est ce que j'ai fait, ajouta-t-elle en fixant les yeux sur le marquis pour s'assurer de l'effet que produiraient ses paroles.

— Trahir ! s'écria-t-il. Ai-je bien entendu ? ou mes oreilles me trompent-elles ?

— Elles ne vous trompent pas, dit la baronne ; et je vous offre l'occasion de vous venger de votre rival et de Cyprien que vous avez toujours secrètement abhorré.

— Au nom du ciel ! expliquez-vous, s'écria le marquis. Je vois que

vous avez de graves nouvelles à me communiquer, et, pour la première fois de ma vie, je tremble, ému d'une terreur dont je ne me rends pas compte.

—Sachez donc, en peu de mots, répliqua la baronne, que j'ai fait un certain marché avec Zitzka. .

—Un marché avec Zitzka ! s'écria le marquis avec stupéfaction. Est-ce possible, ou n'avez-vous pas perdu la raison, et ne rêvez-vous pas encore ?

—Je n'ai point perdu la raison, dit la baronne, et je ne suis point dans le royaume des songes. Il est vrai que, brisée par la fatigue, j'ai cédé au sommeil malgré l'invitation que je vous avais faite de venir. Mais vous devez bien comprendre que j'apprécie toute l'importance de mes actes et de la démarche que j'ai faite.

— Et cette démarche ?

—Je vais m'expliquer, continua la baronne. Bien des circonstances m'ont convaincue que Zitzka est plus puissant que nous ne l'avions pensé. Mais la revue qui a eu lieu l'autre jour à Prague m'a prouvé que le peuple sympathise avec les Taborites et qu'il prendra parti pour Zitzka. J'ai cru, alors, qu'il était temps de me sauver, de vous sauver, vous aussi. Dans ce but, je suis allée trouver le capitaine général, notre entrevue a été longue et sérieuse, et nous nous sommes entendus. D'abord, j'ai obtenu qu'on ne touchera pas à mes domaines, qu'on ne mettra pas de garnison chez moi, qu'on m'accordera un pardon plein et entier pour la passé, et que la même faveur s'étendra sur un certain seigneur que je me suis réservé le droit de nommer.

—Et ce seigneur, c'est moi ? dit le marquis d'un air pensif.

—Oui : à présent que pensez-vous des conditions que j'ai obtenues du général taborite ?

—Qu'elles sont excellentes s'il sort vainqueur de la lutte, répliqua le marquis, mais qu'une mort certaine sera la récompense de notre trahison si la cause royale triomphe.

—La cause royale sera perdue par le fait même de l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de Zitzka, dit la baronne. En un mot, j'ai promis de livrer au général taborite la princesse, ou la reine, comme on l'appelle à présent, et ses trésors.

—Mais c'est effroyable ! s'écria le marquis en bondissant sur son siège.

—Réfléchissez à ce que serait notre position si les Taborites triomphaient, dit la baronne, et ils triompheront, je n'ai pas le moindre doute à cet égard. Alors, qu'est-ce qui nous attend ? L'exil, la ruine, et peut-être la misère et la pauvreté sur une terre étrangère. .

—Oui, je comprends tout cela, et je crains tout ! murmura le marquis en arpentant l'appartement à grands pas. Les alternatives sont épouvantables.

—Mais n'avez-vous pas votre vengeance à satisfaire ? demanda la baronne.

—Ma vengeance ! ah ! vous avez touché la corde qui vibre dans mon cœur, dit le marquis en fixant les yeux sur sa complice. Oui, j'ai une haine féroce qui veut être assouvie, car le baron de Rotenberg m'a abreuvé. Oui, je consens, je vous aiderai dans cette noire trahison, dans cette effroyable iniquité. Je ne m'étonne plus que vous ayez de si vilains rêves, du moment où vous nourrissez de tels projets. Mais, dites-moi, comment comptez-vous mettre vos plans à exécution, ajouta-t-il en se rasseyant auprès du lit.

—C'est très-simple, répondit la baronne. Les femmes qui servent la princesse me sont dévouées. D'après les instructions que je leur donnerai, elles feindront de sympathiser avec les malheurs de Sa Majesté ; et elles l'aideront à s'échapper sous prétexte de gagner la cour d'Autriche, où elle serait heureuse de se retirer. Mais les hommes qui se seront offerts pour favoriser sa fuite la ramèneront à Prague ; et là, elle sera livrée à Zitzka.

—Jusque-là, c'est assez bien raisonné et praticable, dit le marquis ; et le trésor ?

—Vous savez bien que, lorsqu'il fut question, à la Maison Blanche, de le transporter ici dans un cercueil, le baron dit qu'on le cacherait dans les souterrains au milieu des tombeaux.

—Et c'est ce qu'on a fait dès qu'on est arrivé au château, répliqua le marquis.

—Il ne sera pas difficile de le remporter à Prague, dit la baronne, car les neuf dixièmes des serviteurs jurés de la statue de bronze me sont tous dévoués, et ils obéiront aveuglement à mes ordres.

—Oui, vous pouvez compter sur eux, dit le marquis. Mais en admettant que tout tourne selon vos prévisions, comment savez-vous que Zitzka tiendra sa parole ?

—Zitzka est homme d'honneur, répondit la baronne, et, d'ailleurs, il m'en a donné l'engagement signé de sa main.

—Vous avez ce document ?.. montrez-le moi donc, s'écria le marquis avec vivacité.

—Voyez donc dans le corsage de ma robe, qui est là sur le fauteuil, dit la baronne, vous le trouverez dans une petite poche.

Le marquis se leva et s'avança vers le fauteuil sur le dos duquel était la robe ; mais ce fut en vain qu'il examina le corsage : le document n'y était pas.

—Je ne trouve rien, dit-il en se tournant vers la baronne et en la regardant d'un air à la fois soupçonneux et alarmé.

—Vous ne trouvez rien ! cria celle-ci en pâlisant ; et, sautant à bas du lit, elle se mit à chercher d'une main tremblante. Grand Dieu ! l'aurais-je perdu ?.. Je ne l'ai plus !.. je ne l'ai plus, s'écria-t-elle au bout de quelques instants ; et joignant les mains avec égarement, elle s'affaissa sous le poids de sa consternation.

Le marquis également était comme pétrifié par la terreur ; et ils se regardèrent l'un et l'autre avec une angoisse effroyante à voir. Immobiles, paralysés comme s'ils avaient eu le pressentiment de leur mort prochaine, ils restèrent ainsi muets d'horreur durant plus d'une minute.

—Je suis perdue.. je suis perdue ! s'écria enfin la baronne en recouvrant soudainement la voix et en se tordant les mains. Oh ! pourquoi ai-je eu la pensée de cette trahison ?

—Et moi aussi, je suis perdu, dit le marquis ; car il est impossible qu'on ne me regarde pas comme votre complice.

—Non ; vous, du moins, vous êtes innocent, cria la baronne en frissonnant.

—Ne cherchez pas à me faire concevoir de fausses espérances, répliqua Schomberg. La garantie, avez-vous dit, contient une stipulation en faveur d'un certain seigneur qu'il vous appartient de nommer. Croyez-vous donc que si le papier est tombé entre les mains de ceux qui ont le pouvoir, je dis plus, le désir de punir, croyez-vous que chacun de vos mouvements et les miens n'ont pas été surveillés, et que ma présence dans cette chambre, à cette heure, ne sera pas considérée comme une preuve d'intelligence entre vous et moi ?

—Dieu me pardonne de vous avoir ainsi compromis !.. Mais quelle heure pensez-vous qu'il soit maintenant ? dit la baronne avec anxiété.

—Il était onze heures quand je suis entré dans votre appartement ; et il doit s'être écoulé près de deux heures depuis. Mais pourquoi cette question ?

—Parce qu'il n'était que dix heures quand j'ai quitté la salle du banquet, répondit la baronne ; et alors, j'avais le papier, je me rappelle parfaitement que je m'en suis assurée en traversant le corridor.

—Peut-être l'avez-vous laissé tomber, dit le marquis en s'accrochant à cette vaine espérance ; peut-être y est-il encore.

—Dieu le veuille ! répliqua la baronne.

Le marquis courut à la porte pour se précipiter dans le passage, mais la porte était barrée en dehors.

—Que le ciel ait pitié de nous ! s'écria-t-il en chancelant et en reculant jusqu'auprès de la baronne qui était tombée à genoux, en voyant que toute issue leur était coupée.

—Oh ! comment fuir !.. comment fuir ! cria-t-elle en se tordant les mains. Et bondissant sur ses pieds, elle se hâta de s'habiller tout à fait.

Le marquis courut à la fenêtre ; mais il vit au-dessous de lui le vaste fossé rempli d'eau, que la lune éclairait de ses rayons diaphanes. De ce côté, la fuite était impossible.

—Perdus.. nous sommes perdus, murmura-t-il en tombant sur une chaise, le front couvert d'une sueur froide. La mort nous attend.. et quelle mort, mon Dieu !

Pendant ce temps, la baronne, quoique dans un état d'agitation poi-

gnante, était arrivée tant bien que mal à passer sa robe, lorsque la porte s'ouvrit soudainement.

Le marquis bondit sur ses pieds et tira son épée, avec la détermination de vendre sa vie le plus cher possible ; mais une demi-douzaine de serviteurs jurés de la statue de bronze firent irruption dans la chambre et le terrassèrent en un instant. On lui mit un baillon entre les dents, on lui lia les bras, et il resta, accablé de terreur, à la merci des serviteurs de ce tribunal dont les mystères n'étaient point un secret pour lui.

En même temps, les trois exécuteurs, enveloppés dans leurs longs manteaux dont les capuchons étaient rabattus par devant, saisirent la baronne Hamelin, la baillonnèrent et l'entraînèrent hors de la chambre.

Dans le corridor attendaient Cyprien et le baron de Rotenberg. Auprès d'eux se tenait Hubert, une lampe à la main.

Les traits de Cyprien exprimaient une résolution inébranlable : le comte était froid et sombre ; mais l'intendant, dont la pâleur était visible, était agité d'un tremblement.

La baronne fut entraînée par les exécuteurs, tout le long du corridor : ils descendirent ensuite un escalier dérobé, et entrèrent, en bas, dans la chapelle qu'ils ne firent que traverser. Une porte s'ouvrit derrière le chœur, et laissa voir une suite de degrés qui plongeaient dans la plus épaisse obscurité.

Malgré ses efforts et une lutte désespérée, la baronne fut entraînée dans cet escalier, passa par plusieurs corridors dont les échos résonnaient lugubrement, et enfin arriva dans la chambre circulaire.

Là, la malheureuse femme reçut ordre de s'agenouiller sur le bloc de granit et de faire sa paix avec le Ciel. Elle obéit machinalement, et fixant les yeux avec une espèce de terreur vague sur le crucifix, elle joignit les mains avec désespoir.

Alors retentit la voix de Cyprien, et quand il eut récité une courte prière pour appeler la miséricorde du Ciel sur l'âme de celle qui allait mourir, les trois exécuteurs saisirent de nouveau leur victime.

Au même instant où Hubert les précédait dans la salle de la statue de bronze, le marquis de Schomberg entra par le côté opposé dans la chambre circulaire.

Plus morte que vive, la baronne Hamelin fut poussée en présence de l'image colossale de la vierge ; mais lorsque la lumière de la lampe que portait Hubert se réfléchit sur sa surface bronzée, elle se débattit avec la fureur de l'angoisse et du désespoir.

Le baillon tomba de sa bouche et un cri perçant s'échappa de ses lèvres. Elle se tourna alors vers les trois exécuteurs qui la tenaient d'une main de fer, pour les supplier d'avoir pitié d'elle. Ceux-ci rejetèrent leurs capuchons en arrière, et la baronne, remontant en un instant le cours des années passées, reconnut les trois frères Schwartz. Sa prière alors expira sur ses

lèvres ; et, au moment où un mugissement faisait place aux paroles de supplication qu'elle avait voulu leur adresser, elle fut traînée devant la statue de bronze.

## LX.

## LE BAISER DE LA VIERGE.

Pour la première fois de sa vie, la baronne Hamelin se trouva face à face avec cette image dont elle avait tant entendu parler, dont elle connaissait les mystères, et qui donnait son nom au tribunal dont elle avait été longtemps l'un des membres les plus influents.

Jetant un regard d'indicible horreur sur la statue, elle recula, avec une force de géante, et entraîna avec elle les frères Schwartz. Hubert éclairait cette scène avec sa lampe et il se disposait à prononcer quelques paroles, lorsque tournant soudain les yeux du côté de la chambre circulaire, il s'aperçut que le marquis de Schomberg y était déjà, agenouillé sur le bloc de granit et entouré de Cyprien, du baron de Rotenberg et des serviteurs jurés du tribunal. Alors, la parole expira sur ses lèvres, et, détournant la tête, il parut prier avec ferveur et silencieusement.

Soudain résonna une cloche, sans qu'on pût voir où elle était placée, et ses vibrations traversèrent la salle de la statue. L'image elle-même trembla en produisant un son métallique.

— Cette cloche sonnera encore deux fois, madame, murmura l'un des frères Schwartz ; et au troisième coup, vous mourrez.

Le bruit de cette cloche avait paralysé la baronne, qui avait cessé de crier, comme si sa langue se fût attachée à son palais, et son sang, qui tout à l'heure bouillonnait dans ses veines, se glaça subitement. Mais le ton de douceur et même de compassion dont l'aîné des Schwartz lui avait parlé, la rappela pour ainsi dire à elle ; et s'accrochant à la moindre lueur d'espoir, elle s'écria avec frénésie . . . Grâce ! grâce ! au nom du Ciel, épargnez-moi . . . Je ne suis pas prête à mourir aussi soudainement ! grâce !

— Impossible ! répondit l'exécuteur qui avait jusqu'alors pris la parole. Si nous refusions de faire notre devoir, nous payerions de notre vie cette désobéissance. Ne croyez pas, cependant, que nous ayons le désir de nous venger des souffrances imméritées auxquelles nous avons été condamnés par vous.

Une seconde fois la cloche tinta.

— O Dieu ! ayez pitié de moi ! murmura la baronne en tombant à genoux, la tête penchée sur sa poitrine.

Alors il régna le plus profond silence, pendant près d'une minute : car dans la chambre circulaire, le marquis de Schomberg priaït du fond de son cœur. Le baron de Rotenberg l'examinait avec la satisfaction d'un rival triomphant ; les serviteurs jurés l'entouraient immobiles comme autant de



statues, et sur le seuil de la salle, appuyé contre le chambranle de la porte, se tenait Cyprien dont la figure avait une expression infernale.

Soudain la cloche sonna pour la troisième fois, et dès que ce son frappa ses oreilles, la baronne bondit pareille à un cadavre galvanisé, le visage livide et hideux, les yeux hagards et fixés sur la statue avec une expression d'angoisse et de terreur impossible à peindre. Elle voulut parler ; mais pas un mot, pas même un gémissement ne sortit de sa bouche. Les exécuteurs la saisirent de nouveau ; et alors son égarement se calma tout d'un coup, une sorte d'insensibilité la saisit, un nuage passa sur ses yeux, la lampe, les hommes, la statue, tout disparût à sa vue, et elle n'eut même plus conscience de son existence.

—Faites-lui avaler un cordial ! cria Cyprien d'une voix forte et impérieuse, sans bouger de sa place. Ce n'est pas évanouie qu'une victime doit être offerte à la statue de bronze ! Non . . . les agonies et les tortures de cette mort doivent être ressenties dans toutes leurs horreurs !

L'un des frères Schwartz dut, en conséquence, verser un cordial puissant dans le gosier de la baronne, qui, presque instantanément, fut rendue à la vie, ou plutôt à l'horrible conscience du supplice qui allait terminer son existence mortelle.

A peine, en effet, ses yeux s'étaient-ils ouverts, et pendant même qu'un cri perçant s'échappait de ses lèvres, que les exécuteurs la prirent dans leurs bras, la poussèrent contre la statue de bronze, et la forcèrent à recevoir *le baiser de la Vierge*.

Immédiatement, alors, eut lieu une scène que nous voudrions renoncer à décrire. Dès que la baronne eut touché de son front la joue de la statue, l'image parut soudainement s'animer : ses bras, qu'elle tenait modestement croisés sur sa poitrine, s'écartèrent d'eux-mêmes lentement, comme ferait une personne qui veut en embrasser une autre ; et toute la partie antérieure de la statue, à partir du cou, s'ouvrit comme une porte battante.

Mais quel hideux aspect présenta l'intérieur de l'image à la baronne, quand, à ce dernier instant de sa vie, elle plongea ses regards dans cet instrument de son supplice ! Deux piques qui se projetaient du fond, étaient arrangées de telle manière qu'elles devaient nécessairement pénétrer dans les yeux de la victime, au moment où la Vierge la serrerait dans ses bras ; et toute la surface intérieure était garnie de lames destinées à percer le corps.

La cloche, l'invisible cloche, s'arrêta quelques moments après avoir sonné pour la troisième fois, puis elle commença un carillon vif et incessant auquel se mêlèrent les cris et les vociférations de la baronne. Tout comme s'ils eussent été inaccessibles à la pitié, les exécuteurs poussèrent violemment la malheureuse femme dans l'intérieur de la statue, dont les bras aussitôt se refermèrent ainsi que la porte.

La baronne avait ainsi disparu dans le corps de la colossale effigie de la Vierge !

.....  
L'on se rappelle que la dame blanche et les deux pages de Henri de Brabant venaient d'entrer dans la chambre des machines, lorsque le son lugubre de la cloche frappa leurs oreilles.

La dame blanche, qui en connaissait l'horrible signification, laissa échapper une exclamation d'angoisse, puis elle eut comme une faiblesse soudaine, et elle serait tombée si Lionel et Conrad ne s'étaient empressés de la recevoir dans leurs bras.

Un frisson agita tous ses membres, et son visage prit soudain une expression d'indescriptible horreur. Elle essaya de parler, mais sa langue refusa d'obéir à sa volonté ; et les pages, se regardant avec étonnement l'un et l'autre, ne savaient que penser de l'effet produit sur elle par le son de cette cloche. Quand une seconde fois la cloche résonna, à travers les souterrains, la machine oscilla et éveilla les échos parmi les tombeaux ; et alors, avec la soudaineté d'une inspiration, Lionel et Conrad se dirent que ce son qui ressemblait tant à un glas, ne pouvait avoir qu'une signification.

—Fuyons ! fuyons d'ici et rentrons dans le cimetière ! s'écria tout à coup la dame blanche à qui la terreur d'assister au hideux spectacle qui l'attendait rendit soudain la conscience et la force.

Elle allait saisir la lampe que Lionel lui avait prise, et se précipiter hors de la chambre des machines, lorsque voyant que les deux pages étaient comme paralysés par la curiosité, l'appréhension ou l'anxiété, elle s'arrêta pour les conjurer de ne pas rester plus longtemps et de la suivre.

Mais eux ne l'entendaient pas, ne la voyaient pas. Toutes leurs facultés, toutes leurs idées étaient absorbées dans cette cause, profonde et terrible qui les enchaînait. Dominés par ce sentiment, ils étaient pétrifiés, et ressemblaient assez à des statues.

Pendant que la dame blanche faisait d'inutiles efforts pour les tirer de leur torpeur, la cloche sonna une troisième fois.

Alors la dame blanche, s'appuyant contre la muraille, sembla perdre tout contrôle sur sa raison, sur ses sentiments et sa volonté. Toutefois, elle ne lâcha pas la lampe, mais ce fut tout à fait machinal de sa part.

A ce moment, ils entendirent au-dessus d'eux les cris de la baronne ; et il devint évident qu'une victime allait être livrée à la statue de bronze, et que cette victime était une femme !

Tout à coup, les cris retentirent avec un redoublement de force ; car la baronne était alors dans l'intérieur de la statue, les piques lui perçaient les yeux et les lames lui déchiraient les chairs.

Au bout de quelques instants, la trappe qui était au-dessus de la machine s'ouvrit d'elle-même, ou plutôt par l'effet d'un mécanisme ingénieux qui dirigeait tous les mouvements de la statue de bronze : et par cette

ouverture la baronne tomba de l'intérieur de la statue sur le haut de la machine, dans la chambre au-dessous.

Elle vivait encore au moment où elle tomba : mais des gémissements de plus en plus faibles avaient succédé à ses cris de tout-à-l'heure. Aveuglée, — n'étant plus qu'une plaie, — et toute couverte de sang, elle tomba entre les deux cylindres supérieurs, tandis que la cloche continuait son carillon.

Puis, les larges cylindres, tout garnis de lames tranchantes, se mirent à tourner, mis en mouvement, le premier par le corps de la victime, et les autres par les poids qui étaient attachés aux cordes.

Les deux premiers cylindres n'avaient pas achevé leur révolution que la malheureuse femme avait cessé de souffrir. Cependant son corps continua à rouler de l'un sur l'autre, jusqu'à ce qu'il fût haché, mis en pièces. Alors les débris tombèrent dans le ruisseau qui coulait au-dessous, et furent emportés par le courant.

Tel était le châtiment de la statue de bronze : telle était l'horrible signification du " baiser de la Vierge ! "

La cloche avait cessé de sonner, la trappe s'était refermée, l'eau, un moment rougie de sang, avait emporté toutes traces de la catastrophe, et la machine opérait maintenant son évolution en sens contraire, de façon à ce que les cordes s'enroulassent de nouveau et fussent prêtes à recevoir une nouvelle victime.

Nous n'essaierions pas de peindre l'horreur et l'épouvante dont étaient saisis les pages et la dame blanche. Quoique celle-ci eut été plus d'une fois témoin de la vengeance de la statue de bronze, elle n'en avait jamais, comme ce jour-là, suivi tous les effroyables détails.

Tout à coup, avant qu'ils fussent revenus de leur consternation, la cloche commença de nouveau à retentir dans les souterrains.

Il allait y avoir une autre victime de la statue de bronze et du baiser de la Vierge !

Mais rien au monde n'aurait pu décider la dame blanche, ni Lionel et Conrad, à assister à une autre représentation de cette infernale tragédie. Le son de cette cloche leur rendit à tous la vie et l'activité, et ils se précipitèrent simultanément au milieu des tombeaux pour y chercher un refuge. Ils y demeurèrent cachés jusqu'au moment où la prudence leur permit de regagner l'appartement qui servait d'habitation commune.

Le marquis de Schomberg subit son sort comme un homme qui fait appel à tout son courage en voyant que la mort est inévitable.

#### LXI.

#### COMMENT LE MARIAGE DE LA REINE DE BOHEME FUT INTERROMPU D'UNE FAÇON BIEN INATTENDUE.

L'on était au lendemain du jour où s'était accomplie la tragédie que nous avons décrite dans le chapitre précédent. Il était neuf heures du soir. La chapelle du château de Rotenberg était éblouissante de lumières, et remplie de seigneurs et de dames en grande toilette. Aux murailles étaient accrochés de nombreux drapeaux, et les riches draperies retombaient des cintres en festons. Le pavé était couvert d'un magnifique tapis. Des chaises dorées, et ayant des coussins en velours, étaient disposées par

rangées pour les dames ; quant aux hommes, ils devaient se tenir par derrière.

L'autel était pompeusement décoré. On avait allumé des cierges en nombre incalculable, sans compter les branches placées autour des piliers qui supportaient l'édifice.

Devant l'autel étaient deux trônes, élevés sous un dais auquel on arrivait par cinq marches ; et cependant l'autel était si haut qu'on l'apercevait clairement de toutes les parties de la chapelle.

Tout près des portes qui communiquaient avec la grande salle du château, était rangée une garde d'honneur ; et à quelques pas en avant était un enseigne portant l'étendard royal de Bohême.

Les seigneurs et les chevaliers étaient généralement en habit de cour ; quelques-uns, cependant, portaient leur armure, symbole de leur résolution de défendre la cause qu'ils avaient adoptée.

Un peu après neuf heures, la porte de la sacristie s'ouvrit, et cinq prêtres entrèrent dans la chapelle, suivis de quatre beaux enfants portant des encensoirs où brûlait l'encens. L'orgue commença alors à répandre des flots d'harmonie, lorsque soudain le baron de Rotenberg apparut sur le seuil de la porte et dit à haute voix " la reine ! "

Toutes les dames se levèrent, les chevaliers reculèrent, la garde présenta les armes, et au moment où Elisabeth entra, l'orgue entonna l'hymne national de Bohême.

Mais n'était-ce pas une moquerie que toute cette pompe ! Pâle comme la mort, la démarche tremblante, l'air effrayé et le cœur oppressé, la jeune reine s'avança lentement vers l'un des trônes placés devant l'autel.

Elle était vêtue d'une robe blanche, et ces mêmes jeunes filles qui l'avaient accompagnée durant son voyage de Prague étaient ses principales dames d'honneur. Elles étaient suivies de douze autres qu'on avait choisies pour leur beauté, leur rang et leur aptitude à espionner la reine.

En s'avançant vers le trône de droite, Elisabeth accueillit avec froideur les salutations des seigneurs, des chevaliers et des dames au milieu desquels elle passa ; et dès qu'elle occupa son siège, elle parut tomber dans une profonde et sombre rêverie, oubliant tout ce qui se faisait autour d'elle. Mais Cyprien s'approcha sous prétexte de rendre hommage à sa souveraine ; et les quelques mots qu'il lui murmura précipitamment à l'oreille suffirent pour lui donner l'air de s'intéresser à la scène dont elle était l'héroïne.

Presque immédiatement après qu'Elisabeth fut assise, Rodolphe entra dans la chapelle. Il était habillé avec splendeur, et était suivi de six hommes d'armes et d'autant de pages. Le triomphe brillait dans ses yeux, tandis qu'il rendait aux hommes leur salut et s'inclinait devant les dames qui lui souriaient sur son passage. Il s'avança vers la reine avec une grâce pleine de dignité, mit un genou en terre devant elle, et porta à ses lèvres la main qu'elle lui tendit machinalement.

Alors commença la cérémonie du mariage, et elle se continua jusqu'au moment où ils allaient être unis pour jamais. Mais à cet instant, pendant que tous les assistants étaient agenouillés et que tous les regards étaient fixés sur ceux à qui devait être donnée la bénédiction nuptiale, pendant, encore, que l'ambitieux Rodolphe se disait : " Dans une minute je serai roi de Bohême, " et que son père se réjouissait intérieurement de l'élévation de sa maison, à cet instant, disons-nous, un cri perçant retentit dans l'édifice sacré.

## CHRONIQUE.

CANADA :—Un voyage princier.—Troisième Session du Parlement de Québec.—Le Nord-Ouest.—Nécrologie. M. Perrault de Linière, M. Drapeau, M. Milette.

ROME.—Tranquillité.—La princesse Olga.—L'Impératrice d'Autriche.—Audience du 9 Janvier.—Les Missions, Chine, Japon, Hollande.

FRANCE :—Le Nouveau Ministère.

EGYPTE.—BAVIÈRE.—AUTRICHE.—ESPAGNE :—Crise ministérielle.

ANGLETERRE :—Situation politique, commerciale, religieuse.

AMÉRIQUE :—Réintégration de la Virginie. —Haïti, son histoire. — Révolution. — Le Paraguay.

### I.

Le Prince Arthur se promène de fêtes en fêtes aux Etats-Unis : il assiste aux banquets donnés en son honneur ; il danse, à Washington, à New-York, partout, en attendant qu'il danse à Ottawa ; voilà tout ce que les journaux ont à nous raconter de ce voyage princier. Cette manière d'écrire l'histoire des princes est bien futile ; n'y aurait-il donc pas quelque trait de vertu, d'humanité, plus utile à redire au public, et qui nous donnerait une plus haute idée de ceux qui sont appelés à gouverner peut-être un jour : qui nous révélerait une grande intelligence, un grand cœur, de belles espérances pour l'avenir ; et nous savons qu'il y en a.

Le Parlement de Québec a clos, le 1er février, une session pacifique de la manière la plus pacifique. Rien n'a troublé la bonne entente de nos législateurs. A peine le *Tiers-Parti* a osé se dire à lui-même qu'il existait ; les bills signés par le Lieutenant-Gouverneur sont nombreux, plusieurs ont une importance considérable, mais cette session ne sera pas de celles qui donnent un grand élan au pays.

Enfin, la question du Nord-Ouest se débraille. Jusqu'ici, les nouvelles les plus contradictoires et les plus invraisemblables s'étaient mêlées aux faits avérés, on ne savait à qui croire, ni ce qu'il fallait croire. C'était les Sioux qui s'avançaient sur le fort Garry et que Riel congédiait avec quelques poignées de tabac.

C'était un manifeste du gouvernement provisoire métis, qui en appelait à l'annexion ;

Puis venait l'arrestation de Riel ;

L'insuccès des députés du gouvernement ;

La réapparition des agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement du Nord-Ouest. En tout ceci, il y avait un fond de vérité,

mais qui, vu la longueur de la route pour arriver jusqu'à nous, s'était considérablement accru et dénaturé.

Les dernières nouvelles donnent quelques espérances de voir la fin de ce fâcheux incident. Deux assemblées ont eu lieu, les agents du Gouvernement sont entrés en pourparlers avec les Métis eux-mêmes, et les ont assurés que le gouvernement, loin de vouloir les priver de leurs droits, ni les dépouiller de leurs propriétés, les leur garantissait au contraire, et qu'il était disposé à faire droit à toute réclamation équitable, s'ils envoyaient des députés à Ottawa, ce qui, selon toute probabilité, est en voie de se faire.

L'arrivée de Mgr. Tasché, qui monte à la Rivière Rouge et que le gouvernement lui-même a mandé de Rome, contribuera sans doute à apaiser les esprits, et à amener par la conciliation la fin de ce conflit.

Le mois de janvier a vu s'éteindre dans une mort douce et édifiante un des derniers représentants de notre ancienne noblesse française, dans la personne de M. Perreault de Linière.

Le clergé de Montréal pleure également la perte de M. l'abbé Drapeau, curé de la Longue-Pointe. Né à Saint-Joseph de Lévis, le 12 septembre 1815, il fit ses humanités au Collège de Québec, et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal.

Il débuta dans le saint ministère par le Vicariat de Sorel d'où il passa bientôt à la cure de la Longue-Pointe (1847) qu'il a desservi jusqu'à sa mort, arrivée le 20 janvier.

Dès sa jeunesse, il montra d'heureuses dispositions pour la vertu ; doux et modeste, il fit le bien sans bruit, et, avec peu de ressources, contribua à relever la maison de Dieu ; il ouvrit un asile aux pauvres et aux infirmes de sa paroisse, qui dira aux générations de l'avenir sa bienfaisance et sa charité.

Le diocèse des Trois-Rivières a été douloureusement surpris par la mort de M. l'abbé Milette, curé de Saint-Augustin. Il était né à Yamachiche, en 1812 ; il étudia au Collège de Joliette, et fut ordonné prêtre en 1842.

Après quatre années de ministère, comme Vicaire dans sa paroisse natale, il fut nommé à la cure de Maskinongé ; il dirigea cette paroisse, pendant deux années, après lesquelles il fut appelé à remplacer le Vénérable M. Lefrançois, curé de Saint Augustin. C'était une paroisse d'élite, fervente et bien conservée, mais où subsistaient d'anciennes divisions qui montaient à l'époque de la construction de l'église.

Le nouveau curé aborda cette situation difficile avec une modestie, une abnégation et un tact des affaires qui applanirent bientôt toutes les difficultés.

Dès lors toutes les bourses et tous les cœurs lui furent ouverts. Il orna son église, fit progresser l'Œuvre de la *propagation de la foi*, contribua à

la fondation de la nouvelle église de Saint-Félix du Cap-Rouge, et s'intéressa même par ses libéralités à la prospérité matérielle de sa paroisse.

La mort l'a trouvé les mains pleines de bonnes œuvres et de mérites ; après une maladie de huit jours, supportée avec résignation, il s'est endormi dans le Seigneur, et ses dernières paroles ont été des paroles de charité et de paix.

## II.

Rome, pendant le Concile, jouit d'une tranquillité admirable, malgré le grand nombre d'étrangers qui, en ce temps, y affluent de toutes parts.

Parmi ces visiteurs de la Ville Sainte et qu'attirent les solennités du Concile, on en compte d'illustres et de sang royal.

La princesse Olga, fille de l'empereur de Russie et Reine de Bavière, a eu son entrevue avec le Saint-Père, elle en est sortie toute bouleversée ; Pie IX lui a rappelé les vives paroles que Grégoire XVI, son prédécesseur, avait adressées à l'Empereur Nicolas, lorsqu'il visita Rome peu avant la guerre de Crimée ; et faisant allusion à la persécution toujours croissante en Pologne, aux obstacles que le gouvernement bavarois oppose à l'action de l'Eglise, il fit entendre à la princesse qu'il était de son devoir d'employer toute son influence pour faire cesser cette double persécution, si elle ne voulait s'attendre à voir sa famille frappée de la main de Dieu ; Dieu, ajoutait le Pontife, ne laisse pas longtemps impunis les princes persécuteurs de son Eglise.

Après la Reine de Bavière est venue l'Impératrice d'Autriche, qui a édifié Rome par sa foi et sa tendre piété.

Une autre joie pour la Ville-Sainte a été la naissance et le baptême de la princesse de Naples MARIE-PIA-CHRISTINE, dont Pie IX a été le parrain et l'impératrice d'Autriche la marraine.

Les réceptions de Noël et du 1er Janvier ont été plus brillantes que les autres années à cause de la présence des Pères du Concile. Les audiences plus nombreuses à cause de l'affluence des étrangers. Une des plus solennelles comme des plus touchantes, a été celle du Vatican, le 9 Janvier. Près de 1500 personnes composaient l'assistance, un immense cri d'amour a salué l'arrivée du Pontife qui eut beaucoup de peine à trouver un chemin jusqu'à son fauteuil, à travers cette foule compacte et avide de contempler ses traits paternels. Debout à sa place, le Saint-Père a parlé avec sa simplicité ordinaire, mais touchante et pleine de l'onction apostolique.

Après avoir commenté l'évangile du jour : Jésus au temple pour faire la volonté de son Père ; après avoir montré la nécessité où est tout chrétien de faire toujours la volonté de Dieu, abordant la question du Concile : C'est pour faire la volonté de Dieu, a-t-il dit, que j'ai assemblé le Concile, puis il ajouta ces paroles remarquables :

“ Les uns disent que le Concile va tout arranger et qu’il fera cesser les divisions qui existent parmi les hommes ; mais le cœur et la tête des hommes ne peuvent être changés que par le Père céleste, qui seul a le pouvoir de renouveler la terre. Les autres croient que cette assemblée ne servira de rien, en riant. Je suis un pauvre homme, un pauvre misérable, mais je suis le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ, le chef de l’Eglise catholique, et j’ai réuni ce Concile qui fera son œuvre.

“ De prétendus sages voudraient qu’on ménageât certaines questions et qu’on ne marchât pas contre les idées du temps. Mais je dis, moi, qu’il faut dire la vérité pour établir la liberté, qu’il ne faut jamais craindre de proclamer la vérité et de condamner l’erreur. Je veux être libre ainsi que la vérité.

“ Des affaires du monde, je ne m’en occupe pas, je fais les affaires de Dieu, de l’Eglise, du Saint-Siège et de la société chrétienne tout entière.

“ Priez donc, pleurez, forcez le Saint-Esprit par vos supplications, à soutenir et à éclairer les Pères du Concile, afin que la vérité triomphe et que l’erreur soit condamnée.

Les nouvelles des missions de Chine et du Japon sont à la persécution.

En Chine, dans la province du Konang-tong, la persécution commencée l’année dernière devient plus effrayante que jamais. Quatre chapelles brûlées ou renversées ; cent soixante maisons de chrétiens pillées ou démolies, un grand nombre de néophytes blessés, chassés de leurs demeures ou tués, des femmes enlevées et vendues comme des esclaves à des païens, tels sont dans le district de Lonei-tche ou les malheureux résultats de la persécution ; les missionnaires eux-mêmes n’ont pas été à l’abri des outrages, malgré la protection que leur accordent les traités européens. Plusieurs ont vu leur vie en danger : et c’est le Gouverneur même du district qui est à la tête des persécuteurs.

Dans la province de Shang-hai on a voulu forcer des soldats chrétiens à fouler aux pieds la croix, avant de recevoir leur solde, mais tous ont refusé, ils ont été rayés des cadres de l’armée.

Au Japon, la persécution ne sévit pas avec moins de rigueur, les chrétiens sont emprisonnés, fouettés, exilés ; les femmes et les enfants ne sont point épargnés, mais nulle violence ne peut empêcher les fidèles de persévérer dans la foi, et de s’exposer au danger pour recourir aux missionnaires dans tous leurs besoins.

De consolantes nouvelles, par compensation, continuent d’arriver de l’Angleterre, dont nous traçons plus loin le tableau religieux.

La Hollande n’est pas moins heureuse. Les *Missions Catholiques* mettent en regard, comme il suit, de la population totale, le nombre des catholiques de chaque paroisse de ce pays :



Nord Babant,.....	378,534	catholiques sur	431,258	habitants..
Gueldre.....	160,953	“	434,093	
Hollande du Sud.....	164,969	“	681,321	
Hollande du Nord.....	157,423	“	578,715	
Létande.....	45,428	“	179,000	
Utrech.....	62,427	“	175,562	
Frise.....	44,184	“	295,946	
Overyssel.....	77,103	“	256,449	
Gromingue.....	16,340	“	229,914	
Drenthe.....	5,470	“	106,532	
Limbourg.....	219,914	“	225,326	

Cette statistique est du premier janvier 1868.

En 1860, le nombre des catholiques hollandais ne s'élevait qu'à 1,230,000.

En 1865, il était de 1,280,062 ; c'était dans une période de cinq ans une augmentation de 50,000.

De 1865 à 1868, le progrès est plus considérable, puisque pour trois années seulement le nombre des nouveaux convertis atteint 33,000.

Ce qui assure le progrès de l'avenir, ce sont les congrégations religieuses, un clergé nombreux, zélé et savant. Les Catholiques Hollandais sont administrés par 1,810 curés, sans compter les Recteurs des administrations de charité et les prêtres attachés à des Etablissements privés.

### III.

En France, tous les partis, à part les *irréconciliables*, paraissent satisfaits du nouveau ministère ; parlementaires, socialistes, républicains, trouvent en lui des garanties et des espérances. Le clergé et les catholiques ont confiance, ils en attendent le maintien du domaine temporel à Rome, et à l'intérieur la liberté de l'enseignement supérieur. Le chef du cabinet, M. Ollivier, n'inspire pas toute cette confiance personnellement, c'est un esprit inquiet, et vague, mais loyal ; heureusement, il est appuyé par des hommes qui ont de vieux services, et une importance personnelle, capables de contrebalancer dans l'opinion publique ce que le chef du cabinet laisse à désirer.

Nous en avons eu une preuve dans la séance du Sénat, où le comte Daru, ministre des affaires étrangères, a répondu à l'interpellation de M. Rouland, sur le Concile, avec autant de bon sens que d'esprit.

M. Rouland demandait au Sénat :

1o. Acceptez-vous les instructions envoyées à notre Ambassadeur à Rome, par M. le prince de La Tour d'Auvergne, et qui lui indique la marche à suivre vis-à-vis du Concile ?

2o. Si les décisions conciliaires étaient contraires aux lois du pays, vous trouverez-vous armés de pouvoir suffisant pour les neutraliser.

A la première interpellation, le comte Daru a répondu en lisant les instructions qu'il venait d'adresser à M. de Banneville, et qui sont pour le moins aussi favorables à la liberté du Concile que celles de son prédécesseurs.

A la seconde, le Ministre répondit que " On observerait les lois," qu'il existait un concordat entre la France et le Saint-Siège et que ce concordat devait être la règle du gouvernement.

Puis, il ajouta : " Je crains que l'honorable M. Rouland ne se trompe pas seulement d'heure, mais de siècle.. (mouvement d'adhésion) en se reportant à l'époque de vieilles querelles de l'Eglise gallicane : Oh ! je comprends, en 1754 la parole si vraie, si profonde de Turgot : " les assemblées religieuses ne sont jamais un danger que lorsqu'elles sont opprimées, car alors, leur seul soin est de défendre leur liberté."

" Les craintes de M. Rouland sont vieilles de cent ans." (*Très-bien, Très-bien!*)

Le ministre reçut les félicitations de presque toute la chambre, et le Sénat adopta sur le champ l'ordre du jour motivé de cette façon :

" *Le Sénat, confiant dans les explications qui ont été données par le ministre des affaires étrangères, au nom du gouvernement, passe à l'ordre du jour.*"

Paix au Pacha d'Egypte, il a reçu avec respect le firman de la Sublime-Porte, qui a été lu solennellement au bruit du canon. Il a de plus fait cette promesse : " Je me conformerai à la volonté de notre gracieux Maître dans les limites du possible." Le Grand-Turc est content, il est sorti d'un mauvais pas. Merci au Khédive, pour le moment nous n'aurons pas de guerre d'Orient, et le Khédive n'en sera pas moins indépendant. Ces *limites du possible*, qui les appréciera, qui les fixera, le Sultan n'y reviendra pas, il fermera les yeux, et le Pacha-d'Egypte continuera à faire le grand seigneur, sans trop s'inquiéter du Grand-Turc, son gracieux maître.

La crise ministérielle devient épidémique. La France et l'Italie ont eu la leur. Il y a crise en Bavière où le Sénat ne veut plus du prince de Hohenlohe qui est trop Prussien. Il y a crise en Autriche, où M. de Beust ne peut plus faire face aux exigences libérales des provinces de l'empire.

Il y a crise en Espagne, où le Duc de Gènes ne veut pas régner, et où Prim et Serrano, cherchent à se supplanter mutuellement ; Progressistes et Unionistes ne s'accordent pas, les Républicains finiront par l'emporter. Deux brigands se disputant les dépouilles, un troisième survient et les emporte, c'est l'histoire de tous les siècles. Pauvre Espagne ! quelle destinée t'ont fait ces ambitieux !

## IV.

Les événements de l'année qui vient de finir ne peuvent manquer de remplir une grande et intéressante page dans l'histoire contemporaine de l'Angleterre. L'assemblée du premier parlement réformé, la loi qui a aboli l'Église de l'État en Irlande, en dépit de l'opposition systématique du parti conservateur, les changements apportés à la législation qui régit les banqueroutes et faillites, les nombreuses économies effectuées dans les diverses administrations du royaume, par le ministère libéral, sont des faits d'autant plus importants qu'ils ont anéanti les vieilles routines que l'on avait jusqu'ici regardées comme indéracinables, et dans la voie desquelles avaient toujours marché les gouvernements qui ont précédé celui-ci ; aussi peut-on dire sans crainte de démenti, que le présent cabinet a pleinement la confiance du pays.

Depuis les élections générales de novembre 1868,—tant à cause de celles qui ont été annulées et des décès survenus, qu'en conséquence des nominations des différents membres du parlement aux hauts emplois ministériels, vingt-neuf circonscriptions électorales ont eu à se prononcer de nouveau : mais le résultat de ces nouvelles élections n'a en rien changé la position de la Chambre des Communes. La majorité en faveur du gouvernement est restée la même.

Quant à la politique extérieure, il n'y a guère qu'une question capable de causer quelque inquiétude : c'est celle de l'Alabama qui n'est pas encore vidée, et que l'Amérique semble vouloir laisser suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête de la fière Albion.

Tout ici a donc été, à peu près, pour le mieux, en 1869, politiquement parlant.

Mais socialement, la situation des quatre derniers mois de l'année n'a pas été aussi satisfaisante.

Le nombre de gens sans emploi, d'ouvriers sans ouvrage, le paupérisme toujours grandissant, la réduction d'un très-grand nombre d'employés dans les docks du gouvernement, la cherté des vivres, une misère générale dont on peut à peine se faire une idée, ont causé et causent encore un malaise difficile à décrire.

Pour ne parler que de la petite ville de Woolwich, dont le gouvernement a cru devoir fermer les docks, plus de deux mille ouvriers qui, jusqu'alors, étaient bien payés, se sont tout à coup trouvés sans travail. La plupart de ces ouvriers sont des pères de famille ; et ceux d'entre eux qui n'ont pu émigrer, sont maintenant dans la plus complète indigence. On ne compte pas moins, dans cette même ville de Woolwich, de seize cents petites maisons vacantes dont les propriétaires se regardent comme totalement ruinés ; et plus d'une centaine de petits marchands se sont vus forcés de fermer leurs boutiques et de se mettre en faillite.

La ville de Londres, elle-même, malgré le luxe qu'étale la noblesse et celui que déploie sa riche population mercantile, présente dans certains quartiers un spectacle tout aussi affligeant, et les grands centres manufacturiers qui se ressentent vivement de l'état d'incertitude qui règne sur toute l'Europe, sont tout aussi assaillis par la misère que la capitale.

Voilà l'état social dans lequel 1869 a laissé l'Angleterre qui, malgré la richesse dont elle fait tant bruit, ne peut cacher la misère qui mine sa population.

Sous le rapport religieux, l'Eglise de l'Etat, qui n'est guère que l'Eglise de l'aristocratie et de ceux qui en dépendent directement, a tellement négligé, depuis trois siècles, la classe populaire, qu'elle en a fait une classe de gens qui vivent sans Dieu. Sentant, aujourd'hui, que le terrain tremble sous ses pas, elle a cherché à ramener à elle la masse de la population qui ne connaît le nom de Dieu que pour blasphémer. A l'imitation de l'Eglise catholique, elle a essayé de faire des missions dans les quartiers populeux ; mais ses efforts n'ont été couronnés d'aucun succès. Le bas peuple protestant a oublié le chemin de l'Eglise ! Peut-être même la génération présente de cette populace grossière et ignorante, ne l'a-t-elle jamais connu. Mais ce que je puis vous assurer, c'est que les nouvelles missions n'ont pu parvenir à le lui enseigner.

Les catholiques d'Angleterre ont eu lieu de se réjouir et de rendre des actions de grâces pour les faveurs qu'il a plu à Dieu de répandre sur eux, dans le courant de l'année dernière ; car, malgré la misère des temps, malgré la rareté de l'argent, 28 nouvelles églises ou chapelles ont été terminées et livrées depuis le commencement de 1869, en Angleterre, et une à Glasgow, en Ecosse.

Cette dernière ville vient d'être érigée en archevêché par le Saint Père, ce qui indique que la hiérarchie ne tardera pas à être totalement rétablie dans ce pays où, pendant le dernier siècle, les presbytériens régnaient en maîtres, les catholiques ayant été disséminés par la misère et la cruauté du duc de Cumberland. Mais aujourd'hui, parmi la noblesse écossaise, les catholiques comptent un grand nombre de conversions ; et celle du marquis de Bute, qui a eu lieu vers le printemps de l'année dernière, est d'autant plus heureuse pour les catholiques, que la libéralité de ce jeune seigneur est déjà devenue proverbiale. Mais revenons à l'Angleterre.

Le nombre des conversions, loin de se ralentir, a surpassé de beaucoup celui de l'année dernière. Les journaux catholiques de Londres affirment tenir de bonne source que dans cette capitale seule, il s'élève à plus de deux mille, et que dans les principales églises de cette même capitale, il y a en ce moment un grand nombre de personnes qui reçoivent les instructions nécessaires et préparatoires à leur prochaine abjuration.

“ Il part de toutes les églises ritualistes, comme un courant incessant

de conversions, disent ces journaux, qui seraient plus nombreuses encore s'il y avait assez de prêtres pour aller au devant de tous ceux qui hésitent à franchir le pas qui les sépare de la véritable Eglise, dont beaucoup ont la folie de se croire membres, parce que leurs ministres en *singent* les doctrines et les cérémonies."

On ne compte pas moins de dix ministres anglicans qui, pendant cette dernière année, ont abandonné les riches émoluments de l'anglicanisme pour faire leur soumission à l'Eglise catholique. Douze religieuses ritualistes ont aussi quitté leur établissement religieux pour suivre leur vocation dans des couvents catholiques. Dans les provinces, l'impulsion est la même qu'à Londres ; il est certain que, dans bon nombre de grandes villes, le mouvement catholique, toutes proportions gardées, a été le même que dans la capitale.

Il ne faudrait pas s'imaginer que ce soit au ritualisme seul que nous devons attribuer un si grand retour au catholicisme, non. C'est en grande partie à la confusion qui règne au sein de l'Eglise d'Angleterre, à ses désunions qui deviennent de jour en jour plus flagrantes ; c'est au servilisme qui lui est imposé par l'Etat qui lui donne des évêques ariens, tel que le présent évêque d'Exeter, dernièrement " consacré " malgré les protestations d'un bon nombre de prélats anglicans, et qu'elle a été obligée d'accepter parce que l'Etat est son maître et qu'elle n'a le droit de lui rien refuser.

C'est aussi à l'Eglise catholique qui, ayant pris depuis une vingtaine d'années une certaine prépondérance dans le pays, fait entendre, du haut de la chaire, des vérités qui vont droit à l'intelligence et au cœur d'un grand nombre de protestants, les touchent, les éclairent, les font revenir de leurs préjugés, et leur ouvrent la voie de la vérité.

Il y a trente ans, l'Eglise catholique comptait tout au plus, à Londres, six chapelles où les saints mystères étaient célébrés presque en cachette ; et pas un prêtre n'aurait osé élever la voix contre le protestantisme. Aujourd'hui, ce n'est plus cela, Londres possède au moins quarante églises où le culte a repris ses splendeurs. La curiosité y attire un grand nombre de nos frères séparés qui écoutent attentivement les vérités catholiques, qui les comparent aux absurdités dont on a bercé leur enfance, et qui se retirent du lieu saint, sinon convaincus, du moins fortement ébranlés, et... la grâce de Dieu fait le reste.

Mais, si le mouvement catholique en Angleterre nous donne le droit de nous réjouir, l'état de l'Irlande est bien fait pour nous affliger.

Il y a à peine quatre ou cinq mois, tout semblait présager qu'à la faveur d'un gouvernement libéral et disposé à cicatriser les plaies de ce malheureux pays, les troubles et les séditions n'appartiendraient plus qu'à l'histoire du passé. Tous ceux qui le pensaient, avaient compté sans l'esprit révolutionnaire qui, sous le nom de " fenianisme," agite l'Irlande

comme tous les autres pays de l'Europe. Sous le prétexte d'obtenir la grâce de plusieurs prisonniers politiques qui, on se le rappelle, se sont livrés à des actes de dévastation qu'aucun gouvernement n'aurait pu se dispenser de punir, une grande partie du peuple irlandais a levé l'étendard de la révolte et a menacé de renverser le pouvoir exécutif du pays, à l'instigation d'aventuriers venus d'Amérique. Le gouvernement a dû envoyer des forces suffisantes pour maintenir ces insensés dans l'obéissance ; et l'ordre, du moins en apparence, a été rétabli ; mais il règne un ferment de discorde, qu'excite sans cesse une mauvaise presse qui se dit " nationale " et dont le but est d'entraîner un peuple généreux, mais ignorant et docile, dans une folie politique.

Ces journaux, au nombre de trois ou quatre, font le malheur du pays. Ils ne rêvent que révolte et sédition. Ils sont déjà parvenus à extirper des cœurs d'un grand nombre d'Irlandais les sentiments religieux, qui jusqu'alors avaient été leur consolation dans les infortunes. Aussi, a-t-on vu pendant les trois derniers mois de l'année, les crimes, les vols et les assassinats de toute nature, se succéder avec une effrayante rapidité. Dans les colonnes de ces journaux, le cardinal Cullen, les archevêques, les évêques et le clergé sont journellement insultés, traités de telle manière que, il y a seulement deux ans, aucun Irlandais n'aurait souffert qu'une pareille feuille entrât chez lui. Aujourd'hui ce sont ces journaux révolutionnaires et athées qui ont le plus de succès dans les classes populaires. N'est-il pas vraiment déplorable de voir que, ce que le protestantisme n'a pu faire pendant trois cents ans d'un règne inique,—déraciner la foi catholique des cœurs irlandais,—une poignée de vauriens, une presse indigne, puissent en venir à bout en si peu de temps !

Je ne puis pourtant pas terminer cette revue sans dire quelques mots d'un sujet qui n'appartient pas au passé, mais à l'avenir.

C'est le 8 février que s'est s'assemblé le Parlement, pour la session de 1870. L'Irlande, c'est à n'en pas douter, occupera encore cette année une grande partie des séances parlementaires, car la tâche de gouverner un pays dans l'état d'agitation où celui-ci se trouve, est loin d'être facile. A part du *land bill* (projet de loi qui a pour objet de régir la situation des propriétaires et des tenanciers), dont il m'est impossible de rien dire, puisque personne ne sait encore ce que M. Gladstone a l'intention de proposer, il reste à rappeler ou à abroger bien des vieilles lois pénales fort offensantes pour les catholiques, et comme le chef du cabinet veut sincèrement le bien-être de l'Irlande, il n'y a pas à douter qu'il ne s'empresse d'achever ce qu'il a si bien commencé l'année dernière. Mais ce n'est pas de l'Irlande seule que je veux parler. C'est d'un projet de loi qui affecte aussi bien les catholiques anglais que les Irlandais.

L'Angleterre protestante et très-pharisienne est tout aussi infestée d'athéisme que tout autre pays de l'Europe. Depuis quelque temps, il s'est formé une ligue qui a pris pour titre : "The national education league," et dont le laboratoire d'impiété est tout aussi complet que peuvent l'être ceux des socialistes français les plus avancés.

Or, cette ligue, qui a des ramifications dans la Chambre des Communes, a élaboré un projet de loi qui va, dit-on, être présenté cette année. Ce projet de loi rendrait, non seulement l'éducation obligatoire, mais il abolirait toute éducation privée, et tous les parents pauvres seraient forcés d'envoyer leurs enfants aux écoles "nationales" et indépendantes de toute religion, et d'où toute espèce d'instruction religieuse serait à jamais bannie. Cependant, afin de ne pas trop heurter les sentiments de la majorité du pays, on y permettrait, une fois par semaine, la lecture de la Bible, dans une salle séparée des classes; mais aucune prière, aucun service religieux n'y serait jamais permis. Les solidaires de France pourraient-ils inventer quelque chose de pire ! Quel peut être le but de cette ligue, si ce n'est d'élever les générations futures dans l'athéisme ? On assure que M. Gladstone et deux autres membres du cabinet sont opposés à ce projet de loi. Mais on dit aussi que les autres membres du ministère l'approuvant, le cabinet, afin de ne pas se diviser, gardera la neutralité pendant les débats.

Ainsi, les catholiques vont avoir un rude ennemi à combattre, et ils ne peuvent guère compter pour auxiliaires que les sectes dissidentes de l'Eglise de l'Etat, car celle-ci n'aura pas plus le pouvoir de s'opposer à ce projet de loi impie qu'elle n'a pu s'opposer au choix d'un arien pour évêque d'Exeter.

## v.

Le Président Grant a signé le bill de réintégration de la Virginie ; il ne reste plus qu'à espérer que le Texas, la Géorgie et le Mississipi soient à leur tour promptement réintégrés.

Ce retour apportera, selon toute probabilité, de nouvelles forces aux démocrates du Nord. Leur échec, aux dernières élections, n'a été dû qu'à la popularité du président actuel. Aux prochaines élections, si le parti ne se divise pas, la victoire est à eux ; car si les Etats nouvellement réintégrés eussent voté l'automne dernier, leur cause triomphait, et le congrès eut vu finir le régime centralisateur et tyrannique que les républicains font peser sur le pays.

Une nouvelle révolution, qui ne manque pas d'importance, vient de s'accomplir au sein d'une des îles les plus belles de la mer des Antilles. Nous parlons de la révolution qui vient de renverser Sarnave à Haïti.

Découverte le 6 décembre 1492 l'île d'Haïti fut d'abord appelée, *Espanola* par Colomb, puis *Saint-Domingue* par les Français et enfin *Haïti* ou

*pays de montagnes.* Espanola fut le siège du premier établissement européen dans le Nouveau-Monde, les Espagnols y fondèrent Santo-Domingo d'où est venu le nom français de l'île entière. La colonie avait encore peu d'importance lorsqu'elle fut ravagée en 1586 par l'amiral anglais Drake. Les boucaniers, de leur côté, laissèrent peu de repos aux Espagnols, qui se virent forcés, pour avoir la paix, de leur céder la partie occidentale de l'île ; ce fut là l'origine de la colonie française de Saint-Domingue dont le traité de Nyswick ( 1677 ) consacra l'établissement.

La nouvelle colonie s'accrût rapidement ; on y transporta un nombre considérable de nègres de Guinée pour la culture des plantations. Cette prospérité causa la ruine de la colonie, les nègres maltraités se révoltèrent : les premières tentatives furent sans succès, mais lorsqu'en 1790 la révolution les appela sans transition à la jouissance des droits politiques dont les blancs seuls avaient joui jusqu'alors, profitant de la perturbation que ce décret jetait parmi les planteurs, les nègres se soulevèrent en masse, et firent des blancs un massacre dont les horreurs eurent un sinistre retentissement dans toute l'Europe.

De ce jour, Haïti resta au pouvoir des Noirs. Mayaca, Toussaint-Louverture, Dessalines, qui prit le premier le titre d'empereur sous le nom de Jacques Ier, lorsque le 1 janvier 1804 fut proclamée l'indépendance d'Haïti : Christophe et Pétion, se supplantèrent tour à tour, par les armes et par l'assassinat, jusqu'à ce que Boyer, redevenu maître de toute l'île, se fit reconnaître par la France moyennant une indemnité de 150 millions de francs, en faveur des survivants des familles des anciens planteurs. (1825.)

En 1843 Hérard supplanta Boyer accusé de tyrannie : puis Guerrier, Pierrot, Riché, se succédèrent tour à tour jusqu'à l'avènement du fameux Soulouque qui, en 1849, se fit empereur sous le nom de Faustin I.

La férocité de Soulouque autant que ses grotesques imitations des cours européennes, amenèrent Geffrard sur le trône d'Haïti. Geffrard ne dura pas plus que ses prédécesseurs, sa tyrannie arma Salnave contre lui. A la suite de plusieurs défaites, Salnave réussit à renverser Geffrard, mais après deux ans et demi de luttes contre les révolutions incessantes, il a été finalement battu, capturé le 13 de janvier dans les bois près de Sal Trow, écorché à Port-au-Prince, condamné à mort et fusillé la semaine suivante.

Le nouveau gouvernement a pour président Nissage-Saget ; Domingue pour vice-président ; T. Rameau pour ministre des finances, S. Rameau, pour ministre de la Justice, Brice est au ministère de la guerre.

L'ancienne Colonie espagnole n'a pas été plus heureuse que la Colonie française. Cédée à la France par l'Espagne, en 1795, elle tombe presque aussitôt entre les mains de Toussaint-Louverture, qui prend le titre de Gouverneur-Général. Dès lors, elle partage avec la Colonie française toutes les vicissitudes de succès et d'échecs par lesquelles passe le gouvernement de ses nouveaux maîtres, continuellement obligés de se défendre,



ou contre les Anglais, ou contre les Espagnols et les Français, ou contre les compétiteurs qui leur disputent l'empire.

Cette période dure jusqu'en 1843. A la faveur des troubles qui amenèrent la chute de Boyer, la partie espagnole se déclara indépendante sous le titre de *République Dominicaine*, tandis que l'autre partie porte tantôt le titre d'*Empire* ou de *république d'Haïti*.

Depuis, la république Dominicaine a eu trois présidents : Santa-Anna, l'exilé du Mexique ; Ximenès et Baëz. Baëz ne goûte pas plus de repos que n'en goûtait Salvave ; lui, aussi, a son compétiteur, le général Cabral ; mais il est fort, car la cession qu'il vient de faire de la baie de Samana aux Américains lui vaut leur protection. Le commandant du *Nantucket* vient en effet de faire savoir au gouverneur haïtien, que les Etats-Unis ont accordé temporairement leur protection à la république dominicaine, contre toute intervention étrangère. Dans le cas où les Haïtiens donneraient leur appui à Cabral, qui cherchait à soulever la province dominicaine d'Azna, voisine de Jacmel, les Etats-Unis se considéraient comme personnellement offensés. Cette ingérence dans les démêlés intérieurs d'Haïti, montre que les Américains ne tarderont pas à user de leur influence, de leurs forces, au besoin, pour s'assurer la prépondérance politique dans l'île de Saint-Domingue, et pour aller plus loin, suivant les circonstances.

Où est Lopez ! personne ne peut le dire, on l'a vu pour la dernière fois à Padasséra, et ce que l'on craint, c'est qu'il ne commence une campagne de guerillas.

Les alliés considèrent la guerre comme terminée, les armées sont remises sur le pied de paix et le Comte d'Eu, époux de la princesse Isabel, devient, par un décret de l'Empereur, prince impérial et membre du Conseil d'Etat. Un jour nous pourrons voir un d'Orléans sur le trône du Brésil.

Un nouveau gouvernement est installé à l'Assomption, sous la protection des trois Etats alliés ; il s'applique à relever les ruines amoncelées par la guerre. Qu'importe cette crise nouvelle durer des siècles, et donner à cette terre privilégiée de la nature, la prospérité que lui a refusée l'ambition de Lopez.

Nous avons reçu, dans le cours du mois, les ouvrages suivants :

*Le dernier chant du Cygne sur le Tumulus du Gallicanisme.*

*Rapport des poursuites pénales et civiles et des plaintes portées et jugées devant la Cour du Recorder.*

Lovell's Canadian Dominion Directory, to be published in Svo. 1870.

Nos remerciements à qui de droit.